Roland Perceval, *président de la Ligue*

Succéder…

Après 16 années passées à défendre l'enseignement officiel au travers de la Présidence de la Ligue, Guy VLAEMINCK m'a transmis le flambeau de cette merveilleuse institution qui approche de ses 150 ans. J'ai ainsi été élu, et je remercie chacun pour la confiance qui m'est témoignée. J'aurai l'occasion, dans une prochaine parution de la revue *Eduquer*, de définir les lignes de conduite que j'entends, en collaboration avec tous les acteurs de notre institution, défendre et faire connaître.

Je voudrais, en quelques mots, dire tout le bien que je pense de Guy et la confiance absolue que j'ai en lui qui m'a fait accepter d'emblée sa proposition de me présenter au suffrage du Conseil d'administration pour lui succéder.

Je connais Guy depuis de longues années, pour l'avoir côtoyer à la Ville de Bruxelles dont il est issu quand il siégeait dans la Commission administrative de l'Institut De Mot-Couvreur où j'étais alors sous-directeur, comme Administrateur délégué du CPEONS, comme membre du Conseil d'administration de la Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles. Partout il a fait et fait encore preuve d'une profonde connaissance de l'enseignement, de ses enjeux, des défis auxquels il est confronté, des dérives possibles… Son analyse fine, intelligente, lucide et novatrice a toujours fait merveille ; sa profonde intelligence et sa probité tant intellectuelle qu'humaine, reconnues partout, en ont aussi fait un interlocuteur respecté et écouté, même des représentants des réseaux concurrents. Les positions de la Ligue relayées et défendues par lui font référence et suscitent l'intérêt chez nos adversaires.

Mon cher Guy, je voudrais publiquement te dire toute l'amitié et l'admiration que j'ai pour toi et ton travail. Nous garderons fidèlement les messages que tu as souhaité faire passer. Bien sûr le style sera différent puisque chacun a sa personnalité. Mais la ligne de conduite que tu as tracée sera notre phare. Tu m'as gentiment proposé de rester dans le Conseil d'administration pour apporter l'aide que tu pourras certainement encore nous fournir. Je t'en remercie et suis sûr que nous pourrons compter sur la sagesse de ton jugement. Merci Guy, du fond du cœur.

Je terminerai ce premier éditorial par, non pas un « discours du trône » ou « une « déclaration de politique générale », mais bien plutôt, à la manière d'un florilège, par un rapide tour d'horizon des défis qui nous attendent, particulièrement dans le domaine de l'enseignement. Les équipes pédagogiques sont secouées depuis de nombreuses années, et particulièrement depuis juillet 1997, date de la parution du décret « Missions », par des réformes en cascades dont elles ont à peine le temps de prendre connaissance que déjà une nouvelle se présente. Cette volonté de tout changer tout de suite, sans la nécessaire réflexion qu'implique tout acte pédagogique (qui n'est pas de l'immobilisme mais bien l'essence même de ce dernier) fait parfois penser au « train fou » lancé sans frein. A-t-on pensé vraiment à l'élève dans tout cela et aussi a-t-on envisagé que la cause de la pénurie dramatique des enseignants était peut-être à rechercher dans cette impossible équation dans de telles conditions : une adéquation entre la formation initiale et les réalités de terrain ?

Et ce n'est pas fini ! Après des années d'essai de revalorisation, une nouvelle révolution atteint l'enseignement qualifiant : la CPU ou certification par unité (un autre mot pour modularisation). L'idée en soi n'est pas mauvaise, mais, de nouveau, la précipitation pour forcer les habitudes et l'impossibilité d'une réflexion en profondeur pour l'acquisition par les enseignants de cette nouvelle donne dont je parlais plus haut, risquent bien de mener à un « truc » indigeste et plus destructeur qu'autre chose.

Enfin, a-t-on vraiment mesuré l'impact des décrets « inscriptions » sur l'objectif, par ailleurs indispensable que l'on s'est fixé, de mixité sociale ? J'ai bien peur que les effets collatéraux et pervers ne soient supérieurs aux bénéfices escomptés.

Voilà quelques beaux sujets de réflexion pour nos futures années… ■

Marie Versele, *animatrice du secteur Communication*

Billet d'humeur

1995 – 2011 : le temps du changement

C'est lors de l'assemblée générale du 25 mars 1995 que Guy Vlaeminck, alors Administrateur délégué du CPEONS, fut élu à la présidence de la Ligue. On mesure mal à quel point, en une quinzaine d'années, la problématique de l'enseignement a pu évoluer.

A l'époque, le clivage entre les réseaux reste marqué. Le 31 mars 1994, le décret sur la neutralité de l'enseignement organisé par la Communauté française vient d'être adopté. Mais sur ce plan légal, l'enseignement public subventionné ne franchit pas le cap. Il faudra attendre le 17 décembre 2003 pour que soit voté le décret sur la neutralité de l'enseignement public subventionné. Durant toute cette période, la question des avantages sociaux, des différences de caractères et des « différences objectives » est très sensible, comme par un effet en retour de la réforme de l'article 24 de la Constitution (1988) qui instaura l'égalité entre les réseaux, les établissements, les élèves.

Dans la même décennie, un autre évènement majeur se produit : l'adoption du décret « Missions » (24 juillet 1997). Celui-ci constitue, encore aujourd'hui, une pièce maitresse de l'édifice juridique qui régit notre enseignement obligatoire : « Sur tout le territoire de la Communauté française, malgré la grande diversité de ses composantes, l'enseignement se voit désormais assigner des objectifs généraux communs », comme le notait alors Guy Vlaeminck dans son éditorial, en prenant la mesure de ce changement (voir Eduquer, n°20, octobre 1997). Nous entrions ainsi, dans un autre temps, dans un système d'enseignement dont les objectifs sont définis pour tous, mais où chacun, pouvoir organisateur, établissement scolaire, enseignant, doit les décliner à son niveau propre en définissant son projet.

D'où l'importance des valeurs de l'enseignement officiel, ces valeurs de liberté, de responsabilité, de solidarité, de tolérance, dont Guy Vlaeminck montrera sans relâche qu'elles doivent inspirer tout l'enseignement dans une société démocratique.

D'où également, cette tension désormais partout présente, entre des forces qui poussent le système éducatif vers plus de convergence et de cohérence (les objectifs ne sont-ils pas communs ?), et d'autres qui l'entrainent à une sorte de « complexité désordonnée » (la liberté d'enseignement et le principe d'autonomie ne sont-ils pas la base du système ?) qui réduit son efficacité.

Guy Vlaeminck, à la fois acteur et témoin de cette transformation, achève à présent son mandat et je souhaite le remercier pour son engagement au service des idéaux de la Ligue. Il cède le témoin à Roland Perceval, inspecteur général honoraire de l'enseignement de la Ville de Bruxelles, élu président lors de notre assemblée générale du 26 mars dernier. Je lui souhaite, dans ces nouvelles responsabilités, la bienvenue !

Patrick Hullebroeck, Directeur

Un jour… en 1983

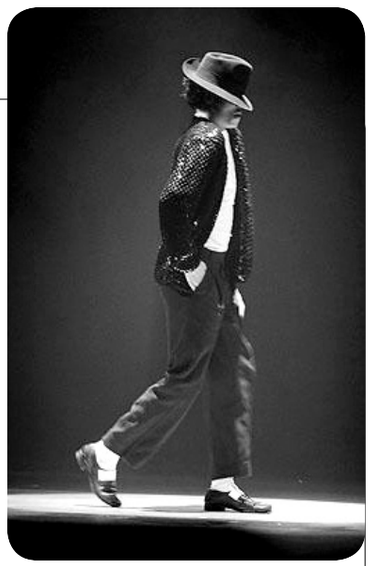

Le premier moonwalk du « roi de la pop » Michael Jackson à l'occasion du 25e anniversaire de la Motown. Le 16 mai 1983, c'est la fête : la Motown fête ses 25 ans ! Ce show réunissait les grandes personnalités de la Motown, dont Diana Ross et les Supremes, Stevie Wonder, The Temptations, et bien entendu, pas d'anniversaire sans les frères Jackson. Le groupe y interprètera ses plus grands titres pour l'émission « Motown 25 : Yesterday, Today and Forever ».
Suite à sa prestation avec ses frères, Michael Jackson interprète seul la chanson Billie Jean et là, la légende nait : à seulement 25 ans, il révolutionne la danse en effectuant pour la première fois son fameux moonwalk qui déchaîna les foules. C'est avec cette performance qu'il prouva qu'il n'avait pas besoin de la famille Jackson pour devenir une légende.
On raconte qu'à la fin de sa prestation, il reçut un message de Fred Astaire le complimentant et lui disant : « Je suis un vieil homme, j'attendais la relève. Merci. »
Le moonwalk (ou la marche de la lune), appelé aussi back-slide, est un mouvement de pas glissé issu du breakdance. Le mouvement n'a pas été élaboré par Michael Jackson, il n'a d'ailleurs jamais prétendu l'avoir inventé. Pour l'intégrer à ses chorégraphies, il s'est largement inspiré du mime Marceau ainsi que de Bill Bailey qui réalisait déjà le pas du moonwalk en 1955. Michael Jackson a même précisé avoir appris les rudiments du moonwalk à l'aide d'enfants noirs du ghetto de Harlem.

Livre pour enfant

Le mystère des buveurs d'encre

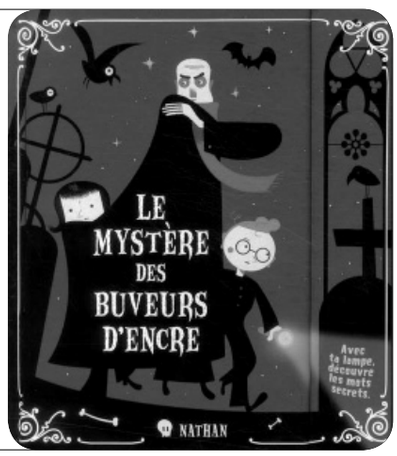

Issu de la série Draculivre, « Le mystère des buveurs d'encre » est une série de contes revisitant le mythe de Dracula en version enfantine. Humour et poésie garantis ! Le héros du livre, Odilon, n'aime pas lire, il déteste même les livres. Pas de chance quand on est fils de libraire ! Sa rencontre inopinée avec Draculivre, vampire buveur d'encre, assoiffé mais allergique au sang, va transformer sa vie : désormais il dévore les livres ! Des contes intelligents, bien écrits, bien illustrés, qui donnent envie de se jeter sur les livres… De plus, grâce à sa lampe magique et ses mots cachés, le livre offre un côté ludique qui ne sera pas sans plaire aux enfants. Le lecteur y est invité à résoudre le mystère de Dracuville grâce à sa lampe magique et, à l'aide du stylo à encre invisible, à y écrire ses secrets les plus intimes !
Alors, si vous avez soif de lecture, ne vous privez pas !

Pourquoi ?

Pourquoi les croissants ont-ils cette forme particulière ?

Les croissants représentent un croissant de lune en référence au drapeau turc. En effet, les croissants ont été créés dans la ville de Vienne en 1863, alors assiégée par l'armée turque. Pour leur rendre hommage, un boulanger eut l'idée de faire des petits feuilletés en forme de croissant en référence au drapeau de l'envahisseur.

Citation…

« Un grand obstacle au bonheur, c'est de s'attendre à un trop grand bonheur. »
Fontenelle

Mini news

En matière d'émission de gaz à effet de serre, jeter une tranche de pain équivaut à rouler en voiture sur une distance de 150
Source : CRIOC

Le saviez-vous ?

Robin Hood signifie « Robin la capuche », attribut des voleurs, et non Robin des Bois.

Le site du mois

www.theatremontagnemagique.be

La Montagne Magique, haut lieu d'éducation culturelle et théâtrale, offre aux internautes un site Internet foisonnant d'informations utiles pour faire connaître aux plus petits les plaisirs du théâtre, de la danse, du conte et de la chanson.

A côté de sa programmation de représentations scolaires en semaine et familiales le week-end, le théâtre propose également divers ateliers créatifs pour les enfants tout au long de l'année. Pour les plus grands, la Montagne Magique propose des formations pour adultes ainsi que l'organisation et le suivi de projets pédagogiques.

Spectacle

Théâtres Nomades 2011

La prochaine édition du festival Théâtres Nomades se déroulera du 18 au 21 août 2011.

Chaque été, le parc de Bruxelles accueille pas moins de soixante spectacles pour le plaisir des plus petits comme des plus grands.

Pendant quatre jours le parc de Bruxelles se métamorphose en un village nomade coloré arpenté de chapiteaux, roulottes, tentes berbères, scènes en plein air...

Sa programmation variée assure au public le plus grand des amusement : spectacles pour enfants, cirque, théâtre de rue, spectacles engagés, marionnettes, théâtre classique, ateliers...

Cerise sur le gâteau : le festival Théâtres Nomades est gratuit !

Plus d'infos sur : www.festivaldetheatredebruxelles.be

Mini news

La consommation maximale de cigarettes par jour est observée à 17 ans, avec 17 cigarettes par jour.

Source : CRIOC

Coup de coeur musique

The Pains Of Being Pure At Heart, « Belong »

Venus d'Outre Atlantique, The Pains Of Being Pure At Heart ressuscite la vague « noisy pop » britannique des années 1990 avec leur deuxième opus « Belong ». Remarqués fin 2009 pour un premier album dans la plus pure tradition de l'indie pop britannique, les New-Yorkais reviennent aujourd'hui avec un album dans la lignée du premier album, à la production plus mature.

Souvent comparés aux Smashing Pumpkins ou encore aux membres de My Bloody Valentine, les New-Yorkais actualisent l'esthétique des années 1990 et se l'approprient sans sombrer dans le plagiat. Rassemblant la poésie des Smiths et la fragilité de Belle & Sebastian, la musique du quatuor, étiqueté post pubère, forme une bulle charmante et fragile à l'incroyable capacité de parler à la fois aux ados d'aujourd'hui et à leurs aînés.

Au final, « Belong », tout en n'étant pas un grand album, offre une série de chansons douces et gentilles qui devraient logiquement faire chambouler les cœurs d'artichaut ou laisser de marbre ceux qui ont définitivement pris leurs distances avec un romantisme juvénile parfois laborieux... A chacun de voir, de l'adoration à la détestation, il n'y a qu'un pas qu'on franchit plus souvent qu'on ne le pense. Et vice-versa !

Activité

Journées Fermes Ouvertes

Les 16es Journées Fermes Ouvertes en Wallonie se dérouleront cette année les 25 et 26 juin 2011. Les Journées Fermes Ouvertes proposent au grand public et aux agriculteurs de se rencontrer à travers un des plus grands événements agricoles de Wallonie ! Une expérience unique d'échange et de partage entre les producteurs et les consommateurs. Une belle occasion de découvrir l'envers du décor et d'émerveiller les plus petits grâce aux animations et découvertes agricoles.

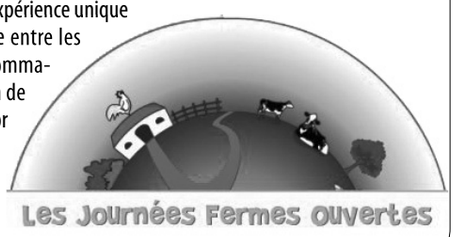

Expo

Jane Alexander, Security (Surveys - From the Cape of Good Hope)

Découvrez les sculptures, installations, photomontages et vidéos de Jane Alexander, et plongez vous dans l'univers fascinant de cette artiste majeure d'Afrique du Sud.

En effet, les « humanimaux » d'Alexander sont plus que troublants : ils nous invitent à considérer les frontières perméables qui séparent les humains des autres formes de vie animales. Traitant de l'hybridité et de la mutabilité inhérentes à l'homme, Jane Alexander ne cesse de remettre en question les multiples « autres » qui nous habitent et que nous incarnons successivement au quotidien.

Des œuvres d'exception qui nous interrogent sur notre nature humaine et notre devenir. A ne pas rater !

Jusqu'au 21 août à la Centrale électrique, place Sainte-Catherine, 44 - 1000 Bruxelles.

Plus d'info sur : www.lacentraleelectrique.be

Festival

Festival Musiq'3

Coup de Jeune ! Heureux événement à vous annoncer : la naissance du Festival Musiq'3, septième branche du Festival de Wallonie, qui se déroulera à Flagey, les 1, 2 et 3 juillet. En 3 jours, ce Festival proposera une trentaine de concerts, mêlant des musiciens belges et internationaux, ainsi qu'une pléiade d'activités : cinéma, concerts commentés, ateliers pour petits et grands, flashmobs… le tout dans une ambiance décontractée, conviviale et particulièrement festive, ouverte et accessible à tous.

Du 1er au 3 juillet

Plus d'infos sur www.festivaldewallonie.be

Valérie Silberberg, *responsable du secteur Communication*

Négociations sectorielles et Robin des Bois

Une grève « *massivement suivie* »

A l'appel des syndicats, les écoles (du maternel au supérieur) étaient en grève le 5 mai. L'action était doublée d'une manifestation à Liège. Les enseignants réclament la réécriture de l'accord social, mais la Communauté française refuse. De manière globale, les professeurs estiment que l'accord est muet à l'égard de leurs difficultés quotidiennes. Les syndicats n'excluent pas un plan d'actions étalé dans le temps, comme lors des grandes grèves de 1990 et 1996.

Entre 10 000 et 12 000 manifestants ont rallié Liège le 5 mai (9 500 selon le bilan officiel de la police de Liège). Quant à la grève, elle a été « *massivement suivie* » : 60 000 enseignants (soit un sur 2) ont débrayé, selon les syndicats. Le primaire, d'ordinaire en retrait, était fort présent. Explication de cette présence en force du fondamental selon Philippe Jonas, responsable CGSP : « *Les DPPR avaient beaucoup de succès dans le fondamental. Deux : les conditions de travail sont généralement épouvantables.* »

Le soir du 5 mai, les syndicats ont fait le point. Ils attendent que le gouvernement de la Communauté française dise, d'ici le 12 mai, s'il accepte d'amender l'accord social 2011-2012. Si tel n'était pas le cas, le front commun programmera alors de nouvelles actions, étalées dans le temps. S'exprimant le 5 au soir, la ministre Marie-Dominique Simonet n'a pas ouvert la porte. Sans le dire explicitement, on ne rouvrira donc pas les négociations sur l'accord sectoriel, du reste signé et approuvé par une série de partenaires (les pouvoirs organisateurs).

Dans un communiqué publié le 6 mai, le front commun syndical a redit qu'il exigeait du gouvernement « *une réponse rapide à la colère et aux revendications exprimées par les milliers de grévistes et de manifestants ce 5 mai.* » « *A défaut de reprise du dialogue social, le gouvernement doit s'attendre à nous trouver régulièrement sur sa route.* » Si le 12 mai, date de la prochaine réunion du gouvernement Olivier, aucune ouverture n'est faite, les syndicats repasseront à l'action. Dans la « *Dernière Heure* », le 5 mai, Marie-Dominique Simonet a renvoyé les enseignants à la prochaine négociation sectorielle, qui s'ouvrira l'an prochain. La mobilisation des enseignants sera discutée entre ministres le 12 mai. Il n'est pas impossible que des ouvertures soient alors faites en direction des enseignants. Mais pas sur le protocole d'accord sectoriel 2011-2012. « *Pour cet exercice-ci, on est arrivé au bout* », a confirmé le cabinet Simonet le 6 au soir.

Un plan de (re)valorisation

La présidente du cdH, Joëlle Milquet, a annoncé, le dimanche 8 mai à la RTBF, que Marie-Dominique Simonet prépare un « plan » visant à (re)valoriser le métier enseignant. Il sera soumis aux syndicats. Il y sera question de rendre le métier « *plus attractif* », d'un meilleur soutien des jeunes profs, de formations, de tutorat, de « *reconnaissance du métier* », de remplacer plus vite les absents… Il semble par contre exclu qu'il y soit question de salaires, comme il semble exclu que l'on revienne sur le report des prépensions à 58 ans.

Pour la revue de presse complète, consultez notre site : www.ligue-enseignement.be

Le gouvernement de la Communauté française a décidé, le 12 mai, *« d'ouvrir un dialogue avec les syndicats enseignants sur les conditions de travail et l'organisation des carrières des enseignants. »* Le « dialogue » avec les syndicats sera mené par le kern (Rudy Demotte, André Antoine, Jean-Marc Nollet) et les ministres Marie-Dominique Simonet et Jean-Claude Marcourt.

Le 13 mai, les syndicats sont reçus par Marie-Dominique Simonet. Un dialogue va être engagé par le gouvernement avec les syndicats, sur les conditions de travail, singulièrement sur l'entrée dans la carrière. Une séance de travail avec les chefs de cabinet est prévue le 18 mai - une négociation avec le gouvernement est fixée au 26 mai. Devant Simonet, **les syndicats ont signalé leurs priorités :** diminuer le nombre d'élèves par classe, améliorer le sort des jeunes enseignants, supprimer l'obligation d'assurer des tutorats pour les enseignants désirant filer en prépension, aligner la prime de fin d'année sur celle des fonctionnaires. Les syndicats ont décidé de tout de même maintenir la pression.

Dans un communiqué diffusé le 17 mai, les syndicats bruxellois (CGSP, SEL, CSC) ont accroché durement André Antoine. Le 16 mai, le ministre de la Communauté en charge du Sport et du Budget, annonçait le lancement d'un Plan foot 2011-2015, alimenté par 101 millions. Les syndicats : *« Le 5 mai, 12 000 enseignants ont exprimé leur ras-le-bol. Pour seule réponse, le gouvernement propose de ''lancer une réflexion sur le métier d'enseignant'' sans marge budgétaire précise. Et lundi, douche froide : ce même gouvernement annonce que 100 millions seront consacrés à un seul et unique sport, qui brasse l'argent de manière indécente et qui, de surcroît, est principalement pratiqué par les hommes ! Par ce choix, le gouvernement renie la promesse faite aux enseignants de faire de l'enseignement une priorité. »* Réplique d'André Antoine : *« Le Plan foot, c'est 20 millions par an. Dont 15 seront assurés par les crédits d'infrastructures de la Région wallonne. Et 5 par la Communauté. »* Ensuite, la Communauté, c'est un budget de 9 milliards, dont 6,85 sont consacrés à l'école (soit 75%) et 90 millions à la politique sportive (soit 1%).

Le 18 mai, les syndicats se sont rendus à Jambes pour rencontrer les chefs de cabinet du gouvernement de la Communauté française. La négociation débutera le 26 mai, quand le front commun verra les ministres en personne. Les syndicats ont précisé leurs demandes. **Pour les dossiers urgents**, les syndicats souhaitent que la prime de fin d'année des enseignants soit portée au niveau de celle des fonctionnaires de la Communauté (soit un bonus évalué à 70-80 euros). Autre demande : dans l'accord social, s'agissant des prépensions, un régime transitoire est prévu pour faire le lien entre l'ancien système (prépension à 55 ans) et le nouveau (prépension partielle à 55, totale à 58). L'agent qui aura atteint 53 ans au 1er janvier 2012 profitera de possibilités de départ élargies s'il assure le tutorat d'un jeune. Les syndicats veulent effacer cette condition. **Pour les dossiers à discuter plus tranquillement,** on évoque la taille des classes, l'accueil du jeune enseignant, la fin de carrière, les engagements plus rapides… Les syndicats veulent aussi supprimer les plages horaires. Aux représentants de l'exécutif, les syndicats ont précisé qu'effacer le mécanisme Robin des Bois n'était pas, pour eux, une priorité, en référence à la sortie de la présidente du cdH Joëlle Milquet.

Mort Robin des Bois ?

Dimanche 8 mai, à la RTBF, la présidente du cdH Joëlle Milquet a en effet déclaré que son parti veut *« supprimer »* le décret Robin des Bois (qui devrait agir à partir de la rentrée 2011). Le mécanisme a été imaginé en 2009 par PS, cdH et Ecolo. Justifié par la sécheresse budgétaire, le système avait été conçu pour véhiculer 40 millions. Faisant valoir qu'il n'existe pas d'école riche, le front commun donna de la voix au printemps 2010. Sous pression, le gouvernement de la Communauté française ramena la barre à un transfert de 8 millions, dénichant ailleurs les 32 autres millions devant soutenir les écoles en difficulté. Mais cela n'a pas apaisé l'école. Joëlle Milquet réclame la suppression du mécanisme et signale que le ministre du Budget, André Antoine (cdH), peut trouver les 8 millions désormais manquants au dispositif d'aide aux écoles. PS et Ecolo n'ont pas été avertis de la sortie de Milquet.

PS et Ecolo n'étaient pas avertis de la sortie de Joëlle Milquet et s'étonnent qu'André Antoine ait soudain trouvé des marges budgétaires alors que le 5 mai, avant la manifestation enseignante, le même ministre du Budget déclarait à ses collègues n'avoir aucune latitude. PS et Ecolo indiquent en outre que si des marges existent, elles pourraient être utilisées à d'autres priorités (salaire des enseignants, encadrement…) ou à d'autres secteurs que l'école.

Les moyens que Joëlle Milquet a évoqués pour compenser la suppression de

Décret inscriptions

La Ciri (Commission interréseaux des inscriptions) a fait le point sur les inscriptions en 1re secondaire, le 11 mai. Il reste 750 élèves sans école, dont 625 à Bruxelles, 38 en Brabant wallon, 87 dans le reste de la Wallonie. A ce stade, le taux de satisfaction du 1er choix est de 94,8% (98,58% en Wallonie hors Brabant wallon, 95,72% dans le Brabant wallon, 83,28% à Bruxelles).

Le Soir, 13/05/2011

Avec 334 élèves sur 341 ayant obtenu leur première préférence en immersion et 3 leur deuxième préférence, il n'y a pas eu *« au terme du processus d'optimisation des préférences exprimées, d'effet négatif permettant de dire que le décret inscriptions met à mal l'organisation de l'enseignement en immersion et son accessibilité. »*, selon Marie-Dominique Simonet.

Le Soir, 18/05/2011

Test non certificatif

Les résultats de l'épreuve externe non certificative de français, passée fin novembre dernier par l'ensemble des élèves de 2e et 5e primaires, ainsi que de 2e et 5e secondaires, sont connus et ont été comparés à ceux du précédent test réalisé en 2007. En 2e primaire, la moyenne globale en lecture est de 72%, pour 76% en 2007. En 5e primaire, on est à 60% (67,1% en 2007). En 2e secondaire, les résultats moyens en compréhension de textes sont de 58% (58,6% en 2007). En 5e secondaire, le score moyen en lecture est de 67% (épreuve non réalisée en 2007). A noter que l'épreuve de 2007 avait été organisée en février. C'était en novembre en 2010 : retirer plusieurs mois d'apprentissage peut logiquement déboucher sur des résultats moins bons, surtout pour les 2e primaires. L'épreuve de 2010 a notamment pu mettre en exergue, quelle que soit l'année envisagée, une importante lenteur de lecture chez une bonne partie des élèves (40% en 5e primaire, 20% en 2e secondaire, 60% en 2e professionnelle…), menant à des difficultés dans la compréhension des textes. Martine Herphelin, directrice du service de pilotage du système éducatif, annonce dès lors que des activités didactiques seront proposées aux enseignants sur le thème de la vitesse de lecture, et ce dès début mai.

La Libre Belgique, 21/04/2011

Robin des Bois proviendraient *« des bonnes nouvelles venant du fédéral »*. Dans différents cabinets, dont celui du secrétaire d'Etat au Budget Melchior Wathelet, on reconnaissait, le 9 mai, qu'une croissance plus élevée que celle retenue lors de l'élaboration du budget fédéral pour 2011 entraînera des recettes fiscales supplémentaires, notamment en TVA, dont une partie est transférée aux entités fédérées. Celles-ci verront donc augmenter leurs moyens de façon proportionnelle. Le montant de 8 millions d'euros pour le décret Robin des Bois ne représenterait qu'une petite partie de ces moyens supplémentaires.

En réalité, les dotations des Communautés et Régions vont augmenter en tout de 350 millions. Et, au parlement francophone, André Antoine a précisé que le bonus s'élèverait à 124,8 millions pour la Communauté française. Le ministre régional et communautaire du Budget a aussitôt signalé que l'essentiel de ce bonus sera absorbé par les salaires qu'il faudra indexer. On ignore donc ce qu'il restera de ce bonus. Les choses se préciseront lors de l'ajustement du budget 2011, qui aura lieu fin juin. André Antoine a précisé que l'impact de Robin des Bois (8 millions en année pleine) ne sera que de 1,8 million en 2011 (le mécanisme ne jouant que sur 4 mois).

Le gouvernement de la Communauté française s'est réuni le 12 mai. Des 124 millions, on n'évoque que 25 millions réellement disponibles.

Le 13 mai, Joëlle Milquet a répété que l'ajustement du budget 2011 de la Communauté française sera l'occasion d'effacer Robin des Bois. Cette nouvelle sortie de la présidente du cdH a irrité le ministre-président Rudy Demotte qui a diffusé un communiqué : *« Il n'y a, à ce stade, aucun accord au sein du gouvernement pour modifier le décret Robin des Bois. La seule décision qui a été prise a été d'ouvrir un dialogue avec les syndicats enseignants. » « Au niveau du gouvernement, il n'a jamais été nécessaire, ni admis, de poser des ultimatums pour que des demandes soient examinées et des consensus recherchés. Rudy Demotte appelle chacun à garder son sang-froid qui permet, dans le respect des partenaires, de trouver des compromis équilibrés. »* Les députés Ecolo Marcel Cheron et Yves Reinkin ont rappelé que *« la président du cdH ne siège pas au gouvernement de la Communauté française. »* Pour les verts, les marges disponibles devront d'une part éponger l'endettement de la Communauté, et d'autre part *« répondre aux besoins les plus criants »*. Côté PS et Ecolo, personne ne comprend l'entêtement de Joëlle Milquet.

Rudy Demotte a accordé une interview au *« Soir »*. Pour lui, s'il y a des marges, elles doivent servir, en priorité, et impérativement, au désendettement. *« (…) en 2011, la Communauté sera en déficit de 358 millions ! Et fin 2010, le niveau de sa dette était de 4 milliards. C'est impressionnant - le stock de dette atteint donc 50% des recettes. Alors : quand on a un déficit de 358 millions et une telle dette, qualifier ces 124 millions de ''marge'', c'est une erreur, une incorrection. »*

Robin des Bois n'est donc pas encore mort. Verdict fin juin lors de l'ajustement budgétaire…

sources

Le Soir et La Libre Belgique
04/05 au 19/05/2011

Ecoles de la périphérie

La Cour constitutionnelle a confirmé, le 5 mai, dans un nouvel arrêt **l'annulation partielle du décret flamand** qui confie à la Communauté flamande l'inspection pédagogique des écoles francophones situées dans les communes à facilités de la périphérie bruxelloise. Elle confirme ainsi des décisions précédentes. Mais le nouvel arrêt dépasse le cadre de la périphérie. Il étend ses effets aux écoles de toutes les communes à facilités de la frontière linguistique situées en Flandre. Outre les six communes à facilités de la périphérie bruxelloise, il concerne donc également les communes de Messines, Espierres-Helchin, Renaix, Biévène, Herstappe et Fourons. La Cour annule une disposition du décret qui impliquait une inspection scolaire flamande des écoles concernées et une autre disposition portant sur l'absence de période transitoire pour les écoles dans l'application des programmes flamands.

Le Soir, 07/05/2011

Boom démographique

La Flandre a débloqué 20,5 millions d'euros pour créer 390 places supplémentaires dans l'enseignement primaire à Bruxelles. Les nouvelles places devraient être ouvertes dès la rentrée prochaine à Bruxelles-Ville, Etterbeek et Schaerbeek. A Schaerbeek, la commune a décidé, 33 ans après la fermeture de l'école flamande par Roger Nols, d'en rouvrir une nouvelle d'une capacité, dans un premier temps, de 75 places..

La Libre Belgique, 05/05/2011

Le gouvernement bruxellois a annoncé, le 11 mai, qu'il allait financer la création de **3 500** places dans le fondamental pour la rentrée 2012. Ce soutien se déclinera sous la forme d'un appel à projets lancé par l'Administration des pouvoirs locaux pour l'enseignement francophone et la Vlaams Gemeenschapscommissie côté néerlandophone. La Région prendra en charge 70% des frais, les 30% restant à charge des pouvoirs organisateurs. Ce projet est mené en parallèle à celui de la Communauté française, qui a décidé en octobre dernier de créer 4 121 places dans le fondamental dans 11 communes bruxelloises. Mais alors qu'il s'agit d'extension de bâtiments dans le cas de la Communauté, pour les projets de la Région, on parle essentiellement de *« constructions modulaires »*, à savoir des conteneurs ou des préfabriqués. Les établissements qui ne disposent pas de surfaces disponibles pour les assembler pourront introduire des projets de rénovation légère de bâtiments existants. Le ministre-président Charles Picqué annonce une procédure simplifiée pour l'obtention des permis d'urbanisme.

Le Soir, 12/05/2011

Études de médecine

Les 8 pistes de Marcourt

Le projet du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, d'instaurer un test d'entrée en médecine et un test d'orientation pour les autres filières crée la polémique. Le seul soutien au projet affiché est celui de l'opposition MR. Visiblement irrité sur la forme, le PS serait surtout fort réservé sur le fond, tant de l'examen en médecine que du test généralisé.

La Fédération bruxelloise des jeunes socialistes rappelle à Jean-Claude Marcourt que *« les systèmes de sélection à l'œuvre dans certaines filières créent des pénuries dans des fonctions indispensables au développement économique. »* On souligne que la Déclaration de politique communautaire (DPC) annonçait la fin de l'examen d'entrée en ingénieur civil ; une sélection *« d'autant plus injuste qu'elle frappe plus durement les étudiants issus de milieu populaire »*. On souligne que, socialement, l'examen d'entrée en médecine est même pire que le concours après la 1re année qui, elle, *« a au moins le mérite de permettre à des étudiants qui n'ont pas tous les prérequis de se mettre à niveau »*. Quant aux partenaires Ecolo et cdH, ils se montrent catégoriques concernant l'examen en médecine, en totale opposition par rapport à la DPC. Ce sera « non ». Au sein des milieux universitaires, qu'on soit favorable ou pas à l'avant-projet, on reproche au ministre d'avoir agi sans la moindre concertation avec les autorités compétentes.

Le ministre Jean-Claude Marcourt a précisé, le 26 avril, au parlement qu'il déposera à l'exécutif de la Communauté une note développant 5 pistes sur les études de médecine. A l'exécutif de trancher. Les 5 « hypothèses de travail » sont l'organisation d'un examen d'entrée (piste que Marcourt dit rejeter), la réduction de la durée des études de 7 à 6 ans (déjà décidée par le fédéral), la poursuite du moratoire sur le numerus clausus, le maintien des études à 7 ans avec une année commune aux études de santé. Les deux dernières hypothèses sont : les études en 6 ans avec l'organisation d'un test obligatoire - la première laisserait le choix à l'étudiant ne l'ayant pas réussi de suivre une 1re année commune, la seconde l'y obligerait.

Le 27 avril, les quatre présidents des partis francophones étaient invités à un débat à l'UCL. Si le président du PS est resté prudent, son homologue du MR a sans surprise plaidé pour instaurer un examen d'entrée en médecine, dans la suite logique de la proposition de décret du député libéral Jacques Brotchi. Charles Michel s'est dit par ailleurs en faveur d'un test d'orientation à la sortie des humanités qui soit obligatoire mais pas contraignant. *« Il doit constituer une aide à la décision. »* Au nom d'Ecolo, Jean-Michel Javaux a rappelé qu'il était vigoureusement contre tout test sélectif d'entrée. Comme lui, Joëlle Milquet voit davantage de vertus dans un test facultatif qui permette à l'étudiant de mieux éclairer son choix. La présidente du cdH a par ailleurs estimé qu'il fallait *« moderniser »* l'offre universitaire pour qu'elle soit plus en phase avec les exigences économiques.

Le cdH, via le ministre André Antoine, propose la généralisation d'une année préparatoire aux études de médecine. Sa réussite autoriserait l'inscription

en médecine. Une autre session d'examens, en septembre, serait ouverte aux rhétoriciens.

Lutter contre l'échec

Le Cref, Conseil des recteurs, a remis une note au ministre de l'Enseignement supérieur dans laquelle il se prononce pour un test pour les études de médecine et dentisterie. En fonction du résultat, l'étudiant aura soit un accès direct aux études de médecine, soit la possibilité d'un accès direct mais il lui serait vivement conseillé de s'inscrire dans une première année préparatoire, soit son accès en médecine serait conditionné à la réussite de ladite année commune.

La note du ministre Jean-Claude Marcourt a été acceptée, le 5 mai, en gouvernement. Aux quatre pistes déjà proposées (études en 7 ans ; en 6 ans sans année polyvalente ; avec année polyvalente pour tous ; avec année polyvalente facultative) se sont ajoutées quatre pistes proposées par Ecolo et le cdH : 6 ans avec régulation de l'accès pour les non-résidents ; année polyvalente pour tous avec accès direct possible ; bac polyvalent avec quota ; et sans quota.

Le 10 mai, la commission de l'Enseignement supérieur du parlement de la Communauté française a adopté à l'unanimité une proposition de résolution lancée par Caroline Persoons (MR-FDF), demandant une nouvelle fois au gouvernement fédéral l'abrogation du numerus clausus limitant le nombre global de médecins, de dentistes et de kinésithérapeutes. En revanche, la majorité a repoussé la proposition de décret de Jacques Brotchi (MR) instaurant un examen d'aptitude pour les candidats aux études de médecine. La majorité s'est ralliée à la proposition de l'opposition concernant le numerus clausus, non sans l'avoir amendée. Elle envisageait en effet aussi à l'origine l'adaptation des modalités d'organisation des études. Un paragraphe que PS, Ecolo et cdH jugeaient inopportun, au moment même où le ministre de l'Enseignement supérieur consulte les milieux académiques et envisage différentes pistes. C'est pour la même raison que la majorité a repoussé la proposition de M. Brotchi.

Le futur décret du ministre Marcourt aura pour but de répondre à l'afflux des étudiants en 1re bac médecine, de s'aligner sur la législation européenne, et de lutter contre un taux d'échec qui avoisine 70% en 1re bac. L'objectif est d'aboutir à un décret d'application pour la rentrée universitaire de septembre 2012.

sources

Le Soir et La Libre Belgique
19/04 au 18/05/2011

Enseignement en alternance

Suivre une formation de deux ans, pour partie en entreprise, pour partie en Haute école, tout en touchant une indemnité mensuelle de 720 euros et en décrochant, à la fin, un diplôme de master sera bientôt possible. Dès septembre prochain, quatre expériences pilotes (masters en gestion de la production, en gestion de chantier - orientation construction durable -, en génie analytique à finalité biochimie, et de « facility manager ») seront en effet lancées dans trois Hautes écoles (Louvain-en-Hainaut, province de Liège et Robert Schuman en province de Luxembourg). Avec ces masters en alternance, le ministre de l'Enseignement supérieur compte bien relever **trois défis :**

- Diversifier l'offre d'enseignement supérieur et l'enrichir d'une nouvelle approche pédagogique permettant à des étudiants de bénéficier d'infrastructures technologiques dont ne disposent pas toujours les Hautes écoles ;
- Lever certains obstacles qui découragent les jeunes de milieux moins favorisés à s'engager dans l'enseignement supérieur ;

Atteindre une meilleure adéquation entre l'offre et le besoin de compétences, en particulier dans les métiers émergents et en pénurie.

La Libre Belgique, 19/05/2011

Santé

Dès l'année prochaine, la **dyslexie** devrait être mieux prise en compte à l'école. La ministre de l'Enseignement obligatoire a en effet envoyé, le 23 mai, à tous les responsables d'écoles fondamentales et secondaires et des centres PMS, une invitation à des réunions d'information sur le sujet, qui se tiendront en septembre prochain. Ce sera l'occasion de présenter les différentes actions mises en œuvre, dont la mise en place d'une formation d'une **personne-relais** par établissement (sur base volontaire), dont les missions premières seront de sensibiliser l'équipe éducative, d'introduire des ressources et d'impulser une dynamique d'école sur la question de la dyslexie. Ces formations débuteront en octobre 2011.

La Libre Belgique, 21/05/2011

Représentation étudiante

Le cabinet du ministre Jean-Claude Marcourt travaille actuellement sur un texte concernant la représentation étudiante. Il s'agit de revoir les précédents décrets (2003 pour les universités et 1995 pour les Hautes écoles). Le nouveau décret participation prolongerait d'office l'habilitation des organes représentatifs, qui en possédaient une sous l'ancien décret, jusqu'au 31 août 2013. L'Unécof (Union des étudiants de la Communauté française) est donc sauvée. Mais un changement fondamental se profile : les organisations représentatives, comme la FEF (Fédération des étudiants francophones) et l'Unécof, ne seraient plus élues par les membres de bureaux étudiants, mais directement par les étudiants eux-mêmes. Et il ne faudrait plus 20% mais 10% des voix exprimées pour être reconnu. Pour le ministre, il s'agit d'assurer une meilleure représentation démocratique des étudiants. Mais d'aucuns pointent le risque d'atomisation de la représentation étudiante, alors mue par des intérêts localistes. Cette modification aurait aussi comme résultat d'affaiblir la FEF et plus largement le mouvement étudiant et avec lui la force de contestation qu'il représente.

Le Soir, 22/04/2011

Pôles universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur continue à travailler à la mutation du paysage universitaire. Il n'y aurait plus qu'**une seule académie** en Communauté française, en lieu et place des trois académies existantes (Louvain, Wallonie-Bruxelles et Wallonie-Europe). L'académie unique serait compétente pour la recherche et la formation doctorale. Les académies telles qu'on les connaît aujourd'hui seraient remplacées par des **pôles** qui comprendraient non seulement les universités mais aussi les Hautes écoles d'une même région. On évoque la création de 5 ou 6 pôles : Brabant wallon, Bruxelles, Mons (peut-être avec Charleroi), Liège et Namur. Non seulement on passerait d'une logique confessionnelle à une logique géographique, mais on rattacherait les Hautes écoles aux universités.

Les compétences que Jean-Claude Marcourt souhaite voir attribuer à ces pôles sont vastes : répartition et coordination de l'offre d'enseignement au sein des différents sites ; coordination de la perception des droits d'inscriptions aux études comme les recettes qui y sont associées ; représentation au sein des différentes instances régionales, communautaires, nationales et internationales ; devenir le lien privilégié pour tous les établissements membres avec les acteurs locaux, publics et privés ;… En ce qui concerne **la gouvernance**, la note du cabinet Marcourt suggère trois niveaux de pouvoir : un niveau « exécutif » restreint, composé du recteur et des représentants des institutions membres ; un niveau « décisionnel » plus large, sorte de conseil académique ; un niveau « stratégique », orienté vers l'extérieur (ce niveau serait « *ouvert* » aux représentants des milieux politiques, culturels et sociaux et en même temps « *garant de l'autonomie et de la liberté académique du pôle* »). Pour les recteurs des universités francophones, c'est « non ». A l'exception de celui de l'UCL, accroché à l'académie, **les recteurs proposent une structure sur 3 niveaux :**

- Une académie avec des compétences en termes de visibilité internationale ;
- Trois chambres qui pourraient englober les conseils consultatifs existants (le conseil de l'enseignement supérieur artistique, le conseil général des Hautes écoles et le conseil interuniversitaire auquel se joindrait notamment le FNRS) ;

Des pôles de proximité construits sur des critères géographiques mais qui n'auraient que des compétences résiduaires.

Le Soir, 09/05/2011

DOA

Pour préparer la Communauté au boom démographique, la ministre de l'Enseignement a rédigé un décret qui s'appliquera à la rentrée 2011. Ce décret va modifier le paysage scolaire et promouvoir les DOA. Un DOA (degré d'observation autonome) est une école secondaire qui n'organise que le 1er degré. Il en existe une petite trentaine en Communauté. Qu'ils aillent dans le général ou dans le qualifiant, les élèves quittent tous le DOA et se trouvent ainsi sur pied d'égalité. Le choix du qualifiant est donc supposé « positif ». Le décret distingue **deux cas de figure :**

- **Dans une zone à problème** subissant un boom démographique : actuellement, pour créer une école (DOA ou 6 années), il faut 450 élèves au 1er octobre qui suit le lancement de l'école. Avec le décret, la norme passe à 340 pour créer un DOA et l'établissement aura 3, voire 4, ans pour atteindre les 340 élèves ;
- **Dans une zone sans problème** : le scénario envisagé est celui de restructurations. Il arrive en effet que 2 ou 3 écoles s'associent pour créer un DOA, en y transférant chacune leur 1er degré. Cette mise en commun subit les effets de l'« économie d'échelle ». Avec le décret, la réduction des moyens sera dégressive et étalée sur 6 ans.

Le décret revisite également **les modalités de création d'écoles**. Tous les trois ans, l'administration analysera les évolutions démographiques en Communauté française et identifiera des zones où il faut stimuler la création d'écoles. Dans ces zones, une école qui organise un seul degré devra compter 340 élèves et elle aura 3 ou 4 ans pour atteindre cette norme. L'école qui organise deux degrés devra compter 395 élèves et aura 5 ou 6 ans pour atteindre cette norme. L'école qui organise trois degrés devra compter 450 élèves et aura 7 à 8 ans pour y parvenir. En ce qui concerne les **« normes de maintien »**, avec le décret, une école qui n'inscrit pas assez d'élèves, aura 3 ans pour se remettre à flot. Enfin, quand une école n'a plus assez d'élèves et fusionne avec une autre école, le décret va **adoucir les pénalités à la fusion**. L'école qui n'a pas assez d'élèves aura donc 3 ans pour se remettre à flot et le décret l'incitera à fusionner le plus vite possible. Si une fusion est décidée dans l'année qui suit le moment où il a été constaté qu'il n'y avait plus assez d'élèves, les écoles qui fusionnent garderont pendant 3 ans 100% des moyens qu'elles devaient en principe perdre. Si la fusion est décidée dans les 2 ans, on descend à 75%. Dans les 3 ans, à 50%.

(Le Soir, 12/05/2011)

Réuni le 19 mai, le gouvernement de la Communauté française a adopté en deuxième lecture le projet de décret devant encourager les créations de DOA et devant faciliter la création d'écoles.

(Le Soir, 20/05/2011)

Antoine Bazantay, *secteur communication*

Education des enfants de migrants

Une troisième place belge en trompe-l'oeil

La Belgique se place en troisième position au classement MIPEX en termes d'éducation pour les enfants de migrants. Un résultat pour le moins surprenant alors que le dernier test Pisa pointait du doigt le caractère profondément inégalitaire de notre système éducatif. L'interprétation de ces résultats nécessite donc une grande prudence.

L'index des politiques d'intégration des migrants (MIPEX) est un outil permettant de mesurer les politiques d'intégration dans 31 pays d'Europe et d'Amérique du Nord[1]. Ce projet d'envergure est piloté par le British Council et le Migration Policy Group en partenariat avec 37 organisations nationales, dont la Fondation Roi Baudouin en Belgique[2]. Afin d'établir son classement, le MIPEX regroupe 148 indicateurs politiques de l'intégration des migrants, dans sept domaines : la mobilité sur le marché du travail, le regroupement familial, l'éducation, la participation politique, la résidence de longue durée, l'accès à la nationalité et la non discrimination.

Les lois et politiques sont évaluées par rapport aux standards européens ou internationaux les plus élevés visant à instaurer une égalité des droits, des obligations et des chances pour l'ensemble des résidents. La moyenne des indicateurs est ensuite effectuée pour obtenir le score dans chaque domaine politique, puis la moyenne générale du pays[3]. Selon les concepteurs du projet, il s'agit ainsi d'évaluer les politiques nationales à l'aune de la volonté de l'Union européenne, qui déclarait, dans son programme de travail pour 2010-2014, que « *l'objectif d'accorder à tous des droits, des obligations et des chances comparables* » était « *au cœur de la coopération européenne sur l'intégration* »[4]. Cette volonté apparaît cependant bien théorique alors que la Commission et le Conseil de l'Union européenne entendent renforcer les contrôles aux frontières et réviser la gouvernance de Schengen[5].

Un modèle d'intégration ?

A première vue, les scores semblent plutôt flatteurs pour la Belgique. Au classement général, elle pointe en sixième place[6] avec 67%, un résultat bien au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne (52%) et légèrement meilleur que celui des Etats-Unis (62%). La Belgique enregistre aussi une amélioration de 4 points par rapport à l'indice MIPEX précédent, établi en 2007. En termes d'éducation, un domaine politique que le MIPEX a ajouté à l'édition de 2011, les résultats pour la Belgique sont encore plus éloquents : avec 66%, elle se situe en troisième position, derrière la Suède (77%) et le Canada (71%), et très loin devant la moyenne de l'Union européenne, qui stagne à 39% !

On est alors en droit de se demander comment la Belgique obtient un tel score. Les indicateurs de l'éducation mesurent l'accès à l'enseignement des enfants de migrants, le ciblage des

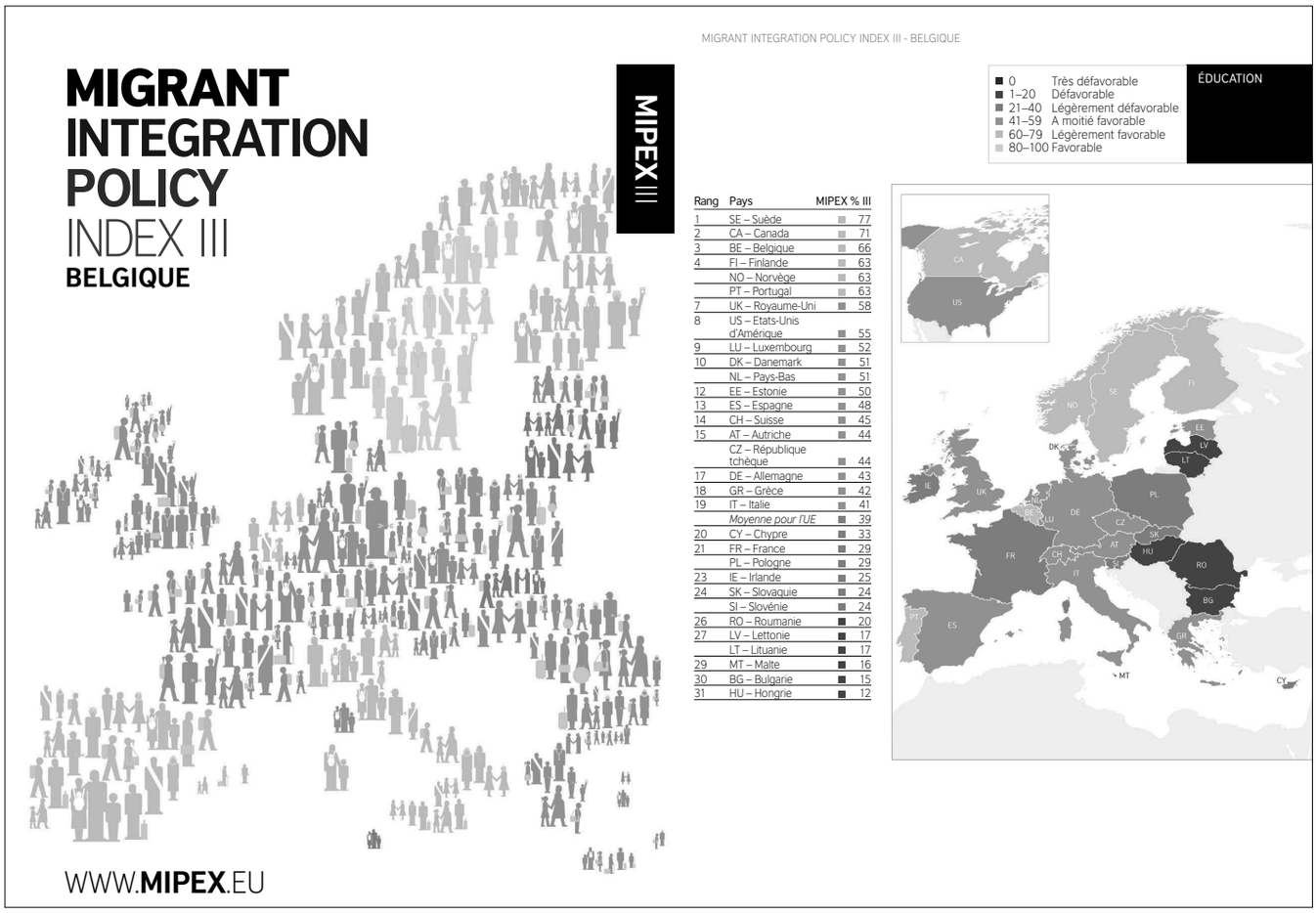

Rang	Pays	MIPEX % III
1	SE – Suède	77
2	CA – Canada	71
3	BE – Belgique	66
4	FI – Finlande	63
	NO – Norvège	63
	PT – Portugal	63
7	UK – Royaume-Uni	58
8	US – Etats-Unis d'Amérique	55
9	LU – Luxembourg	52
10	DK – Danemark	51
	NL – Pays-Bas	51
12	EE – Estonie	50
13	ES – Espagne	48
14	CH – Suisse	45
15	AT – Autriche	44
	CZ – République tchèque	44
17	DE – Allemagne	43
18	GR – Grèce	42
19	IT – Italie	41
	Moyenne pour l'UE	39
20	CY – Chypre	33
21	FR – France	29
	PL – Pologne	29
23	IE – Irlande	25
24	SK – Slovaquie	24
	SI – Slovénie	24
26	RO – Roumanie	20
27	LV – Lettonie	17
	LT – Lituanie	17
29	MT – Malte	16
30	BG – Bulgarie	15
31	HU – Hongrie	12

besoins, les nouvelles possibilités et l'éducation interculturelle pour tous[7]. Les auteurs de l'étude estiment, entre autres, que les Communautés française et flamande *« ciblent mieux les besoins »* scolaires spécifiques des enfants de migrants. Elles *« prennent conscience des différents défis que rencontrent les élèves issus de la diversité, et commencent à s'y attaquer. Tous les élèves ont la possibilité d'apprendre certaines langues de communautés immigrées, ou des éléments de leurs cultures. Tous les nouveaux arrivants doivent recevoir une orientation ciblée et un soutien linguistique de bonne qualité, les écoles recevant quant à elles des formations, des financements et des instructions spécifiques. »* Les auteurs indiquent en outre que les écoles francophones *« se concentrent sur les inégalités sociales »* avec un soutien spécifique apporté aux réfugiés et aux nouveaux arrivants en provenance de pays en développement. Quant aux écoles néerlandophones, poursuivent-ils, elles apportent aussi *« un soutien spécifique aux élèves socialement défavorisés issus de familles de migrants, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue. »*

Inégalités communautaires

On aurait toutefois tort de s'arrêter à ces résultats très quantitatifs. D'abord, parce qu'avec une note moyenne de 55%, l'éducation des enfants de migrants en Communauté française se situe loin derrière son homologue flamande (76%). Leurs résultats sont globalement similaires en matière d'accès et d'approche interculturelle, mais en ce qui concerne les besoins et les chances, *« les écoles néerlandophones disposent d'une plus grande quantité d'informations traduites, pratiquent davantage le travail social auprès des parents migrants, disposent de plus de données sur les élèves migrants, et d'un plus grand nombre de projets favorisant la mixité sociale à l'école. »*

Ensuite, parce que ces indicateurs ne se concentrent que sur la législation. *« MIPEX identifie dans quelles mesures l'Etat supprime les obstacles juridiques à l'intégration des immigrés mais ne prétend pas mesurer les effets et l'efficacité des politiques d'intégration sur le terrain. »*, rappelle Thomas Huddleston, coordinateur de recherche pour le Migration Policy Group. Or, entre la loi et la pratique, un fossé peut exister, comme le prouve l'application toute relative que font certaines écoles du décret « inscriptions » en Communauté française.

A ce titre, il est d'ailleurs éclairant de comparer l'indice MIPEX aux résultats de la Belgique obtenus lors du test Pisa 2009 de l'OCDE. Ce dernier montrait nettement le caractère très inégalitaire de l'école francophone. *« Les politiques ciblées n'assurent visiblement pas une égalité des chances effective aux élèves issus de l'immigration. Les enquêtes PISA sont très claires à ce niveau : notre système d'enseignement n'arrive pas à assurer son rôle d'ascenseur social pour les migrants. Le problème de fond, c'est la ségrégation scolaire belge, qui est une des plus fortes parmi tous les pays industrialisés. »*, indique Dirk Jacobs, sociologue à l'ULB.

> *Les Communautés française et flamande prennent conscience des différents défis que rencontrent les élèves issus de la diversité, et commencent à s'y attaquer. Tous les élèves ont la possibilité d'apprendre certaines langues de communautés immigrées, ou des éléments de leurs cultures.*

Et après le secondaire ?

Marie-Claire Foblets, juriste et anthropologue, professeure à la KUL et à l'Université d'Anvers, demeure elle aussi dubitative devant les résultats MIPEX : *« les enfants de migrants ont certes accès à l'enseignement primaire et secondaire, mais qu'en est-il du supérieur ? Ne faudrait-il pas instaurer la gratuité et améliorer les systèmes de bourse et d'équivalences des diplômes à tous les niveaux ? »*, s'interroge-t-elle.

De même, qu'en est-il de l'accès à l'emploi et de la mobilité sur le marché du travail pour les migrants ? Dans ce domaine, la Belgique est à la traîne, en 17e position du classement MIPEX, avec un résultat de 53%, derrière la moyenne de l'Union européenne de 57%. En 2009, près de 30% des ressortissants des pays tiers étaient au chômage en Belgique, contre une moyenne de 7,9% seulement pour l'ensemble de la population.[8]

Au-delà des classements

Dès lors, quelles sont les solutions et de quels pays peut-on s'inspirer ? Si certains pays nordiques offrent certes de bons exemples, comme la Suède, où une politique importante de promotion de l'école pour tous a été mise en place, pour Dirk Jacobs, aucune solution n'est universelle : *« Il n'y a pas de panacée. Les solutions dépendent des populations migrantes. »* Selon lui, il faut cependant éviter les écoles ghettos et responsabiliser tous les acteurs du secteur de l'enseignement.

Actuellement les politiques d'intégration paraissent encore trop réactives, elles n'anticipent pas suffisamment les différentes problématiques. Pour parvenir à inverser cette tendance, un panorama des bonnes pratiques nationales apparaît nécessaire. *« Nous avons besoin d'instruments pour analyser correctement la question migratoire. »*, estime Edouard Delruelle, directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. D'où l'intérêt de l'index MIPEX : car si le classement des pays reste un outil relativement superficiel, il permet au moins d'établir une banque de données précise. En cela, il constitue sans doute un préalable utile à des débats plus approfondis et à une amélioration des politiques de migration et d'intégration. ■

1. Les 27 Etats membres de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse, les Etats-Unis et le Canada.
2. Toutes les données, ainsi qu'un générateur de graphiques, sont disponibles sur le site Internet : www.mipex.eu
3. Un maximum de 3 points est accordé quand les politiques satisfont aux standards les plus élevés d'égalité de traitement. Une note de 2 est donnée quand les politiques sont à mi-chemin des standards les plus élevés et une note de 1 signifie que les politiques sont les plus éloignées de ces standards. Une fois les moyennes effectuées, les notes sont converties en pourcentages. Dans chaque pays, des experts et des institutions nationales sont consultés.
4. Le MIPEX est d'ailleurs cofinancé par le Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers.
5. PR CO 25 et COM (2011) 248 final.
6. Derrière la Suède (83%), le Portugal (79%), le Canada (72%), la Finlande (69%) et les Pays-Bas (68%), mais devant la Norvège (66%), l'Italie (60%), l'Allemagne et le Royaume-Uni (57%) et la France (51%).
7. **Liste des indicateurs pour l'éducation : Accès :** Accès à la scolarité préprimaire ; L'éducation obligatoire en tant que droit ; Evaluation des acquis antérieurs ; Accompagnement pour accéder à l'enseignement secondaire ; Accès à la formation professionnelle ; Accès à l'enseignement supérieur ; Conseils et orientation. **Ciblage des besoins :** Programmes d'initiation ; Aide à l'apprentissage de la (des) langue(s) d'enseignement ; Suivi des élèves ; Situation des élèves migrants au regard de l'éducation ; Formation des enseignants. **Nouvelles possibilités :** Possibilité d'apprendre les langues des migrants ; Cultures des migrants ; Promotion de l'intégration et contrôle de la ségrégation ; Mesures d'accompagnement des parents et des communautés. **Education interculturelle pour tous :** Inclusion dans les programmes scolaires ; L'Etat soutient les initiatives d'information ; Modification des programmes scolaires pour rendre compte de la diversité ; Adaptation de la vie quotidienne ; Recrutement de migrants parmi le personnel ; Formation des enseignants.
8. Eurostat.

L'équipe de recherche sous la direction des Professeurs **Pourtois, Desmet et Lahaye** *- CERIS, Université de Mons*

Polo le Lapin… qui apporte des mots à l'école et en famille

Une recherche-action innovante pour stimuler le langage des jeunes enfants

En mai 2008, sous l'impulsion des ministres de l'Enseignement obligatoire, Marie Arena et Christian Dupont, le gouvernement de la Communauté française sollicite le Centre de Recherche et d'innovation en Sociopédagogie familiale et scolaire (CERIS - Université de Mons), dirigé par le Professeur Jean-Pierre Pourtois, en vue de mener une recherche-action pluriannuelle sur le thème « Parents partenaires de l'éducation ». Le but poursuivi par les Professeurs J-P. Pourtois, H. Desmet, W. Lahaye et leur équipe de recherche (B. Humbeeck, F. Hardy, V. Della Piana, A. Tutak, P. Couvreur, A. Hachat, M. Berger) est de favoriser le développement optimal de l'enfant dans sa famille et à l'école maternelle.

En effet, les familles ne sont pas égales face aux apprentissages. Le concept de prévention est au cœur du projet. La thèse du déterminisme social de Bourdieu illustre bien la problématique de l'inégalité scolaire des individus en fonction de leur classe sociale. Si tous les apprentissages sont concernés, celui du langage apparaît comme étant particulièrement touché par les inégalités sociales. Ainsi, une étude menée par Bentolila (2008), traitant des acquisitions langagières des jeunes enfants fréquentant l'école maternelle, rapporte qu'une proportion importante d'élèves maîtrisent, en fin de cycle, 800 mots alors que d'autres possèdent un champ lexical de 2500 mots. Or les travaux scientifiques de Bruner et Vygotsky mettent en évidence le rôle du langage dans la construction des connaissances et dans la structuration cognitive. Ainsi, le langage, tant dans sa dimension expressive que réceptive, est un puissant facteur de réussite scolaire. Il discrimine les milieux sociaux car l'école légitime souvent le langage de la classe supérieure. Les enfants de milieu populaire sont, sur ce plan, toujours perdants.

La présente recherche-action vise donc à favoriser les relations entre l'école, la famille et la société afin d'optimaliser les apprentissages en cycle maternel et plus spécifiquement l'acquisition de compétences langagières. L'approche développée est celle d'une démarche co-éducative menée dans un esprit d'alliance, d'acceptation, d'actions conjointes entre parents et professionnels de l'éducation en vue de rassembler les bonnes pratiques en matière d'éducation et de relation école/famille. Il s'agit éga-

bref

Lev Vygotski

Lev Semionovitch Vygotski (né le 17 novembre 1896 - mort le 11 juin 1934) est un psychologue russe connu pour ses recherches en psychologie du développement et sa théorie historico-culturelle du psychisme.

Hors de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), il a été découvert dans les années 1960. C'est un penseur qui a introduit la notion du développement intellectuel de l'enfant comme une fonction des groupes humains plutôt que comme un processus individuel. Ses contributions sont estimées actuellement par les tenants du constructivisme social comme primordiales dans l'évolution de notre compréhension du développement de l'enfant.

Vygotski élabore une théorie des fonctions psychiques supérieures grâce à la méthode génétique, conçue comme une « histoire sociale » c'est-à-dire qu'en référence à la théorie sur l'« excentration » de Leontiev « les transmissions ne sont pas simplement d'ordre héréditaires mais aussi culturelles ». Pour Vygotski, l'apprentissage est un processus d'appropriation de ces systèmes, un processus d'appropriation de ces outils.

Plus simplement, Vygotski dit que l'intelligence se développerait grâce à certains outils psychologiques que l'enfant trouverait dans son environnement parmi lesquels le langage (outil fondamental). Ainsi, l'activité pratique serait intériorisée en activités mentales de plus en plus complexes grâce aux mots, source de la formation des concepts.

Pour Vygotski, le langage dit « égocentrique » de l'enfant a un caractère social et se transformera ensuite en langage dit « intérieur » chez l'adulte et serait un médiateur nécessaire dans le développement et le fonctionnement de la pensée.

Il présente à partir de travaux expérimentaux le développement des concepts sous forme de complexes chez le tout petit enfant, jusqu'aux concepts élaborés, employés par les adultes.

(Source : Wikipédia)

> *« Les élèves qui ont participé au dispositif de co-éducation ont présenté d'importants gains en langage, et cela quels que soient le réseau d'enseignement, le quartier, le genre et le milieu social des enfants. »*

lement de développer un partenariat en action concertée dans le domaine social, familial et préscolaire en suscitant la prise de conscience de la communauté sur son rôle éducatif.

Cette recherche innovante tient compte d'abord des réalités des professionnels de terrain au travers d'un travail co-construit entre enseignants, parents, enfants et chercheurs dans plusieurs écoles dites « pilotes ». Ensuite, ce travail commun est proposé à l'ensemble des écoles d'une entité, ville ou commune. D'autre part, le projet « Parents partenaires de l'éducation », nommé également « Eduquons ensemble avec Polo le Lapin », a pour ambition de relier les sphères politiques, pédagogiques et scientifiques pour œuvrer contre l'échec scolaire en avancée perpétuelle. On redouble en cycle maternel ! Nous ne pouvons accepter cela sans agir avec les responsables politiques et de l'enseignement, les professionnels de terrain, les familles et la communauté. Ecole-Famille-Communauté, même combat !

L'école maternelle, un déterminant pour le futur

L'école maternelle représente souvent le premier lieu institutionnel et de socialisation après la famille, et la qualité de ce premier passage des parents à l'enseignant préfigure la trajectoire future de l'enfant. Ces expériences précoces nourrissent en effet le développement des compétences affectives, cognitives et sociales des enfants, futurs citoyens. De plus, à cette période, les parents investissent le projet scolaire de leur enfant, préparant déjà la qualité de la relation parents-enseignant tout au long de sa scolarité.

La dynamique co-éducative « école-famille-communauté » a été initiée dans les écoles préscolaires de Charleroi voilà plus de deux ans et fournit des résultats positifs, notamment au niveau de l'acquisition du langage. Par ailleurs, en parallèle, le programme favorise chez le parent l'exercice de son rôle éducatif. Un programme de soutien à la parentalité est proposé dans des structures d'accueil (crèches, maisons pa-

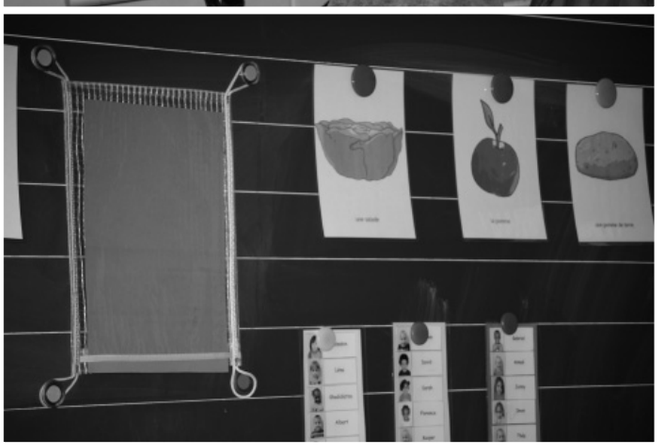

rentales, écoles, CPAS…) selon les ressources de la ville ou de la commune.

Une co-éducation institutionnalisée a également été initiée en synchronie à Péruwelz, ville d'accueil de la phase élaborative du programme, en collaboration avec le CPAS et la maison de la parentalité, structures habilitées à travailler en réseau avec les milieux défavorisés. Une adaptation du projet aux entreprises est programmée pour septembre 2011 en vue d'adresser une aide à la parentalité aux travailleurs-parents. Actuellement, la commune d'Etterbeek abrite la recherche-action pour amorcer la phase de vérification de la transférabilité. L'originalité de cette commune est, sans conteste, l'ancrage sur les quartiers multiculturels.

En outre, le projet ouvre des perspectives internationales dans la mesure où l'expérience pilote pourrait être reproduite dans les villes de Belfort, de Nantes, d'Asnières (France), de Coimbra (Portugal), de Vérone, de Florence, de Cesena, de Padoue (Italie), de Malaga (Espagne) et de Montréal (Canada).

Dessine-moi un lapin…

Lors d'un rêve utopique et humaniste, nous avons croisé le chemin d'un personnage particulier possédant à la fois le bon sens d'un adulte réfléchi et l'imaginaire lié à l'enfant.

A son tour, il nous a dit… dessine-moi un lapin. Dessine-moi un lapin qui permettrait de mieux se comprendre, d'échanger, de partager ; un lapin qui ferait le lien entre l'école et la famille. Un lapin qui crée de la reliance entre le monde réfléchi des adultes et l'imaginaire des enfants. Un lapin qui rassure, mais également un lapin qui apporte des mots de la classe vers la famille, mais aussi de la famille vers la classe. Un lapin respectueux des langages, un lapin qui peut donner « sa chance » à tous les enfants, sans distinction de classe ou de culture…

Depuis trop longtemps, la voix du petit prince nous murmure qu'il faut agir…

Le projet « Eduquons ensemble » a comme philosophie que chacun est porteur d'un savoir à partager, chaque individu est source de richesse éducative. C'est pourquoi nous avons sollicité dans un premier temps les enseignantes de maternel, à nous présenter les activités de stimulation du langage qu'elles dispensaient en classe. Ensemble, nous nous sommes rendu compte qu'il n'existait pas d'outils à disposition pour stimuler les acquisitions langagières des enfants de trois à cinq ans. La naissance de Polo le Lapin s'annonçait implicitement…

Dessine-moi Polo le Lapin…

Nous nous sommes mis au travail, professionnels de terrain, parents, professeurs d'Université, chercheurs, avec l'appui du monde politique, des inspections du maternel et primaire, des représentants de l'enseignement, des coordinateurs pédagogiques et des associations du secteur de l'éducation, pour créer un outil reliant le savoir des enseignants et le savoir scientifique.

Maxime Berger, concepteur graphique, a dessiné Polo le Lapin et, tous ensemble, nous avons produit quinze fascicules de langage « Eduquons ensemble avec Polo le Lapin » co-construits avec les activités de langages des institutrices et une grille définissant le capital mot à maîtriser pour chaque âge (Boisseau, 2008).

Ainsi, Polo le Lapin propose de jouer avec les mots en classe et en famille. Les fascicules sont investigués en classe au travers d'une version spécialement conçue par et pour les enseignants. Ensuite, chaque enfant peut ramener au foyer une version adaptée pour lui afin de jouer, avec ses parents, les jeux proposés sous forme de trois activités.

De plus, Polo est un lapin qui voyage réellement entre l'école et la famille sous forme de peluche, véritable mascotte de la classe. L'enfant revient ensuite raconter à ses camarades les aventures que le petit lapin a vécues chez lui. Enseignants-parents-enfants confectionnent alors le carnet de voyage de Polo où sont mises en scène les escapades du lapin en famille ou lors de visites ou voyages scolaires. Personnage rassurant pour les enfants, il les accompagne dans leur développement en faisant le lien entre l'école et la famille

Une première évaluation des effets de ce programme de stimulation du langage a été

réalisée au cours de l'année 2009-2010. L'échantillon expérimental était constitué de 289 enfants, issus des écoles pilotes du grand Charleroi qui appliquent le programme depuis le début de l'année. Cette évaluation s'est révélée significative : par rapport à un groupe témoin, les élèves qui ont participé au dispositif de co-éducation ont présenté d'importants gains en langage, et cela quels que soient le réseau d'enseignement, le quartier, le genre et le milieu social des enfants. En outre, une progression plus importante s'observe au sein des familles non francophones, et issues d'un milieu socio-économique moyen ou inférieur. Il s'avère donc que le programme « Eduquons ensemble avec Polo le Lapin » produit bien les effets escomptés ; il contribue à réduire l'écart entre classes sociales, réseaux, quartiers et genres. Une deuxième évaluation est en cours pour l'année 2010-2011 afin de corroborer les résultats initiaux.

Le village de Polo le Lapin

Lors de la première phase de la recherche, des séquences vidéo ont été tournées pour illustrer les activités d'apprentissage en classe. Les parents ont été invités à visionner les séquences et à donner leurs impressions. Le but est de valoriser le travail quotidien des enseignantes et de faire prendre conscience aux parents de l'importance du jeu dans les apprentissages et dans le développement de l'enfant.

Les parents sont maintenant invités à réaliser à la maison, avec leur enfant, des jeux proposés par l'enseignant. Les chercheurs ont ainsi contribué, par la création d'une alliance empreinte de confiance et de réciprocité, à la mise en place d'un climat favorable pour d'autres actions en direction des parents, dont les groupes d'éducation familiale, l'un des points d'orgue du projet.

La mise en place de groupes de parole de parents concrétise la volonté de réunir un ensemble de personnes impliquées dans l'exercice et l'expérience de la parentalité, de façon à favoriser l'émergence commune d'énoncés signifiants susceptibles d'aider chacun d'entre eux à améliorer ses compétences éducatives.

« Notre finalité est de créer une problématologie. Nous vivons dans une société qui donne facilement des réponses. Nous ne voulons pas tomber dans ce piège de donner des réponses avec les parents et avec les enseignants. L'essentiel consiste à fournir un référentiel de développement. En d'autres termes, nous sommes des facilitateurs de conscience en vue de préparer l'émancipation. Si on accepte l'idée selon laquelle chacun peut contribuer à son émancipation, alors on peut s'apercevoir que tout devient possible. » (Professeur J-P. Pourtois).

En outre, nous expérimentons actuellement la volonté de rassembler les familles par l'intermédiaire des associations de parents de toutes les écoles maternelles implantées dans le projet afin de créer le village de Polo, véritable échange de savoirs ; ou lors de réunions, des parents ne parlant pas le français pourraient se faire aider pour utiliser les fascicules « Eduquons ensemble avec Polo le lapin » par des parents parlant le français et issus de la même culture.

Polo à la télévision

Polo le Lapin se produit aussi à la télévision. « Une éducation presque parfaite », programme de télévision éducative conçu par l'équipe de chercheurs du CERIS en collaboration avec l'équipe de production de TéléSambre, va à la rencontre des familles dans leur foyer. Dix émissions sont proposées avec des thèmes abordant des questions autour de l'éducation afin de sensibiliser parents et éducateurs quant à l'importance de la stimulation des langages au foyer, de la satisfaction des besoins affectifs, cognitifs, sociaux et de valeurs de l'enfant. Une nouvelle saison diffuse actuellement trois émissions sur la petite enfance. Dès le moi de mai 2011, « Une éducation presque parfaite » version adolescents sera déclinée en neuf émissions qui vous promettent quelques surprises et une meilleure compréhension de la « planète ado ».

Parce que…

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. (Mais peu d'entre elles s'en souviennent) »…

…*« Qu'est-ce que signifie, apprivoiser ? »*…

Le petit Prince

« C'est une chose trop oubliée » dit le renard. « Ca signifie, créer des liens… ». (Antoine de Saint-Exupéry) ■

La présente recherche-action « Parents partenaires de l'éducation », commanditée par la Communauté française avec le soutien de la ministre de l'Enseignement obligatoire Marie-Dominique Simonet et dirigée par les Professeurs Jean-Pierre Pourtois, Huguette Desmet et Willy Lahaye de l'Université de Mons, vise à favoriser les relations entre l'école, la famille et la société afin d'optimaliser les apprentissages (en cycle maternel) et plus spécifiquement l'acquisition des compétences langagières.

Professeurs : *J-P Pourtois, H. Desmet, W. Lahaye*
Chercheurs : *B. Humbeeck, F. Hardy, V. Della Piana, A. Tutak, A Hachat, M. Berger*
Université de Mons

Bibliographie

- Bentolila A., *La maternelle au front des inégalités linguistiques et sociales*, Rapport au Ministère de l'Education Nationale, 2008 ;
- Bruner J., *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz, 1987 ;
- Vygotsky L. V., *Pensée et langage*, Paris, Messidor, 1969.

Dossier réalisé par Iouri Godiscal et Natacha Guilitte, *secteur Formation*

Les nouvelles fanfares

Il nous est tous arrivé au moins une fois dans notre vie de voir jouer une fanfare : dans les carnavals de Wallonie, sur une place lors d'une fête de quartier à Liège ou Bruxelles, dans un festival de musiques du monde, lors d'une manifestation ou dans un stade de football.

Par définition, une fanfare est un ensemble de musiciens dont les instruments sont exclusivement des cuivres. Par analogie et simplification, une fanfare peut également désigner un groupe de musiciens amateurs formé de cuivres, mais aussi de bois, le plus souvent spécialisé dans la musique de rue[1]. En fait, le terme « fanfare » regorge encore, pour beaucoup d'entre nous, de connotations et stéréotypes liés à l'image traditionnelle de la fanfare : militaire, costumée, défilant au pas dans les villages. Mais au cours des trente dernières années, le paysage des fanfares a fortement changé en Belgique et dans le monde occidental, principalement dans les zones urbaines. On les appelle fanfares modernes ou alternatives, néo ou nouvelles fanfares, Combos, Bandas … Elles sont métissées et hybrides parce qu'elles mélangent les styles musicaux et des instruments d'ici et d'ailleurs. Elles sont surtout « festives » car elles associent à leur musique une performance, une animation, pour former un spectacle. Enfin, elles remplissent des fonctions sociales, pour leurs musiciens comme pour leur public.

Los Trogos

Dans ce dossier, nous avons décidé de vous les faire connaître un peu mieux, car elles font partie du petit monde des musiques alternatives, peu médiatisées. Indépendantes dans leurs moyens de production, elles ne bénéficient que rarement d'un support discographique. Il faut donc aller à leur rencontre sur le terrain pour les entendre et éventuellement se procurer leur « démo », ou taper leur nom dans Youtube pour en savoir un peu plus. Pourtant, ces nouvelles fanfares se professionnalisent peu à peu et se multiplient, et surtout elles collaborent souvent à bon nombre d'actions émanant des associations culturelles, d'éducation permanente, ou de cohésion sociale, et remplissent ainsi de nouvelles fonctions sociales dont nous parlerons aussi dans ce dossier.

Vous trouverez dans ce numéro spécial d'Eduquer une compilation CD reprenant une quinzaine de titres produits par ces nouvelles fanfares. Loin d'être exhaustif, nous espérons qu'il vous donnera toutefois un aperçu des tendances actuelles de ces nouvelles formes musicales.

Dans ce projet fastidieux qui est une première pour nous, nous avons, un peu « à la débrouille », tenté de rassembler une série d'informations relatives aux nouvelles fanfares, afin de vous faciliter leur découverte, c'est pourquoi vous y trouverez aussi un répertoire, le référencement d'événements et des lieux où les trouver.

L'été approchant, nous avons saisi l'occasion de déjà vous apporter dans votre boîte aux lettres un peu de la ferveur festive qui vous attend au coin d'une rue ou sur un kiosque pendant les mois à venir. Alors n'oubliez pas d'emmener vos enfants et petits-enfants voir la fanfare ! ■

1. Source : Wikipedia.

Michel Demeuldre, *professeur à l'ULB*

Sonnez trompettes, battez tambours

Les cuivres de la parade guerrière à la société de loisirs

Jusqu'au dernier quart du XX^e^ siècle, les orchestres de cuivres incarnaient, sur le plan sonore, les qualités viriles dans les classes populaires. En une génération, la fonction des fanfares est en train de basculer dans nos sociétés vers les formes de convivialité plus feutrées du public mixte des classes moyennes.

Les orchestres de cuivres assurèrent longtemps le rôle opposé des pacifiques et sédentaires instruments à cordes, vecteurs de confidences et d'émotions lyriques, confinés aux espaces fermés, intimes, vespéraux, devant des publics contemplatifs ou valsant amoureusement. Au contraire, en Occident, les cuivres retentissaient au grand jour, en plein air, joués gaillardement par des cavaliers et des fantassins hérissés de bannières, exhibant leurs tenues rutilantes de coqs dominateurs poussant leur cocoricos, debout, érigés sur leurs ergots. Dans tout l'Orient indou et musulman, les cordes accompagnant la voix étaient tolérées dans les cours et les salons aristocratiques, alors que les cuivres et hautbois, bruyants, sources d'exubérance et de relatif désordre étaient relégués aux festivités populaires et joués par des castes inférieures, des esclaves de religions soumises, juifs, chrétiens ou tsiganes.

Avant la mutation contemporaine, et depuis des millénaires, les trompettes ont toujours eu le rôle annonciateur d'évènements dramatiques, proclamateur de victoires grandioses, accompagnateur de marches et de charges belliqueuses souvent destructrices, et symbolisé force, héroïsme et puissance. Des trompettes de Jéricho aux fanfares guerrières et des fastes de Versailles aux clairons des cavaleries, les cuivres pétaradants ont inspiré la crainte ou l'espoir à l'annonce de l'arrivée de renforts.

Une sociabilité virile

Comme la plupart des musiciens de fanfares avaient acquis leur art dans les armées, l'histoire des traditions musicales des cuivres se confond avec leurs passés militaires. Cela contribue à expliquer certains caractères récurrents de sociabilité virile typique chez ces musiciens. Même dans les fosses des opéras et dans les coulisses des salles de concerts symphoniques, les « cuivres » ont acquis une réputation de buveurs de bière, de joueurs de carte et de spécialistes des histoires lestes et autres gauloiseries. Dans nos pays, avec la généralisation du service militaire obligatoire, les représentants des classes paysannes, puis surtout ouvrières, ont pu se familiariser avec ces instruments avant de s'illustrer d'abord dans les processions religieuses de paroisses villageoises, les carnavals et dans certaines fanfares ouvrières, comme ces brass bands propres à telle ou telle mine ou usine de Grande

Bretagne que le film anglais «Brassed off» a immortalisés.

Le protestantisme méthodiste et de l'armée du salut, qui ont surtout investi les couches populaires britanniques et formé les cadres du parti travailliste, a encouragé la généralisation de tels brass bands pour lutter contre l'alcoolisme du samedi soir et mieux encadrer les couches populaires. Les missions britanniques et hollandaises ont également popularisé ce type d'orchestre dans les colonies d'Asie et d'Afrique et créé un facteur de distinction très caractéristique entre colonies à majorité protestante et celles dominées par les missions catholiques.

En République démocratique du Congo, les seules fanfares existantes sont celles des églises kimbanguistes. La plupart des trompettistes des grands orchestres comme l'OK Jazz et l'African fiesta ont été recrutés dans ces églises où aujourd'hui femmes, hommes et enfants sont impliqués dans cette activité. Mais c'est en Ethiopie que la tradition militaire des fanfares a connu l'histoire la plus brillante avant d'être brusquement interrompue par la dictature procommuniste du Derg. C'est le tsar de Russie qui fit don des instruments de la première fanfare au Negus pour féliciter ce roi orthodoxe d'Afrique qui s'était montré capable de lutter efficacement contre les tentatives de colonisation britannique et italienne. Par la suite et surtout entre 1951 et jusqu' à la fin des années 1970, ces orchestres d'institutions militaires et policières ont accompagné les meilleurs chanteurs dans les grandes salles créées par Hailé Sélassié, comme le Hall de Noël qui comptait 3000 places.

En Asie, les fanfares ont maintenu les traditions musicales militaires, surtout britanniques et hollandaises, mais dans certaines îles, et singulièrement aux Philippines, il existe de nombreuses fanfares d'instruments en bambou pour faire face aux prix prohibitifs des instruments en cuivre.

Par contre en Amérique, les cuivres ont remplacé les flûtes dans les fêtes de plein air, en particulier au cours des processions et des carnavals dans les Andes. Certains styles, comme le *huayno* péruvien ou la *ranchera* mexicaine, confèrent aux cuivres un caractère de marqueur identitaire d'indianité. Paradoxalement, ce sont les étudiants latinos à Paris qui ont popularisé, dans les années 1960, des ensembles de flûtes de pan qui ont créé un engouement en Europe pour ce qui apparaissait comme «typiquement inca» et suscité une demande des touristes pour ce genre d'ensembles accordés sur des harmonies européennes sur le modèle des trios et quatuors de musique de chambre. Or les flûtes étaient le plus souvent, et depuis toujours, un instrument solitaire car sa fabrication pour occuper une place fixe dans un ensemble réglé sur un type d'harmonie n'est survenue que dans la diaspora latino, avec des groupes comme «*los Incas*», «*los calchakis*» et autres.

> *Même dans les fosses des opéras et dans les coulisses des salles de concerts symphoniques, les «cuivres» ont acquis une réputation de buveurs de bière, de joueurs de carte et de spécialistes des histoires lestes et autres gauloiseries.*

Un rôle identitaire

En revanche, les fanfares péruviennes et boliviennes assurent la continuité des traditions dans les villages et jouent un rôle fortement identitaire en milieu urbain. Dans les Caraïbes et aux Etats Unis, les cuivres ont joué un rôle révolutionnaire en constituant le Jazz et la Salsa. C'est essentiellement la puissance sonore des cuivres, première amplification acoustique, qui explique ce rôle essentiel dans l'innovation la plus marquante de l'histoire de la musique. Des fanfares créoles françaises de la Nouvelle Orléans au Cotton's Club de Harlem et aux big bands, prestige de la mafia de Kansas City et de Chicago, les cuivres ont été les premières manifestations du besoin de défoulement libératoire des hommes sortis de l'esclavage.

Il fallait des instruments puissants et sonores pour affirmer la libération et la créativité de populations déculturées, châtrées, réduites au silence et à l'impuissance totale. La trompette est l'instrument le plus capable de produire l'icône sonore véritablement la plus phallique et la métaphore la plus éclatante de l'érection, au même titre que les obélisques, tours, clochers ou que le son pétaradant des motos, avant d'être détrônée par celui amplifié et distordu de la guitare électrique. Rien n'est un défi plus puissant que ce cri lancé par l'organe cuivré d'un Miles Davis ou l'érection d'une trompette serbe se lançant dans une ascension jaculatoire hypertendue vers un sommet suraigu, tel le cri d'un appel à la prière au sommet d'un minaret.

Au concours de Guca en Serbie, c'est

Sélection Médias

Films

Brassed Off :
réalisé par Mark Herman en 1996

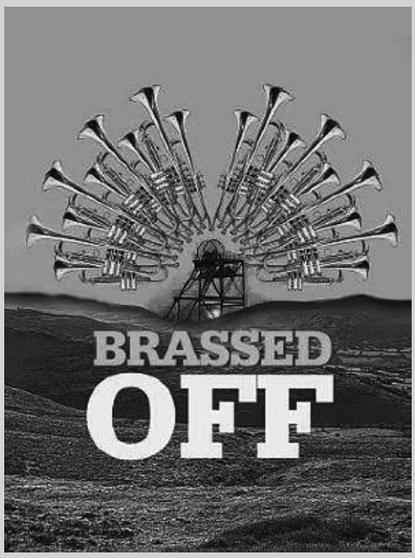

Brassed Off retrace l'histoire d'une fanfare de mineurs anglais qui, dans les années 1980, se bat contre la fermeture d'une mine. Les musiciens, qui participent au championnat national des brass bands, voient alors dans ce concours l'occasion d'exprimer leurs opinions politiques. La bande originale de ce film est interprétée par le « Grimethorpe Colliery Band», et l'histoire en elle-même s'inspire du récit de ce *brass band* de mineurs anglais. Ce film a reçu plusieurs récompenses dont le César du meilleur film étranger en 1998.

Sélection Médias

Livres

Fanfares - Structures socio-musicales aux sens larges :

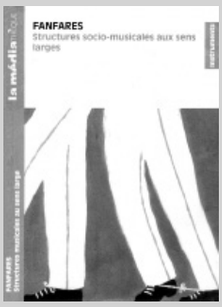

La Médiathèque de Belgique
La Médiathèque a édité une brochure traitant du rôle social des fanfares dans le monde. « Près de 400 références parmi lesquelles les vidéos et films ne sont pas oubliés. Une bibliographie en fin de volume indique des ouvrages, articles et livrets particulièrement remarquables. »

Le Guide des fanfares :

Irma - Janvier 2008
Edité par L'Irma (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles).

Ce guide propose quelques 6000 contacts de fanfares et de lieux de programmation en France.

Les mondes de l'harmonie :

Vincent Dubois, Jean-Matthieu Méon et Emmanuel Pierru - La dispute - 2009

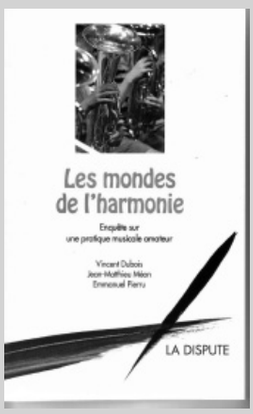

Vincent Dubois et ses comparses mènent l'enquête sur cette pratique musicale amateur. Quelle est aujourd'hui la place des orchestres d'harmonie dans notre société ? Cette pratique s'essouffle-elle ? Comment se maintient-elle ? Comment est-elle vécue de nos jours ?

dans une ambiance survoltée que s'affrontent fanfares et virtuoses de la trompette de tous les Balkans. La compétition et les joutes en combat singulier entre ces ensembles, en majorité tsiganes, rappellent les duels et luttes acharnées des orchestres de Jazz pour s'imposer comme ensemble attitré d'un des bordels de Storyville en Louisiane. La popularité internationale de ce type de musique est en grande partie due aux films du bosno-serbe Emir Kusturica, mais également après les films «*Laço Drom*» et autres docu fictions, les *tarafs* («bande» en turc) tsiganes ont la cote chez les fans de la World-Music.

Paradoxalement, c'est précisément à ce moment que les tsiganes subissent le plus de manifestations de rejet de la part des populations des anciens pays socialistes. Au Kossovo et en Roumanie, ils furent souvent accusés de collusion avec la police politique, comme autrefois d'être des agents de la domination turque, puis des féodaux et des aristocrates. Il est vrai qu'ils vinrent comme musiciens des troupes ottomanes, en particulier pour accompagner les légions de janissaires, ces esclaves du sultan enlevés en bas âge à des familles chrétiennes des Balkans. Ceux qui passèrent au service des armées austro-hongroises servaient surtout lors des campagnes de conscription militaire «Verbung» d'où le nom des danses hongroise, slovaque et autres dites «modernes» *verbunk et csardas*.

Au départ des troupes ottomanes, ces fanfares se sont recyclées dans les armées serbes et dans les ensembles villageois de mariage. A Istanbul, comme à Budapest, les musiciens tsiganes ont opté pour les instruments à cordes puisqu'ils n'étaient plus engagés que dans des activités d'intérieur. Dans la métropole turque, ils ont le quasi-monopole des ensembles de danse du ventre et s'enorgueillissent de pouvoir rivaliser avec les meilleurs clarinettistes des Balkans. A présent que la musique n'est plus chargée d'opprobre morale et sociale dans la Turquie laïcisée, la musique est le principal vecteur d'ascension sociale des tsiganes. Il en est de même dans les pays des Balkans, surtout depuis que des films ont popularisé cette musique à l'étranger.

Divergence des motivations et des imaginaires

Choisir un style de musique et un son instrumental, c'est se projeter dans des représentations imaginaires qui remontent parfois à l'enfance, c'est mobiliser un imaginaire sensoriel, psychologique et social, c'est s'efforcer de créer et de partager un monde fantasmé. Si la rencontre s'opère, elle permet «d'orchestrer» un rituel de communion sociale et de produire du lien que Durkheim voyait comme l'essence de la perception religieuse : «l'effervescence collective» ainsi provoquée par la synchronisation des émotions et des représentations fait penser, à celui qui y participe, qu'il est «possédé» et soumis à une force qui le dépasse. Le problème c'est que, de nos jours, les mondes sociaux n'étant plus aussi homogènes pour «vibrer» de concert, la plupart des premiers contacts interculturels et intersociaux entre musiciens, et surtout publics musicaux, sont faits de malentendus, de projections, de fantasmes et de représentations imaginaires croisées. Comme à l'époque des colonies, les idéalisations exotiques peuvent favoriser la découverte valorisante comme, hélas, les clichés les plus humiliants. La réussite d'une rencontre entre groupes humains dépend de la lucidité autant que de la bienveillance réciproque. Il faut d'abord surmonter les divergences de perception et de motivation. Surtout quand on n'a pas le même accès à l'abondance et au prestige.

Aujourd'hui, l'engouement pour les fanfares est explicable dans nos sociétés policées, pacifiées, politiquement correctes, prônant œcuménisme sexuel, religieux, ethnique. Le mouvement de brassage de la globalisation entraîne dialectiquement un mouvement inverse de sauvegarde patrimoniale, des folklores locaux. C'est pourquoi les styles balkaniques, latinos, jazzy ou hispaniques se répandent dans les villes cosmopolites et y rencontrent des ensembles venus des régions soucieuses de sauver leurs traditions paroissiales, ouvrières, carnavalesques. La Salsa, le Jazz, le balkanique et autres exotismes rencontrent les fanfares de Binche et du pays basque dans les fêtes «métissées» et parades *zinneke*, couleurs thé ou café. Les concepts et représentations des formes de convivialités festives évoluent d'un «temps des cerise» à une «maxibrocante».

Avant la chute du mur, le mot «Festival» était magique dans la «sovlangue» ou langue de bois soviétique, les fanfares et ensembles folkloriques circulaient d'une « fête de la jeunesse» à un «festival pour la Paix» comme fer de lance du marketing culturel des pays socialistes. Les jeunes qui jouaient dans un ensemble folklorique national-populaire bénéficiaient des mêmes privilèges que les groupements sportifs : ils voyageaient en dehors du bloc du pacte de Varsovie, pouvaient donc se procurer des devises et accéder aux biens des magasins spéciaux pour touristes et cadres du parti, étudiants, ils n'étaient pas astreints aux travaux gratuits

de vacances du type « Prace » ou « Praktikum » et surtout ils étaient partiellement exemptés des entraînements et corvées du service militaire.

Dans nos grandes villes actuelles, le fantasme nostalgique de la communauté fusionnelle dont parlait Durkheim suscite des expériences de convivialité qui tentent de décloisonner les disparités socioculturelles au niveau d'un modèle recomposé du quartier qui retrouverait les gestes de fraternité entre les êtres du jardin d'Eden. J'avais déjà assisté à des expériences d'animation locale dans l'East end de Londres, au cours des années 1980, par des musiciens, enseignants et étudiant du collège de Dartington où il était possible de se former dans de multiples disciplines musicales du Commonwealth. L'intention était bien entendu de susciter des contacts interculturels, faits de rencontres, coopérations entre musiciens de tous bords, de toutes cultures et de tous milieux sociaux dans le quartier du port qui avait la plus vieille histoire d'immigration et d'implantations culturelles et religieuses.

Le quartier général était d'ailleurs « Toynbee Hall », le premier *settlement* dans l'histoire et aussi le plus grand en taille, sorte de maison philanthropique de quartier qui avait tenté de centraliser les aides à l'accueil des « strangers » du Brabant et des Huguenots, depuis le XVI[e], des juifs lors des pogroms, des réfugiés du Bangladesh et autres migrants. Ce complexe de bâtiments et d'institutions sociales comportait un temple, une synagogue et une bibliothèque israëlite, une mosquée bengali, un citzens'advice bureau, des salles de fêtes et de concerts, etc. Un des professeurs engagés dans le projet se mit en devoir de contacter des représentants des orchestres de toutes les communautés et de réunir des individus autour d'activités de rencontres musicales, interculturelles etc.

En quête d'ascension sociale

Curieusement, il ne fut pas trop difficile de convaincre de rencontrer des Bengalis ou des Punjabis avec des Britanniques, mais le problème survint quand il fut question de faire jouer des Indiens ensemble. C'était d'ailleurs moins les disparités régionales qui faisaient difficulté que les confessions religieuses, et surtout que les castes et classes des uns et des autres et des réactions de répulsion mutuelle qu'elles suscitaient. Les démarches des Britanniques d'une part, faites de curiosité, de souci « de rencontre, de partage » et de volonté de « vivre une expérience », et des Africains, Asiatiques d'autre part, en quête de possibilité d'ascension sociale, d'opportunité de se procurer des ressources et de chances d'intégration en fréquentant des Anglais socialement « porteurs » et prestigieux, étaient diamétralement opposées. On comprend que des Africains et des Indiens ne voyaient pas quels dividendes sociaux ils pouvaient retirer en jouant entre eux, à plus forte raison entre Indiens de castes différentes. Quant aux Antillais, Jamaïcains, Trinidadiens et autres « *Westindians* », leur démarche était faite d'indifférence, voire d'hostilité, par contre ils renvoyaient ceux que cela pouvait intéresser à leur carnaval caribéen dans le quartier voisin de Nottinghill Gate.

En fait chaque groupe entendait contrôler seul sa mise, même les Anglais qui en avaient eu l'initiative voulaient susciter un échange égalitaire et bénévole sur base de leurs propres conceptions du plaisir gratuit au cours d'un échange de loisirs de bon aloi, « *non profit* », bien décidés à « chasser les marchands du temple »… Manifestement ils ne ressentaient pas les mêmes urgences vitales.

On peut imaginer qu'une animation musicale qui se voudrait totalement désintéressée de rencontre entre flamands et francophones échouerait sur la sempiternelle paresse des francophones à s'exprimer avec l'autre dans sa langue et sur la tendance des flamands à se regrouper pour ne pas perdre leur âme dans un échange à sens unique. De façon quelque peu provoquante, on peut dire que les seules expériences d'échanges qui ont permis une véritable créativité se sont produites entre individus partageant des vies et des besoins déjà proches, des rêves semblables, des goûts et des objectifs communs.

Se dépasser dans un effort

Une bonne fanfare, comme une bonne chorale ou une bonne équipe sportive est une occasion de se dépasser dans un effort, pour des gens qui convergent vers un même projet esthétique ou sportif. Ainsi en va-t-il des musiciens traditionnels de carnaval ou d'un groupe totalement nouveau. Ainsi en va-t-il des rencontres entre artistes éloignés géographiquement mais d'une même aire culturelle, comme les musiciens d'une douzaine de pays de l'Asie centrale rassemblés par la fondation de l'Aga Khan. A un niveau moins élitaire, les enfants d'immigrés en Argentine et en Uruguay qui ont fait merveille en créant et en perfectionnant le tango, ou les jeunes du Bronx qui ont élaboré ensemble le Hip Hop parce qu'ils ne voulaient pas imposer leur culture parentale mais participer à une culture nouvelle, encore in-ouïe à proprement parler.

Pour qu'une rencontre soit créatrice de société, de culture, il faut un projet esthétique clairement défini comme « entre soi » traditionnel ou bien comme rupture créatrice d'innovation. Donc que tous aient la même culture et soient dans le même créneau, ou bien que chacun oublie la sienne, sinon il y en a toujours qui pensent y perdre au deal.

Honnêtement je dois avouer que, individuellement, j'ai toujours gagné au change quand je

Sélection Médias

CD's

Brusseleir Muzik (vol 1 et 2)

Voici deux compilations de musiques de rue sur lesquelles vous retrouverez de nombreuses fanfares bruxelloises. Le projet Brusseleir Musik est l'initiative de l'association SoundOrigin, spécialisée dans la prise de son, le mastering et la production de musiques, en particulier en acoustique et hors studio. Fondée en 2005, elle a pour objet la promotion et le soutien de l'art populaire en milieu urbain, notamment dans le secteur de la musique, du son et de l'audiovisuel. Elle vise également à implémenter et développer l'usage de nouvelles technologies dans le domaine artistique.

SoudOrigin s'intéresse particulièrement aux musiques émergentes liées au métissage culturel et a déjà collaboré avec des projets du CBAI et de l'asbl Met-X.

www.soundorigin.be

me suis plongé dans une expérience linguistique ou musicale « d'immersion » au cours de laquelle j'oubliais tout mon background culturel pour me fondre, à corps perdu, dans une entreprise amoureuse d'une autre culture qui nécessitait même une identification aux représentants de cette langue ou de cette musique. Mais je me suis aperçu que les groupes ne sont pas solubles dans une autre culture, car très vite des rapports de force et de « violence symbolique » bloquaient les mouvements d'ouverture. La juxtaposition de musiques différentes « délocalisées », arrachées à leurs conditions sociales d'origine du genre « festivals », a cependant le mérite insigne des grandes expositions : rendre contiguës, dans un espace et un temps compact, des altérités pour les rendre accessibles et consommables comme au supermarché.

Mais il va de soi que le goût n'a rien à gagner dans un mélange inadéquat entre « incompatibilités esthétiques » comme le précisait intelligemment le grand ethnomusicologue vietnamien Tranh Van Khe (père de Quang Tranh Hai du musée de l'homme à Paris), on n'invente pas la sauce béarnaise tous les jours. ■

Michel Demeuldre, adolescent, a fait ses classes dans les cafés de travailleurs immigrés de Charleroi, joué avec des musiciens grecs, turcs, marocains, surtout lors de mariages. Pris d'un appétit boulimique pour les langues (12) et les musiques, il voyagea comme coopérant. De retour au pays, après avoir fréquenté les amicales et organisations de fêtes, il a rassemblé des Belges et des artistes, surtout musiciens, entre 1977 et 1999, autour de l'asbl « interculture ». Le journalisme musical l'a ensuite orienté vers la recherche sociologique et le doctorat en sciences sociales.

Aujourd'hui professeur de l'ULB et formateur à la coopération technique belge, il fait partager sa passion pour les musiques populaires.

Action citoyenne pour un nouveau kiosque à Namur !

Constructions typiques du 19e siècle destinées à accueillir des musiciens ou des spectacles, les kiosques ont peu à peu disparu de nos places et de nos parcs. À Namur, un groupe de citoyens a décidé de se mobiliser pour oeuvrer à la reconstruction du kiosque, disparu dans la première moitié du XXe siècle. Le projet « Un kiosque à Namur » a débuté en 2009 et propose des moyens d'actions créatifs pour la construction d'un kiosque « moderne », pouvant servir tant aux fanfares qu'à tout type de spectacles ou d'activités culturelles (concerts, cirque, danse, théâtre, animations pour les enfants...).

Vous pouvez rejoindre ce groupe et le soutenir en vous inscrivant sur le blog www.unkiosqueanamur.be

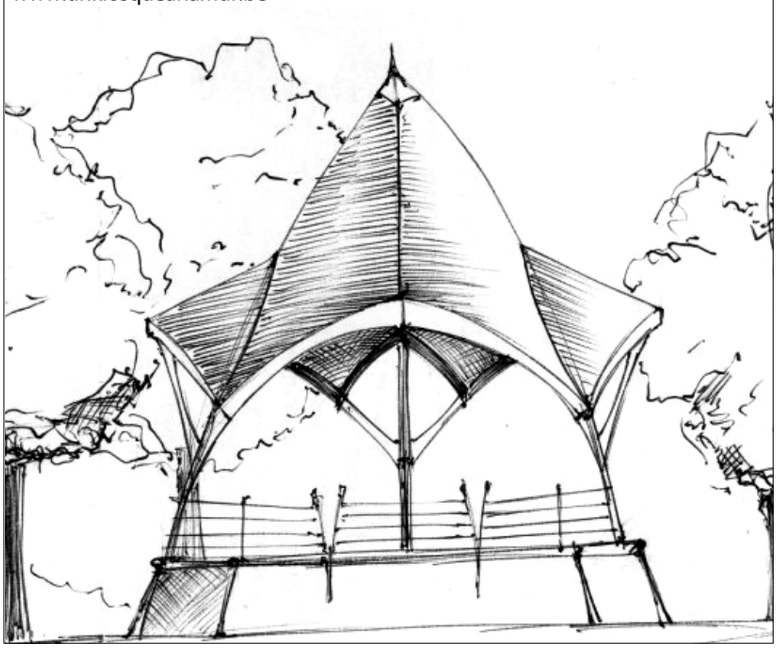

Sélection Médias

Films

Chat noir, chat blanc :
réalisé par Emir Kusturica en 1998

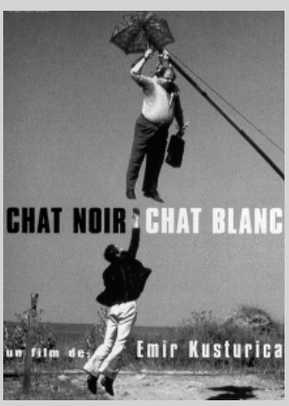

Chat noir, chat blanc, c'est l'histoire d'un gitan, d'une famille décomposée, d'un mariage rocambolesque et d'un décès raté ! C'est aussi une occasion rêvée pour Kusturica de nous faire découvrir la musique traditionnelle des Balkans. La musique de fanfare y est quasiment omniprésente. Rien d'étonnant puisque ce réalisateur de renom est lui-même musicien dans le groupe « Le No Smoking Orchestra ». C'est d'ailleurs ce groupe qui signe la bande originale du film.
Le réalisateur collabore fréquemment avec les plus grands noms des fanfares d'Europe centrale, parmi lesquels Boban Markovic ou Goran Brégovic. C'est ce dernier qui signe la bande originale du célèbre film « Underground », Palme d'Or à Cannes en 1995.

Iouri Godiscal, *responsable du secteur Formation*

Vers de nouvelles fonctions sociales

Historiquement liées à l'armée par leur rôle d'accompagnement des militaires, les fanfares recensées en Belgique ou en France étaient, au début de XX[e] siècle, plus nombreuses qu'aujourd'hui ! A partir des années 1920, elles sont quelque peu en perte de vitesse. L'après mai 68 et le développement de la vie associative et de nouvelles politiques culturelles apporteront un souffle nouveau aux fanfares.

On parle alors communément d'un renouveau des fanfares, ou *revival*, pour désigner ce phénomène de recrudescence d'intérêt pour ces formations musicales en général.

Ce revival concerne bien tous les styles de fanfares et d'orchestres d'harmonie. Cependant, des formes plus modernes se sont distinguées par leur caractère innovant et la diversification de leurs styles. En constante progression depuis ces deux dernières décennies, la nouvelle vague revisite l'image de la fanfare, par son look, son répertoire et ses prestations. Des facteurs géographiques, économiques, culturels ou idéologiques pèsent relativement fort sur les orientations que prennent, inconsciemment ou non, ces nouvelles fanfares. Dans notre société globale de loisirs, multiculturelle, en questionnement, ces mutations ne sont-elles pas aussi en train de changer leur place dans notre société ?

Ville et ruralité, des mondes parallèles ?

Dans les villages, la plupart des fanfares gardent encore un caractère traditionnel au sens commun. Les nouvelles fanfares, urbaines, ont un fonctionnement plus éloigné de la « société musicale » d'autrefois que celui du groupe de musique au sens moderne, opérant sur un marché, *alternatif* mais bien réel. On aurait cependant tort d'affirmer qu'il n'existe pas de nouvelles tendances hors des villes, et qu'inversement, les sociétés de musiques traditionnelles les ont désertées[1]. Dans le cas plus particulier de certains villages, villes ou régions, réputés pour l'importance de leurs festivités folkloriques, la distinction se fait même plus floue entre modernité et tradition, tant cette dernière est vivante et capable d'évoluer tout en continuant à jouer son rôle de valorisation patrimoniale et d'affirmation de l'identité culturelle du groupe.

Mais l'utilisation d'un critère socio-géographique tend à montrer l'existence d'univers musicaux bien différents : la tendance va vers la néo-fanfare déracinée évoluant dans les zones urbaines. Ces grandes villes où cohabitent une multitude de cultures différentes sont des terrains plus propices au développement de fanfares alternatives : souvent multiculturelles par leur répertoire, elles sont aussi multidisciplinaires en intégrant chorégraphies, joutes théâtrales, chant, voire amplification pour faire de la prestation un spectacle total.[2]

Nouvelles fanfares et musiques du monde

Difficile de parler des nouvelles fanfares sans aborder la vaste notion des musiques du monde. Beaucoup d'entre elles puisent leur inspiration dans des styles musicaux issus d'autres cultures, qu'elles soient latino-américaine, d'Europe de l'Est ou d'Afrique. Enfin, la musique folklorique de nos contrées se trouve elle aussi classée dans cette catégorie.

Les premières bribes du *renouveau des fanfares* coïncident bien avec le *revival* des années 1970, et leur développement correspond à l'explosion sur le marché des musiques du monde depuis les années 1990. Dans son ouvrage « Le Sens du son », Etienne Bours pose précisément un regard critique sur cette évolution : il rappelle qu'utilisé depuis longtemps par les ethnomusicologues pour désigner *l'ensemble des musiques des peuples de la terre*, le terme « world music » a été labellisé suite au besoin du marché occidental d'en faire un produit de consommation bien déterminé. Ainsi, le fait de reproduire une musique hors de son contexte, sur disque ou sur scène, pose la question du sens, parce que la fonctionnalité même de cette musique est en mutation. Dégagée de sa fonction sociale initiale, elle est téléportée sur scène, transformée en spectacle festif et en produit de consommation.

Loin des préoccupations des firmes de disques et de leurs stratégies commerciales, les nouvelles fanfares n'échappent pourtant pas au phénomène de mode que représente la world music depuis une quinzaine d'année. Il reste à dire que nous pouvons comprendre que, dans la pratique, les « souffleurs » qui ne se sentent guère plus attirés par le jazz que par la musique

> *Quand il est question d'allier fête et développement communautaire, la néo fanfare est souvent de la partie.*
> *Légère, mobile, interactive, elle est aussi, sur le marché musical, la formule idéale pour les organisateurs à plus faible budget, mais qui veulent faire « bouger » le public, au sens propre comme au figuré.*

Sélection Médias

Documentaires

« La fanfare ne perd pas le nord » :
de Frédéric Touchard - 1999

Film documentaire sur le lien social créé par les fanfares dans le Nord-Pas-de-Calais. Une enquête sur l'une des dernières pratiques musicales populaires (jouées pour et par le peuple) en France et en Belgique.

« Fanfare Ciocarlia : The story of the band" :
Asphalt Tango Records - 2005
Documentaire sur l'histoire de la fanfare Ciocarlia, l'une des plus célèbres fanfares d'Europe de l'Est.

« Les marching band » :
de Claude Miller - 2009

Documentaire sur les fanfares étudiantes, leurs influences, et leurs implications dans les campagnes électorales aux Etats-Unis.

« Musiciens tziganes de Roumanie » :
de Pailleaud et Brisson - 1992
Des musiciens tziganes professionnels, agriculteurs et ouvriers, ouvrent leurs portes et partagent leurs instants de vie au quotidien.

classique trouveront leur bonheur dans les répertoires des musiques afro-funk, latino américaines, klezmer ou balkaniques, usant fortement des instruments à vents.

De la fête à l'action sociale

Ces premières constatations nous montrent que la néo fanfare d'aujourd'hui peut jouer des rôles s'échelonnant entre deux extrêmes : le social et l'esthétique. Dans toutes les fanfares, les musiciens aiment souligner l'importance de la vie sociale du groupe auquel ils appartiennent. Mais extérieurement, cette vie sociale peut toujours se faire occulter par la prestation même, et son contexte. Question d'interprétation de « l'être ensemble » et du pourquoi.

La fête, telle qu'elle se définit aujourd'hui, revêt de multiples facettes et est rarement vécue identiquement par tous ses protagonistes. Chaque groupe, voire chaque individu, peut la vivre à sa façon, en fonction de sa sensibilité. D'ailleurs, dans bien des cas, la fanfare est un simple acteur de la fête parmi d'autres : elle déambule entre les stands d'un marché équitable, fait l'intermède entre deux concerts … Et que dire quand elle accompagne joyeusement une manifestation devant un centre fermé ? En tout cas, elle est vraiment bonne à tout faire.

La néo-fanfare moderne a sans doute perdu certains des rôles fonctionnels propres aux fanfares dites traditionnelles : commémoration, patriotisme, folklore, croyances religieuses... Pourtant, sa fonction sociale est toujours fortement revendiquée par ses musiciens en termes de convivialité et d'animation dans un cadre toujours festif et très interactif. Il faut aussi s'entendre sur la variété des normes de festivités d'aujourd'hui : loin des traditions folkloriques, la néo-fanfare urbaine est sollicitée par une série d'acteurs extérieurs qui voient en elle un nouvel outil social, de divertissement, d'animation certainement, de cohésion parfois. Les demandes sont diverses : manifestation, concert politique, vernissage dans un centre culturel, fête de quartier, festivals. Quand il est question d'allier fête et développement communautaire, la néo fanfare est souvent de la partie.

Légère, mobile, interactive, elle est aussi, sur le marché musical, la formule idéale pour les organisateurs à plus faible budget, mais qui veulent faire « bouger » le public, au sens propre comme au figuré.

C'est sans nul doute dans ces rôles d'animation que la fanfare moderne se justifie d'une nouvelle fonction sociale.

Les fanfares, moyens d'action socioculturelle

Les nouvelles fonctions sociales des fanfares s'expriment dans bon nombre d'actions socioculturelles. Voici quelques exemples…

Lors de la Zinneke[3] Parade à Bruxelles, un cortège défile, animé par des groupes de musiciens, percussions ou fanfares. Pendant deux ans, des associations bruxelloises travaillent, avec leurs publics, à la préparation de cet évènement : confection des costumes et des décors, créations musicales, répétitions de chorégraphies… autant de projets collectifs mis en œuvre dans la construction de cette grande vitrine multiculturelle, partie visible et éphémère de la démarche.

L'échevinat de l'intégration sociale de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, réputée pour sa population fortement multicul-

turelle, a récemment été à l'initiative d'une action politique de rencontre interculturelle, invitant des musiciens de nouvelles fanfares bruxelloises à se joindre à d'autres musiciens issus de communautés étrangères et principalement Roms. Le projet avait pour finalité la prestation d'un concert métissé au centre culturel du Botanique, après plusieurs sessions de travail en sous groupes dans la maison de jeunes voisine « Le clou ». Le projet « les Roms invitent » était un appel à la rencontre et à la tolérance entre les habitants de la commune.

Cette action de sensibilisation a pu aboutir grâce à la contribution de nombreux acteurs « spécialisés » : musiciens sensibilisés à la problématique des Roms, animateurs socioculturels et travailleurs sociaux de terrain, anthropologues…

Cette initiative relevait clairement du défi, tant il est complexe de mettre en œuvre un projet commun entre personnes de cultures fortement différenciées. Elle a eu le mérite d'aboutir, en peu de temps, à un évènement concret, le concert, avec de nombreux participants et un public réceptif composé des proches et des familles des musiciens, de politiques, d'associations et de citoyens de la commune. Comme dans le cas d'une Zinneke Parade, derrière la face visible de la réalisation, il y a autant d'intérêt à considérer le déroulement des séances préparatoires des musiciens, que le travail en partenariat nécessaire entre les différents acteurs associatifs. L'expertise du CBAI[4] a d'ailleurs été sollicitée pour appuyer la coordination de ce projet complexe, inspiré notamment du « Monde en scène », véritable laboratoire musical qui, entre 2005 et aujourd'hui, a accueilli, dans divers lieux bruxellois, pas moins de 250 artistes de toute origine jouant le rôle de « passeurs de cultures ».

La musique pour tous

Dans un tout autre domaine, la fanfare du Créahm, « A Bout'Souffle », est un véritable ovni musical par l'originalité du concept. Le Créahm de Liège est une association qui œuvre, depuis trente ans, à développer les talents artistiques des personnes handicapées mentales en arts plastiques et en arts de la scène, et à les promouvoir par des expositions, des spectacles et des concerts. Jean-Luc Massaux y est animateur musical depuis de nombreuses années. S'il n'a pas grandi dans une famille de musiciens, il a été, très jeune, sensibilisé à la musique « populaire » dans son sens positif, quand on l'emmenait au kiosque de Namur

Les musiciens de la fanfare « A Bout'Souffle »

écouter les fanfares qui s'y produisaient le dimanche. Cette notion de la musique pour tous, il l'a mise en pratique en commençant à animer au Créahm des ateliers musicaux individuels et en petits groupes. L'initiative s'est développée au point de donner naissance à un projet à part entière : la fanfare « A Bout'Souffle », constituée d'une quinzaine de musiciens.

La vision du Créahm est que le handicap n'est pas forcément un obstacle à l'apprentissage de la musique, mais qu'il est possible, en partant des compétences de chacun, et par des techniques souvent « non-académiques », d'obtenir d'excellents résultats.

Si généralement les projets musicaux avec les personnes handicapées se cantonnent à des exercices de rythmique, la fanfare « A Bout'Souffle » relève le défi d'aborder des répertoires jazz, swing, rock ou rap, avec, qui plus est, des joueurs de cuivres au pupitre ! Les compositions du groupe sont le fruit d'un travail d'animation qui privilégie la spontanéité, avec au départ l'aide de certains musiciens expérimentés.

Unique en Europe et peut-être même au monde, cette fanfare s'est déjà produite dans des lieux insolites, comme la prison de Lantin, mais aussi à l'occasion d'évènements d'envergure, comme le Gaume Jazz festival et même à l'auditorium de musique de Rome pour la clôture de l'année du handicap en 2004.

Par son parcours exceptionnel, la fanfare s'est vu reconnaître une place dans le monde musical des professionnels, tout en gardant comme philosophie que la notion de « plaisir » doit rester essentielle dans la pratique musicale. L'approche du Créahm symbolise la forme d'apprentissage alternative que proposent les fanfares, et est sans doute un contrepoint qui a sa note à dire face aux méthodes académiques, qui ont découragé plus d'un jeune soliste.

Sélection Médias

Coffret pédagogique

Les Soirées du Monde en Scène

Les Soirées du Monde en Scène sont des rencontres musicales, initiées par le CBAI (Centre bruxellois d'action interculturelle) depuis 2005, qui permettent à des musiciens et des danseurs de tous horizons de se retrouver, de partager, d'échanger et de jouer ensemble dans des formules improvisées. Au fil des éditions, ce projet nomade s'est révélé un véritable succès, croisant les expériences d'artistes de cultures musicales différentes. En écho à la diversité des courants culturels qui traversent Bruxelles, les artistes sont invités à défier leurs conventions respectives, à mélanger de manière audacieuse les styles et les influences, et à chercher ensemble des voies d'expression nouvelle. Quelles que soient leurs origines : africaine, orientale, sud-américaine, balkanique, zinneke…, *Les Soirées du Monde en Scène* ont accueilli à ce jour plus de 250 artistes, musiciens et danseurs. Après plusieurs années d'expérimentations stimulantes, le CBAI a souhaité donner une nouvelle dimension à ce projet. Avec la collaboration du Centre Vidéo de Bruxelles et de l'asbl SoundOrigin.be, il a choisi de multiplier les entrées et les points de vue pour restituer, autant que faire se peut, ces expériences singulières. Au-delà de l'instantané des représentations publiques, un film documentaire, un CD compilation d'extraits de concerts et un livret pédagogique, édités sous la forme d'un coffret, donneront à voir, écouter et lire, les moments intimes, rares et magiques de la rencontre. Mais aussi, à travers une série de portraits individuels et collectifs, de commentaires et d'entretiens, ces outils nous permettront de rendre compte de la diversité des parcours et des formes d'expression artistiques. Ils seront conçus de manière à pouvoir être utilisés en animation et dans des formations à la pédagogie interculturelle en milieu scolaire et associatif. Sortie du coffret prévue fin 2011.

Source : www.cbai.be

Vers le divertissement citoyen ?

Les nouvelles fanfares sont des créations postmodernes, fruits du choc des cultures. Pétries de contradictions, elles puisent leur inspiration dans le modèle de la société globale, mais dont elles désapprouvent les dérives économiques, entre autres. Elles accompagnent les démarches citoyennes et sont de connivence avec les cultures alternative, équitable, bio, altermondialiste…

Par leur qualité intégrative et festive, elles s'adaptent à de nouveaux besoins de divertissement « responsable » et de cohésion sociale, loin du système conventionnel imposé par les industries culturelles, pour lesquelles elles sont d'ailleurs inexistantes. Leur ouverture et leur polyvalence en font des acteurs sociaux tout-terrain à part entière. C'est pourquoi nous devons leur reconnaître une fonction émancipatrice pour elles comme pour leur public. Il est encore tôt pour se prononcer sur leur avenir, mais il est certain qu'elles occupent une place longtemps restée vide, dans l'underground artistique, dans la proximité, dans l'humain. ■

Les Roms invitent

© Céline Wafwana

Le concert « Les Roms invitent » est l'aboutissement d'un projet initié par la commune de Saint-Josse-Ten-Noode permettant à des musiciens roms de rencontrer et de jouer avec des musiciens d'horizons divers. Une trentaine de musiciens ont répondu à l'appel et ont créé quatre groupes de travail qui se sont rencontrés à six reprises pour préparer le concert.

Ils ont proposé au public plusieurs morceaux colorés, rythmés, sonores et généreux. De la guitare flamenco, aux rythmes balkans roumains et macédoniens, en passant par le balafon malien. Ci-dessous, un des groupes de travail lors du concert du 27 mars au Botanique. Gravitant autour de la zurna macédonienne, ce groupe comprenait principalement des musiciens évoluant dans des fanfares modernes. L'expérience a porté ses fruits car cette formation a, depuis lors, décidé spontanément de continuer à se voir de temps à autres. Dans une logique de projet au long cours, les organisateurs espèrent que d'autres projets de ce type avec la population rom puissent voir le jour, avec l'aide des pouvoirs publics.

Sélection Médias

Films

La Visite de la fanfare :
réalisé par Eran Kolirin en 2007

Ce film conte l'histoire d'une fanfare de police égyptienne qui, par un concours de circonstances malheureux, se retrouve dans une petite ville perdue du désert israélien. Livrés à eux mêmes, les huit fanfarons trouvent refuge auprès de la population locale. Commence alors un échange improbable entre les protagonistes du récit, aussi bien à l'intérieur du groupe de musiciens qu'avec les habitants du village. Les confidences fusent, et les personnages se découvrent petit à petit des traits communs... *La Visite de la fanfare* a reçu le prix « Coup de Cœur - Un certain regard » au festival de Cannes 2007. Si la musique de la fanfare n'est que peu présente, ce film illustre de manière poétique les relations, tantôt tumultueuses tantôt joyeuses, qui peuvent survenir au sein d'une communauté musicale. Il permet également d'aborder le thème des échanges multiculturels, encore fréquemment pratiqués dans le monde des fanfares.

1. Les « bandas » actives dans la province de Liège sont des formes de nouvelles fanfares. A Bruxelles, l'harmonie de Jette ou de Drogenbos sont similaires aux sociétés musicales que l'on rencontre en province.
2. Le personnage de « Jim West » lance à l'aide de son mégaphone des « ordres festifs » aux autres musiciens de la Fanfare Commando fête ; les performances du Schyzorchestic orchestra mêlent théâtre de rue et musique ; la fanfare Yo No Se s'accompagne de deux danseurs de rythmes latinos…
3. Zinneke désigne, en bruxellois, à la fois la petite Senne, la rivière qui contournait Bruxelles pour éviter des inondations, et un chien bâtard qui parfois terminait son existence dans la Senne. Par extension, le Zinneke est celui qui a des origines multiples, symbole du caractère cosmopolite et multiculturel de Bruxelles. www.zinneke.be
4. Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) a pour objectif la promotion active des relations interculturelles, à Bruxelles en particulier, et dans la société belge en général, par la formation, l'information, la diffusion culturelle et le soutien au secteur associatif.

Bibliographie

- BIGOTI, Jean-Noël. *En fanfare ! Les fanfares entre histoire et pratiques*, 2008. www.irma.asso.fr
- BOUSSU, Patrick. *Fanfares, fanfarons et patrimoine musical*. Harmonie-fanfare « La jeunesse niçoise », 2010. associations.nice.fr
- BOURS Etienne, *Le sens du son. Musiques traditionnelles et expression populaire*. Fayard, 2007.
- DEMEULDRE, Michel. *Le nous musical, l'autre et le temps* in « La fête comme jouissance esthétique », pp. 195-220. L'Harmattan, 2004.
- GREEN Anne-Marie. *La fête, un paradigme sociologique* in « La fête comme jouissance esthétique », pp. 13-41. L'Harmattan, 2004.
- GUMPLOWICZ, Philippe. Compte-rendu de Vincent Dubois, Jean-Matthieu Méon et Emmanuel Pierru, *Les mondes de l'harmonie. Enquête sur une pratique musicale amateur*, Paris, La Dispute, 2009, 305 p., paru dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 6/2010, pp. 1491-1493.
- MEUNIER, Philippe (sous la direction de). *Fanfares – Structures socio-musicales au sens large*. La Médiathèque, 2002.
- RAIBAUX, Yves. *Les fêtes musicales. Expérience de la ville et performativité* in « Géographie et musiques, quelles perspectives ? », pp. 87-104. N° 59 de la revue Géographie et culture, l'Harmattan, 2006.
- SPADONE, Pierre-Louis. *L'espace fait lien. Expériences esthétiques et lieux publics* in « La fête comme jouissance esthétique », pp. 91-101. L'Harmattan, 2004.

Iouri Godiscal, *responsable du secteur Formation*

« Jour de fête », aux origines des nouvelles fanfares

Rencontre avec Michel De Rudder et Emile Schram

Créée en 1992 dans la foulée des premières expériences de fanfares alternatives en Belgique, Jour de fête est sans doute la plus ancienne des « nouvelles fanfares » encore actives aujourd'hui. Dirigée par Emile Schram, elle propose, avec plus de cinquante musiciens, un vaste répertoire dans des styles éclectiques (mambo, swing, traditionnels du monde), fruit des arrangements et compositions de Michel De Rudder. Nous avons rencontré ces deux pionniers des fanfares modernes quelques minutes avant le cours d'ensemble de l'académie d'Auderghem.

Eduquer: Comment est née la fanfare Jour de fête ?

Michel De Rudder: Tout a commencé à la fin des années 1970 à l'occasion du millénaire de la Ville de Bruxelles. Des festivités étaient organisées sur la grand Place et les organisateurs ont fait appel à un musicien du nom de Geoff Leigh, issu de la scène alternative bruxelloise, pour mettre en place une fanfare qui se voulait hors des sentiers battus. Fort de ce succès, le groupe a désiré continuer et a évolué quelques années sous le nom de « Sauce riche fanfare ». Après un moment d'interruption, l'une des personnes de cette fanfare, Catherine Parmentier, a proposé à quelques anciens de reprendre un projet du même type et a fait appel à nous pour la direction artistique et les compositions. C'est comme cela que Jour de fête est né.

Eduquer: Comment devient-on musicien dans Jour de fête ?

Emile Schram: On le devient très facilement, il n'y a pas d'exigences ni d'examen d'entrée. Ceux qui se sentent trop « faibles » pour les arrangements parfois complexes de Michel décrochent naturellement. Depuis le début, il y a eu énormément de va-et-vient, cela doit d'ailleurs être impressionnant à comptabiliser. Mais cela ne nous empêche pas de fonctionner !

Eduquer: Quels liens entretiennent les musiciens de Jour de fête ?

E.S.: Ce sont des gens qui viennent de tous horizons, toutes classes sociales… et ça se mélange bien dans le sens où parfois le vétérinaire a besoin d'un plombier, et il le trouve dans Jour de fête. Quelqu'un chercher un entrepreneur pour retaper son appartement, c'est faisable, il y a donc des interactions qui se passent…

M.D.R.: Je pense qu'il y a beaucoup de liens d'amitié qui se sont créés entre les membres

de Jour de fête, et qui s'entretiennent maintenant en dehors de la fanfare. Il y a même des couples de Jour de fête…

E.S. : Il y a des enfants de Jour de fête !

Eduquer : Le répertoire de Jour de fête ?

E.S. : J'ai l'impression que, quel que soit le public, celui d'un centre culturel, de la rue ou d'une association, tout le monde est chaque fois surpris agréablement par le répertoire, la qualité des arrangements et leur originalité. Car il faut dire que Jour de fête ne joue pas un répertoire de fanfare traditionnelle.

Personnellement, j'ai débuté à l'âge de dix ans comme trompettiste dans une fanfare traditionnelle du Brabant flamand que dirigeait mon père, et j'adorais. Puis mes études aux conservatoire m'on écarté de cette filière. J'ai ressenti que si les fanfares traditionnelles continuaient à jouer la même musique, certaines seraient appelées à disparaître. Je ne dis pas que c'est le cas dans les villages en dehors des grandes villes, mais à ma connaissance il n'y a plus vraiment de fanfares traditionnelles dans une ville comme Bruxelles.

M.D.R. : J'ai un parcours très différent de celui d'Emile (…) et je n'ai pas de lien direct avec l'univers des fanfares traditionnelles. Bien sûr, j'en ai entendu comme tout le monde, et j'aime beaucoup ça. Quand je fais des arrangements, ça reste une de mes racines principales et je tiens à cette attache, mais je ne pourrais pas moi-même faire de la musique dans ce contexte-là, je pense que je m'embêterais. J'aime beaucoup mais ce n'est pas assez, et donc je me sens quelque part entre les deux : une tradition fanfare populaire, de village, et quelque chose d'autre, un peu dans la tradition de compositeurs comme Kurt Weill ou Nino Rota qui ont une formation classique ou parfois jazz et qui mélangent un peu ça tout en restant ancrés dans la tradition.

Dans l'ensemble, le répertoire de Jour de fête est résolument festif , très varié et éclectique : afro-cubain, jazz, musique « du monde », musette, etc..

Eduquer : Que pensez-vous du foisonnement des fanfares modernes à Bruxelles ?

E.S. : Je crois que c'est grâce à nous, sans fausse modestie (rires).

M.D.R. : Je pense que dans la région bruxelloise les initiatives comme Sauce riche fanfare, Combo belge ou Jour de fête ont joué un rôle moteur assez important, entre autres. Mais cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus globale, en Europe et dans le monde occidental, de renouveau des fanfares.

E.S. : D'ailleurs dans la continuité de Jour de fête, des groupes de musiciens ont formé d'autres fanfares alternatives, comme Alimentation générale, Pas ce soir chéri, Los Trogos, pour ne citer qu'eux. Je dirais même qu'actuellement, on arrive à une espèce de saturation.

M.D.R. : Avec l'ampleur du mouvement, il est vrai que nous sommes passés d'une situation de pionniers à une situation de réelle concurrence, et cela pousse chacun à développer sa propre personnalité pour se démarquer des autres. Plus positivement, il y a donc en même temps un côté stimulant du point de vue créatif.

E.S. : Peut-être devrons-nous trouver de nouvelles façons de jouer : organiser des évènements, inviter d'autres fanfares, faire des petits festivals…

Eduquer : Quelques souvenirs marquants ?

E.S : Il y a certaines fêtes d'anniversaires de Jour de fête, car tous les ans nous organisons notre anniversaire. La 15e édition était particulière car nous avons collaboré avec une chorégraphe pour tout le visuel du spectacle. Sinon, en dehors de l'aspect musical, nous avons vécu un moment très émotionnel lorsque nous avons enterré « Bidou », qui était l'un de nos accordéonistes. Nous avons joué un morceau qui s'appelle El dios nunca muere et c'était très prenant. Evidemment nous jouons tellement qu'il y a beaucoup de bons souvenirs. ■

Quelques prochaines dates de Jour de fête

- Le samedi 25 juin à 20h pour la clôture du festival *« O les chœurs »* (Parc Georges Henri, Woluwé).
- Le dimanche 26 juin dans l'après-midi pour la *Fête de la Cerise* (Parc Josaphat, Schaerbeek).
- Anniversaire de Jour de fête 2011 : le samedi 10 décembre 2011 à la Cité-Culture.

Les répétitions de Jour de fête sont publiques et ont lieu chaque jeudi de 20h00 à 22h30 au centre culturel Cité-Culture asbl, situé au centre de la Cité Modèle à Laeken.

En savoir plus : www.fanfarejourdefete.be/

Le supplément compilation CD « Nouvelles fanfares et société »

Cet été, vivez aux rythmes des fanfares ! Voici une sélection de 16 titres de nouvelles fanfares, bruxelloises et d'ailleurs. Nous espérons qu'elle vous incitera à aller à leur rencontre, car une fanfare c'est avant tout du live ! Bonne écoute…

1

1. La Fanfare « Jour de fête » El Choclo (Angel Vittoldo) :

Si la fanfare Jour de Fête garde un lien sentimental et spirituel avec les bonnes vieilles harmonies, sociétés et orphéons qui ont, de tout temps, fleuri dans notre pays, ce que jouent ses musiciens n'a plus grand' chose à voir avec les sempiternelles marches et polkas à quatre ou cinq voix chères aux fanfares villageoises. Tous les arrangements du répertoire de Jour de Fête sont écrits spécialement pour le groupe, avec une recherche de timbres et une saveur harmonique dont la source est plutôt à rechercher du coté de Kurt Weill, Nino Rota ou Duke Ellington. Mais cette musique n'est pas pour autant de celles que l'on écoute calé bien sagement dans son fauteuil, l'air compassé, et que l'on applaudit poliment quand le morceau est fini. Les fanfareux de Jour de Fête sont d'incorrigibles fanfarons, et s'ils prennent la musique au sérieux, le sérieux est bien la dernière chose susceptible de sortir de leurs instruments. D'évènements en inaugurations, de festivals en fêtes de famille, ils arracheraient une émotion aux mariés les plus guindés et aux belles mères les plus revêches, et pour un peu, ils parviendraient à dérider la veuve et l'orphelin dans une cérémonie funèbre.

Voir aussi l'interview de Michel De Rudder et Emile Schram en page 29 de la revue.

www.fanfarejourdefete.be/

2. La Fanfare détournée Les Victor de la musique (Eloi Baudimont) :

La Fanfare détournée a été créée en 2009 à Tournai et rassemble pas loin de 50 musiciens. Comme son nom l'indique, elle aborde un répertoire plutôt décalé : du classique revisité, des standards de jazz, des musi-

© Caroline Lèger

2

ques traditionnelles de différents horizons, et même des chansons, interprétées par le chanteur Patrick Joniaux. Tous les morceaux sont des arrangements de son directeur artistique, Eloi Baudimont, bien connu pour avoir dirigé la Fanfare de Mourcourt pendant 13 années et lui avoir fait progressivement adopter un répertoire et un jeu scénique bien éloignés du schéma traditionnel dans lequel elle s'inscrivait au départ. Avec la Fanfare détournée, Eloi Baudimont continue l'expérience, accompagné par des fidèles de Mourcourt auxquels se sont ajoutés de nouveaux musiciens. Le groupe est d'ailleurs ouvert à tous les instrumentistes, mêmes les plus insolites, et sans niveau requis. Attirés par l'originalité du concept, certains viennent de loin pour participer aux répétitions, ce qui différencie la Fanfare détournée d'une fanfare dite « de village » où tous ses adeptes proviennent de la région. Pourtant l'aspect convivial et humain reste au cœur des préoccupations de chacun. Le titre « Les Victor de la musique » est en fait une dédicace au doyen de la fanfare, Victor Dupret, âgé de plus de 80 ans !

www.lafanfaredetournee.be

3

3. L'Orchestre International du Vetex
Funky Wallouks (Thomas Morzewski-Via Lactea records/2007) :

En écoutant l'Orchestre International du Vetex, on se rend compte que ce groupe aime varier, bouger et rencontrer. En effet, même si la base de leur musique reste balkanique, toutes les variantes sont visitées : funk, cumbia, jazz, tarantella, etc. De plus, cette bande de musiciens est composée d'une quinzaine d'artistes originaires des trois coins du triangle de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai (voire parfois au-delà). Après avoir sillonné une grande partie de la région et foulé de nombreuses scènes régionales, ils ont commencé à se sentir à l'étroit et sont partis voir ailleurs faire danser le public norvégien, canadien, hongrois, serbe, espagnol, bulgare, etc. Mais rassurez-vous, ils ne partent jamais longtemps et reviennent toujours au bercail !

4

Après deux albums, « Le Beau Bazar » en 2007 et « Flamoek Fantasy » en 2009, ainsi qu'un coffret CD-DVD « Mix-Grill » en 2010 (projet de l'Orchestre International du Vetex avec des musiciens des Balkans), ils viennent d'enregistrer leur 3e album « Total Tajine » qui sortira en septembre, mais qui est d'ores et déjà à découvrir en live.

www.oidv.net/

4. Los Trogos
La Murga (Willie Colon) :

A travers les musiques latinos (salsa, cumbia, porro et merengue), la fanfare bruxelloise Los Trogos embarque le public en Amérique Latine. Née en 2004 à l'occasion de la Zinneke parade, le groupe n'a cessé de s'épanouir et de revisiter à sa manière ce répertoire original et festif. La quinzaine de musiciens qui compose le groupe envahit avec enthousiasme marchés et festivals, et invite au voyage avec accordéon, flûtes, trompettes, clarinettes et percussions.

Ajoutez à cela quelques compositions originales et ces Ostrogoths finiront par se civiliser (ce n'est pas requis). La fanfare Los Trogos répète chaque dimanche soir à l'Auberge Sleep Well à Bruxelles.

www.myspace.com/lostrogos

5 © Jim_Sumkay

5. FanSifar
Daddies Blues (Ludovic Jeanmart - Prise son & Mixage : J-B Rauzer) :

La fanfare ? Du rouge, du jaune, de l'orange, des notes prises à temps et à contre-temps, des rires, des sourires, un verre de bière, bien mélangé ça vous donne FanSifar ! Des bois, des cuivres, des baguettes, des grosses caisses, des boutons, des voix flûtées ou bien clamées, chuchotées ou bien rythmées, mais surtout un son, un son gros comme ça, plein d'attention ! Pour les entendre, c'est très varié : dans les fêtes, les brocantes, les carnavals, les festivals, pour les petits, les grands, des princesses ou des fauteuils roulants, parfois même au milieu des champs, personne ne reste indifférent, même les vaches broutent autrement ! Depuis presque 10 ans, des musiciens de tous horizons, adultes, enfants, débutants, avertis, pratiquent en fanfare des rythmes et des mélodies originales. Cette fanfare déambulatoire, née au sein du contrat de quartier Jérusalem (Schaerbeek) au Novanoïs compte une vingtaine de musiciens. Flûtes, clarinettes, trompettes, trombones, saxophones, percussions et, chose plus rare, violons jouent une musique festive, à la croisée des mondes, où le groove laisse la place à l'improvisation. La musique ? Des compositions originales de musiques acoustiques, au rythme de danses traditionnelles telles que tango, salsa, rumba…

www.fansifar.be/

6

6. Babelouze
Le 55 (Michel Massot) :

Babelouze, c'est grand, c'est gros, c'est un orchestre, c'est une fanfare. Un orchestre fanfarique ? Ou une fanfare orchestrale ? C'est le gros orchestre de tubas et trombones ! Que des cuivres, du rythme et du « goesting ». Et devant tout ça, le dirigeant le plus mobile du monde : Michel Massot.

Au départ, Michel jouait très très bien du tuba basse... Il avait pris ses quartiers à l'académie d'Etterbeek (mondialement réputée

pour son acoustique), où il se plaisait à imaginer des lignes de basse de la mort, et des mélodies bizarres, qui s'envolaient dans les airs. Pierre et Isabelle, qui passaient sous ses fenêtres, prirent leur instrument (respectivement le tuba et la caisse claire) pour l'accompagner. Et plus les notes s'envolaient, plus les gens arrivaient, jours après jours, semaines après semaines... leurs instruments sous le bras ! Une grosse caisse, un sousaphone, des trombones, des tubas, des percussions... La Babelouze Fanfare était née ! Alors on danse ?

www.myspace.com/babelouzefanfare

7. La Clinik du Dr Poembak
Capsaicine (Titre original : Chili Peppers - Composition : Duke Pearson) :

Le collectif « Poembak » rassemble une quinzaine de virulents musiciens d'origines diverses, amateurs, semi-professionnels et professionnels, débarqués à Bruxelles par hasard ou par nécessité. Ces joyeux électrons - en ordre de vaccination - inoculent leur passion de la musique depuis quelques années déjà aux 5 coins du pays. Mais, au final, c'est quoi pour un bazar, ce Dr Poembak ? La clinik et son personnel soignant se voue, par le biais de prestations de rue, à offrir un supplément de bien-être à tout public susceptible de l'apprécier, en portant une attention particulière aux personnes précarisées, tant sur le plan émotif, affectif ou psychologique que sur le plan physique, matériel ou social. Pour ce faire, elle se produit dans tout type d'évènements socioculturels, artistiques, voire gastronomiques, tout en affectionnant ceux qu'organisent les associations s'occupant d'enfants, d'adolescents ou d'adultes défavorisés de toute origine sociale, les entités respectueuses des droits humains et de l'environnement naturel... Ceci dans un souci affirmé de favoriser l'échange et la convivialité. Sur le plan musical, la clinik se charge de faire (re)découvrir un répertoire éclectique de musiques du monde, comprenant des tubes des années 80/90, de la musique latino, tango, jazz, tzigane, techno, enzovoort !

www.myspace.com/dr.poembak

8. Sans tambour ni trompette
Paso Doble (Traditionnel) :

C'est en février 1998 qu'a eu lieu la première répétition de la fanfare « Sans tambour ni trompette ». Une trentaine de musiciens en herbe étaient présents. A cette époque, la « cheffe », Véronique Delmelle, trouvait que les musiciens amateurs n'avaient pas beaucoup de possibilités de pouvoir se rencontrer à Liège. Elle décide alors de monter la fanfare... 13 ans après, 35 musiciens ont rejoint la fanfare et personne n'envisage de s'arrêter ! C'est la « cheffe » qui fait les arrangements et les compositions, accompagnée par d'autres compositeurs qui créent des morceaux pour cette néo-fanfare. Le groupe se compose d'instruments à vent (trompette, tuba, trombone, clarinette, saxophones, flûte), mais aussi à cordes et claviers (violon, violoncelle, accordéon, percussions en tout genre). Très vite, les concerts se succèdent et l'enthousiasme est au rendez- vous, aussi bien pour le public que pour les « fanfarons ». La musique se veut festive et dansante, jouée en rue ou sur des podiums, avec ou sans micro, et surtout pour tous les âges. Deux CDs tracent cette belle aventure. Les morceaux joués viennent de divers pays : Paso Doble (Espagne), Freyleke (Europe centrale), Fox-trot (Macédoine), Burkina-Faso, Nigéria, Maroc.... d'ici et d'ailleurs...

www.stnt.be/

9. Tarabisko
Ocho (Traditionnel) :

Des plus originaux, ce Quintette intimiste vous étonnera certainement par ses fusions de styles assez audacieuses. Cinq demoiselles passent sans sourciller d'un Satie trafiqué à un reggae broleux, d'un rap tarabiscoté à un vieux tube roumain folko fanfareux... Avec beaucoup d'humour et sans prise de tête, elles vous invitent à rejoindre le côté obscur de la biscotte tarée : l'univers tarabiskoté !

www.myspace.com/tarabisko

10. A Râse dè têre
Danger de mort (Traditionnel) :

« Arguèdène » est un mot wallon qui signifie littéralement « ariette ». Dans le monde des fanfares, les arguèdènes sont des airs joués par un petit groupe de musiciens sur un accompagnement improvisé. Le plus souvent, cela se passe de manière impromptue et conviviale, autour d'un bon petit verre dans un café, après un concert ou à l'issue de l'une ou l'autre sortie. Transmises par le bouche à oreille ou via des notations manuscrites parfois approximatives, ces mélodies appartiennent au patrimoine musical local. L'ensemble *À râse dè têre* a vu le jour en 2005, à la suite du premier concours d'arguèdènes organisé dans le village de Sivry, dans la Botte du Hainaut. Amis de longue

11

12

date, les musiciens sont tous issus du vivier des fanfares villageoises de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Formés au jeu des arguèdènes par les anciens, ils prennent plaisir à perpétuer ce type de musique traditionnelle festive, en privilégiant une pratique « à l'ancienne » autour des danses en vogue du milieu du XIX[e] siècle au milieu du XX[e], les valses, polkas, schottisches et autres mazurkas. Les instruments utilisés sont les cuivres typiques des fanfares : un bugle, un cornet à pistons, un tuba et un bombardon. La polka connue sous le titre d'emprunt **Danger de mort** est une arguèdène « classique » qui, avec ses coups de langue rapides, possède un petit côté virtuose.

www.arasedetere.com/

11. Cramique
T Punch (Michel De Rudder) :

Croisement improbable d'orphéon champêtre, de combo créole et de modèle réduit de big band pour transatlantique - et de bien d'autres choses encore -, Cramique a été créé en 1996 par d'ex-membres de l'orchestre Combo belge, dont l'indicatif pour l'émission Strip-Tease est bien connu des téléspectateurs belges et français.

Tout en se revendiquant d'une tradition séculaire de musiques à vent, solidement ancrée au pays de l'inventeur du saxophone, ses six musiciens ont jeté par dessus bord marches martiales et polkas policées, pour les remplacer par un joyeux mélange de sambas et choros, cadences et biguines, jazz, musiques klezmer, valses, musette et musique de cirque… Si l'on ajoute à cela son instrumentation inusitée (trompette, tuba, deux saxophones et deux percussionnistes), Cramique occupe une place à part dans le paysage du renouveau des fanfares : à la fois festif et un rien intimiste, populaire et sophistiqué, à l'aise aussi bien dans la rue que sur scène.

Le succès de la formule tient dans la longue complicité qui unit la plupart des instrumentistes et à la personnalité de Michel De Rudder, compositeur et arrangeur, qui signe l'ensemble du répertoire.

www.cramique.org

12. Quantess Combo's
Ya Llego Fruko (Marhino Paz) :

Mambo, cha-cha-cha, salsa, rumba, samba, merengue... c'est le cocktail explosif concocté par Quantess Combo's. Il va vous transporter sous d'autres tropiques dans l'ambiance des clubs cubains, brésiliens ou colombiens. Impossible de rester en place à l'écoute de ces rythmes épicés et colorés. Au diable guitare, clavier, basse électrique ! Quantess Combo's, ce sont des sax, des cuivres et des percussions. C'est ce qui donne cette sonorité unique et originale propre au groupe. Acoustiques en animation ou sonorisés sur scène, les 12 musicos de Quantess Combo's, emmenés par un jeune leader fou (…de cette musique), vont vous propulser dans l'ivresse cadencée des fiestas latines.

www.quantesscombos.be/

13. KermesZ à l'Est
Klezmer en fa
(Traditionnel Klezmer) :

La fanfare KermesZ à l'Est est un groupe de 8 amis musiciens réunis autour d'un projet axé sur le coté festif de la musique acoustique. Amoureux de la musique, ils cultivent également un amour sans pareil pour la veste en cuir et le Scrabble (surtout les lettres à points). Formée entre autres par d'anciens membres d'un collectif de promotion des arts de la rue à Louvain-la-Neuve, ses musiciens sont à présent disséminés tout le long de l'axe Nord-Sud de la Wallonie, c'est pourquoi on la nomme aussi « fanfare de l'E411 ». Avec un répertoire essentiellement klezmer (tradition musicale des juifs d'Europe centrale et de l'Est) et balkanique, mais aussi agrémenté de surprises multiculturelles et de compositions, cette formation se veut festive et dansante, prête à dégainer toujours et partout. Ne soyez pas étonnés de la rencontrer au coin d'une rue, dans un théatre chic, à la fancy-fair de votre petit neveu ou au rayon surgelés de votre supérette favorite. Elle se revendique également comme étant la première fanfare frigotartinable de Belgique (ndls. koelkastsmeerbaar). Cette musique acoustique, déambulatoire, proche des gens, leur permet un contact plus humain, plus sain avec le public. Le morceau « Klezmer en fa » est un traditionnel klezmer dans lequel est inséré un clin d'œil jazz, à savoir le standard « Well you needn't ».

www.myspace.com/kermeszalest

13

14. Alimentation Générale
Canço al Huevi (M. Melia) :

« Tout près de chez vous, disponible pour tous 24h/24 », Alimentation Générale ! A l'étalage, un show survitaminé, aux saveurs et couleurs harmonieuses et envoûtantes, dansantes et exotiques, qui nourrit les tympans et vous excite les papilles ! ! ! En rayons, un soubassophone pour vous ouvrir l'appétit, une petite grosse caisse et une très claire, un banjo bien pimenté, deux trompettes, deux trombones et un sax ténor pour faire monter la sauce ! En promotions exceptionnelles, leurs compositions originales et arrangements insolites embrassent le groove sur la bouche ! Créée en 2003, Alimentation Générale présente un spectacle complet de qualité professionnelle, dynamique, ludique et interactif. Le style dominant est le funk, mais des touches de jazz, de musique orientale, latine, klezmer et autres viennent ouvrir le champ des couleurs. La créativité s'exprime également par la place importante faite à l'improvisation, et via une mise en scène soignée de chaque morceau. En effet, une attention particulière est portée à l'aspect visuel et scénique de la prestation. Les costumes, les chorégraphies, la scénographie du spectacle et les chants contribuent à développer une interaction forte avec le public. Le projet s'inscrit pleinement dans l'art du spectacle vivant où l'intention première est de divertir le public, lui apporter un moment d'évasion, le faire rire. Alimentation Générale présente une originalité forte incarnée par ses membres, d'origines et d'horizons variés. Le mélange de ces profils artistiques et cultures musicales très différents permet de présenter un projet unique et original.

alimentation-generale.org/

15. Fanfakids !
Elephante (Jo Zanders - Met-X 2009) :

Fanfakids est un groupe original rassemblant une douzaine de jeunes (entre 9 et 14 ans) qui convertissent leur enthousiasme juvénile en rythmes communicatifs de raï, maracatu ou hip-hop. C'est le mix musical urbain avec lequel ils ont grandi dans leur port d'attache, la maison de quartier bruxelloise Centrum West, et qu'ils peuvent également libérer avec la plus grande évidence sur un public qui ne se doute de rien : exit la pose et le toc, c'est franc et énergique, carrément frontal ! Sous la direction de Jo Zanders, Louis Favre et Bart Nagels, ils frappent, tapent et cognent sur des tambours basses, percussion en PVC faits maison, tambourins brésiliens, grelots africains et nfars marocains. Malgré leur jeune âge, leur palmarès en Belgique et à l'étranger est très impressionnant et le plaisir qu'ils prennent à jouer garantit de bonnes « vibes festives » sur votre scène, dans votre rue ou comme première partie. Les Fanfakids ont fêté leur dixième anniversaire récemment. Pendant ces années, ils ont construit une excellente relation avec des compagnies de danse et de percussion en Guinée et au Ghana. En juillet 2011, ils voyageront de nouveau au Ghana pour se perfectionner sur le plan musical et se ressourcer. Une énergie désarmante !

www.fanfakids.be/

16. Pouet en Stock Fanfare Sauvage
La tante Pressy (Sophie Pirard) -
(Démo : prise de son live) :

« Une fanfare bien de chez nous aut ». Pouet pour les cuivres, Stock où elle est née (Rue Puits-en-Sock à Liège), c'est un projet qui a débuté en 2008. Des musiciens liégeois professionnels ont « fomenté » un projet fou : former une fanfare éphémère. Ainsi, ces valeureux Liégeois ont envahi les rues d'Outremeuse lors des fêtes du 15 août, imaginant vivre une expérience unique. Ils ne savaient pas que leur première sortie marquerait le départ d'une grande et belle aventure : 50 engagements en 3 ans ! L'originalité de cette formation réside dans le fait que ces musiciens professionnels ont changé d'instrument : troquant un violoncelle contre une trompette, une flûte contre un sousaphone, une guitare contre une grosse caisse… Fait unique en son genre : cette fanfare a séduit et attiré dans ses rangs des néophytes de la musique jouant sur des instruments achetés en brocantes. Tous ces joyeux fanfarons produisent un son inimitable et créent une ambiance festive : ils sont, ainsi, devenus incontournables dans le paysage liégeois. Tout simplement, Pouet en Stock c'est comme du feu sans artifices, une explosion de notes qui se mêlent à la foule et envahissent les boulevards. ■

www.pouetenstock.be/

Répertoire de nouvelles fanfares à Bruxelles et en Wallonie

Dans ce répertoire, nous avons essayé de rassembler un ensemble de formations musicales qui peuvent répondre à l'appellation de « nouvelles fanfares », bien qu'il soit parfois difficile d'en déterminer les limites. Il est certainement incomplet, et d'avance, nous tenons à présenter nos excuses si nous avons oublié certains ensembles. Vous pouvez contacter Iouri Godiscal pour nous proposer tout ajout à ce listing qui sera prochainement consultable et régulièrement mis à jour sur notre site Internet www.ligue-enseignement.be , dans la rubrique « Eduquer ».

A Bout' Souffle
Fanfare de musiciens en situation de handicap dont le répertoire s'inspire du jazz, du rock, du swing mais également du rap !
www.creahm.be
Liège
info@creahm.be

Alimentation Générale
Fanfare moderne et festive aux tonalités funky !
www.alimentation-generale.org/
Bruxelles
contact@alimentation-generale.org

A Râse de tère
Petite formation de cuivres qui réactualise des airs typiques de danses traditionnelles en voie de disparition : les arguèdènes (polka, valses, scottishes et mazurkas).
www.arasedetere.com
Sivry, Botte du Hainaut

Babelouze
Cette fanfare orchestrale, composée uniquement de cuivres et de percussions, ravira les oreilles des amateurs de Jazz-Psyché.
www.myspace.com/babelouzefanfare
Bruxelles
babelouzebooking@gmail.com

Banda Houm Papa Band
Cette banda jongle avec le solfège pour apporter ambiance et enthousiasme à son fidèle public.
houmpapaband.com/
Visé
contact@houmpapaband.be

Cramique
Ces six musiciens présentent un joyeux mélange de sambas et choros, cadences et biguines, jazz, musiques klezmer, valses, musette et musique de cirque.
www.cramique.org
Bruxelles
contact@cramique.org

Delirium Tremens Band
Cette banda délirante a pour objectif de faire la fête en saoulant son public de musique !
www.deliriumtremensband.be
Dalhem
secretariatdtbdalhem@tele2allin.be

DMA Band de Bassenge
Cette fanfare se voit attribuer le nom de « Les djoyeux mineus d'aredje », expression wallonne signifiant « joyeux faiseurs de bruit ».
www.dma-band.be/
Liège
taccogna@skynet.be

Don fiasko
Fanfare de percussions détonantes au groove latino-africain.
www.donfiasko.be/
Mons
info@donfiasko.be

Ensemble Alizée
Jeune orchestre d'harmonie dans les styles jazz , latino et adaptations de chansons.
www.ensemblealize.be
Rixensart
hubert.fauquant@skynet.be

FanSifar
Cette fanfare déambulatoire d'une vingtaine de musiciens, où le groove laisse la place à l'improvisation.
www.fansifar.be
Bruxelles
fansifar@gmail.com

Faucheurs 2 troubles
Une trentaine de musiciens réunis autour d'un répertoire folk festif.
www.myspace.com/faucheurs2troubles
Liège
faucheurs2troubles@gmail.com

Faucheurs 2 troubles

Jour de fête
Fanfare belge multiculturelle qui rassemble une cinquantaine de musiciens autour de rythmes latin, jazz, swing, world et traditionnel...
www.fanfarejourdefete.be/
Bruxelles
contact@fanfarejourdefetre.be

KermesZ à l'Est
Fanfare festive et déjantée hybridant musique klezmer et balkanique à l'énergie du rock !
www.myspace.com/kermeszalest
Brabant Wallon
kermeszalest@hotmail.com

La Band D'heure
Banda aux rythmes entraînants dont le but majeur est d'inviter le public à s'amuser !
www.labandheure.be/
Herstal
mas.di@hotmail.com

La Banda Gais Luron
Cette banda reprend des airs traditionnels folkloriques de sa région et d'au-delà, des rythmes entraînants qui donnent envie de bouger !
www.bandagaislurons.centerall.com/index.php
Berneau
Jules.Bourdouxhe@skynet.be

La Clinik du Dr Poembak
Fanfare aux influences de musiques du monde, reprenant également des morceaux de house techno des années 80 !
www.myspace.com/dr.poembak
Bruxelles
dr.poembak@live.be

La fanfare détournée
Un ensemble d'environ 50 musiciens de tous horizons, réunis autour d'un répertoire éclectique et décoiffant.
www.lafanfaredetournee.be/presente.php
Tournai
frederic.mariage1@gmail.com

La fanfare du Belgistan
Brass Band officiel d'un pays imaginaire, la fanfare du Belgistan associe rythmes tziganes, afro-américains, nord africains et jazz débridé !
www.myspace.com/belgistan
Bruxelles-Paris
belgistan@gmail.com

La Fanfare du Commando Fête
Fanfare de funk instrumental aux accents de Brass Band américain des 60's/70's.
fanfareducommandofete.blogspot.com/
Bruxelles
commandofete@gmail.com

La nouvelle Flibuste
Cet orchestre créé pour les parades de rue s'inspire de la conga cubaine et du rara haitien.
www.garalart.be/lanouvelleflibuste.html
Bruxelles
lanouvelleflibuste@yahoo.fr

Le « Remix Band » Visé
Banda composée d'une trentaine de musiciens, dont la plupart sont étudiants à l'académie. C'est la banda officielle de la société Jupiler !
www.remixband.be
Visé
info@remixband.be

Les choffleux d'buses
Banda implantée à la Roche-en-Ardenne, dont le but est de mettre l'ambiance.
La Roche en Ardenne
info@choffleux.be

Les Fanfoireux
Fanfare bruxelloise festive aux inspirations exotiques diverses et métissées.
www.lesfanfoireux.be/
Bruxelles
info@lesfanfoireux.be

Les taupes qui boivent du lait
Fanfare festive surprenante au répertoire traditionnel juif d'Europe centrale.
www.myspace.com/lestaupesquiboiventdulait
Bruxelles
fanfaredestaupes@gmail.com

Los Trogos
Cette fanfare emmène son public du sud de l'Amérique aux bals musettes de nos contrées.
www.lostrogos.be/
Bruxelles
infos@lostrogos.be

Musica gogo hé
Banda jeune et explosive de la région de Verviers et d'Eupen
www.musicagogohe.be/
Village de Goé
jonathan.chanteux@hotmail.com

Musica gogo hé

Pas ce soir chéri - © Laurent Delvigne

Schizorkestik

Sans tambour ni trompette

Orchestre International du Vetex
Formation atypique car transfrontalière (musiciens wallons, flamands et français) aux sonorités roots et à l'esprit rock-punk déjanté.
www.myspace.com/orchestreinternationalduvetex
Courtrai
info@vialactea.be

Pas ce soir chéri
Fanfare de variété pétillante et exclusivement féminine à paillettes ou à boas...
www.myspace.com/pascesoircheri
Bruxelles
pascesoircheri@live.be

Pouet en Stock
Cette fanfare sauvage envahit les rues pour le plus grand plaisir des fêtards mélomanes.
www.pouetenstock.be/
Liège
pouetenstock@gmail.com

Quantess Combo's
Les douze musiciens de Quantess Combo's emmènent leur public dans l'ivresse cadencée des fiestas latines.
www.quantesscombos.be/
Bruxelles
info@quantesscombos.be

Rambi Rambo
La fanfare impro Rambi Bambo mélange des éléments jazz, pop et de musiques du monde, un folklore imaginaire.
www.myspace.com/rambibambo
Bruxelles
marketing.error@gmail.com

Sans tambour ni trompette
Quarante musiciens nous font voyager de la vallée mosane au Nigeria avec quelques détours par le Maroc, le Danube ou la cordillère des Andes.
www.stnt.be/
Liège
veroniqueluc@skynet.be

Sax à fond
Dix saxophones et 2 percussions destinés à l'animation de rues pour les moments festifs des défilés, corsi, carnavals, partout en Europe et ailleurs...
www.saxafond.eu/
Namur
info@saxafond.eu

Schizorkestik
Petite fanfare délirante qui mixe chants, instruments et joutes théâtrales dans un spectacle d'art-thérapie collectif.
www.skizik.be/
Bruxelles
contact@skizik.be

TarabisKo
Quintette humoristique féminin aux sonorités Folk fusion.
www.myspace.com/tarabisko
Bruxelles
tarabisko@gmail.com

Association

Met-x
Basé à Molenbeek, Met-x regroupe et soutient un ensemble de projets musicaux faits par des musiciens de tous horizons et de toutes origines : 11 Songs, Bagadski, Brassafrik, European Saxophone Ensemble, Fanfakids, Marokin'Brass, Remork, Saxafabra, Shanti ! Shanti !, Stitou & Mishalle, Taules de dames, VoiXla.
www.metx.be
Bruxelles
met-x@met-x.be

Sites de références pour fanfares

Service général des arts de la scène de la Communauté française
De nombreuses infos utiles aux artistes : coordonnées des Fédérations musicales, renseignements sur les diverses aides fournies par la Communauté française. Vous y trouverez aussi la liste des groupes reconnus dans le cadre des tournées « Art et vie ». Certaines nouvelles fanfares ont la chance de figurer dans leur *catalogue des spectacles*, la catégorie « Musique insolite ».
www.artscene.cfwb.be

Association pour la Promotion des Sociétés d'Art Musical
Vous y trouverez un listing très exhaustif, nommé « radioscopie des sociétés musicales », reprenant des harmonies, fanfares et chorales de Wallonie, mais davantage orientée vers les fanfares plus traditionnelles.
www.apsam.be

Répertoire du folklore en Belgique
De la fanfare du Meyboom à la fanfare à vélo, et des Gilles de Binche aux Blancs Moussis de Stavelot en passant par la Flandre. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur le folklore belge.
www.ilotsacre.be/site/fr/infos/folklore.htm

Cybodega
Le site de référence pour toutes les fanfares (festives) en France. Cet annuaire vous donnera un aperçu des fanfares françaises, mais il recense aussi des fanfares belges, yougoslaves, mexicaines, cubaines... Vous y trouverez également une centaine de partitions de fanfares, des reportages vidéo et des liens Internet. Seule ombre au tableau, le site ne semble plus être mis à jour depuis trois ans !
cybodega.free.fr/

Le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (Irma-France)
L'Irma est un organisme ouvert à tous les acteurs des musiques actuelles pour leur information, leur orientation, leur conseil ou leur formation. L'Irma est l'interface entre toutes les composantes du monde de la musique, le lieu d'échange et de structuration du secteur. Elle possède un centre d'information des musiques traditionnelles et du monde, elle édite des guides, dispense des formations et des conférences pour les professionnels de la musique, fait la promotion d'opération… S'il existait son pareil en Belgique, il serait d'une précieuse aide pour nos fanfares.
www.irma.asso.fr/■

Agenda des évènements « fanfaresques »

Envie de voir des fanfares cet été ? Ou plus tard dans l'année ? Voici un petit aperçu des évènements proposant une belle programmation de fanfares modernes en Belgique ou à l'étranger. À vos agendas !

Juin

Couleur café
Fin juin, le festival bruxellois offre une belle place aux fanfares exotiques - du 24 au 26 juin 2011.
www.couleurcafe.be/

Festival des fanfares de Montpellier (Fr)
Les 17 et 18 juin 2011.
festivalfanfare.free.fr/

Fort en Son, le festival de fanfares de Grenoble (Fr)
Du 24 au 26 juin 2011.
www.fortenson.fr/index.php/fr/

Les fêtes de la musique
Du 17 au 21 juin 2011 partout en Wallonie et à Bruxelles.
2011.fetedelamusique.be/

Juillet

Bandas au Château
La seconde édition du Festival de bandas de la Roche en Ardenne - le 2 juillet 2011.
www.choffleux.be/

LaSemo
Chaque année, le festival Lasemo fait la part belle aux fanfares à Hotton - du 8 au 10 juillet 2011.
www.lasemo.be

Chalon dans la rue
le Festival transnational des arts de la rue de Chalon-sur-Saône (Fr) présente chaque année de nombreuses fanfares - du 20 au 24 juillet 2011.
www.chalondanslarue.com/

Cuivro Foliz
Festival de fanfares et musiques de rue de Fleurance (près de Toulouse) (Fr) - du 22 au 24 juillet 2011.
www.cuivrofoliz.com/

Août

Esperanzah !
Chaque année, le festival Esperanzah invite de nombreuses fanfares festives dans l'enceinte de l'abbaye de Floreffe - du 5 au 7 août 2011.
http//www.esperanzah.be/

Festival de fanfares de Guca
Depuis 40 ans, le village de Guca en Serbie accueille l'un des festival de fanfares les plus connus au monde - du 10 au 14 août 2011.
www.guca.rs/

Festival des artistes de rue de Chassepierre
Vous croiserez certainement quelques fanfares à l'occasion de ce festival d'arts de la rue ! - du 20 au 21 août 2011.
www.chassepierre.be

Septembre

Les Vélodies
Lutherie et fanfare sauvages pour les 10 ans de la Maison de la Pataphonie de Dinant - le 25 septembre 2011.
www.pataphonie.be/

Et plus tard...

Mai 2012

Jam'in Jette
Festival de musique du monde de Bruxelles (Jette) se déroulant tous les ans aux alentours du 15 mai.
www.jam-in-jette.be/

Latitude 50
Chaque année, dans le courant du mois de mai, le pôle des arts du cirque et de la rue situé à Marchin se met en fête et propose, à cette occasion, des « cartes blanches » aux fanfares invitées.
www.latitude50.be/

Solidar XL
Associé au Jazz marathon de Bruxelles, Solidar XL propose chaque année, fin mai sur la Place Fernand Cocq à Bruxelles, une programmation musicale festive.
www.brusselsjazzmarathon.be/

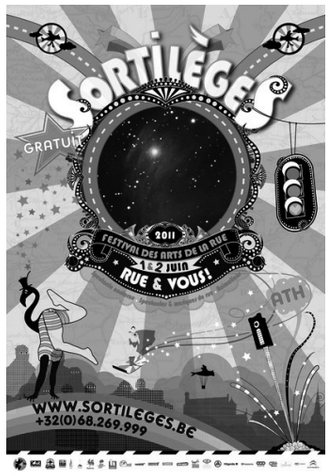

Sortilèges, Rue et Vous !
Festival des Arts de la rue de Ath, qui propose, le jeudi de l'Ascension, une multitude de groupes de musique de rue.
www.sortileges.be/

Namur en Mai
Tous les ans, durant le long week-end de l'Ascension, le festival des Arts forains met les rues de Namur en scène et propose une musique de rue haute en couleurs.
www.namurenmai.be/

Zinneke Parade
Tous les deux ans, les fanfares citadines de la Zinneke Parade égayent le centre ville de Bruxelles. Rendez-vous le 19 mai 2012 !
www.zinneke.org/

Côté folklore...

Ommegang

Le cortège de l'Ommegang parcourt les rues de Bruxelles et retrace l'entrée de Charles Quint et de sa cour dans la Capitale - les 5 et 7 juillet 2011.

www.ommegang.be/

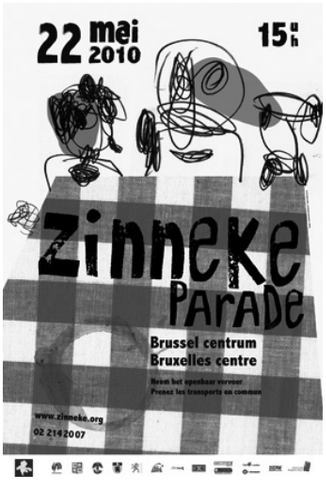

Meyboom

La plantation de l'arbre de mai et son cortège est une tradition populaire bruxelloise - le 9 août 2011.

www.meyboom.be/MB/

La fête du 15 août en Outre-Meuse à Liège

www.tchantches.be/15aout.htm#1

Marche de la Ste-Rolande de Gerpinnes

Du 17 au 21 juin 2011.

Presque chaque village de l'Entre Sambre-et-Meuse a sa marche folklorique. La saison s'étend de début mai à la mi-octobre.

www.amfesm.be

Quelques carnavals réputés

Les carnavals de Binche et d'Alost

Reconnus comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Les carnavals des Cantons de l'Est

Stavelot et ses Blancs Moussis, Malmedy, Eupen, La Calamine.

Les carnavals de La Louvière, Nivelles, Chapelle-lez-Herlaimont…

Et aussi

Le Laetare de Fosses-La-Ville ; les ducasses de Ath et Mons. ■

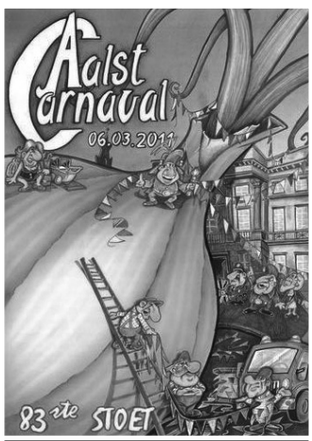

Iouri Godiscal, *responsable du secteur Formation*

Quelques pistes au pas des fanfares

Le petit monde des nouvelles fanfares est rempli de paradoxes. Il n'est pas vraiment opportun de vouloir définir ce que sont les nouvelles fanfares, mais nous pouvons leur dégager des caractéristiques évidentes, particulièrement en comparant leur apparence et leur répertoire à celui des fanfares dites « traditionnelles ».

Les néo-fanfares, aussi extravagantes, exotiques ou spectaculaires soient-elles, gardent pourtant certaines fonctions sociales de leur grandes cousines soi-disant « ringardes ». Les fanfares sont des lieux d'apprentissage qui font appel à nos sens et à notre sociabilité. Elles nous mettent à l'épreuve de la vie en communauté, de la rencontre des générations et des origines culturelles diverses. « Sur le terrain », elles évoluent dans un rapport de proximité avec leur public, confirmant leur caractère de musique populaire. Les cumbias, klezmer et autres cocek, rendus hyper tendance chez nous par la mode des musiques du monde, sont des airs pourtant bien ancrés dans les traditions populaires de leur pays d'origine.

C'est là sans doute que nos néo-fanfares prennent un autre chemin. Elles voyagent dans un espace et un temps élastiques en se réappropriant des cultures musicales de tous horizons et de toutes les époques pour en faire une interprétation nouvelle. Il y a certainement des fuites et des pertes de sens, mais ces mutations leur donnent de nouvelles fonctions sociales, une manière actualisée de créer des liens. Le calendrier de la fanfare « outil » n'est plus tributaire des fêtes populaires ou des commémorations rappelant l'histoire de notre peuple. Leurs prestations sont proposées à la carte aux organisateurs voulant donner une certaine couleur et un sens social à leur évènement.

C'est donc de « fête » que l'on

parle… L'originalité de la nouvelle fanfare réside dans sa liberté gagnée de pouvoir s'associer à la fête telle qu'elle a évolué aujourd'hui dans notre société des loisirs. Encore chargée des symboles communs à la fanfare traditionnelle (mobilité et instrumentation à vent entre autres), elle peut jouer de cet avantage et charmer son public en proposant quelque chose d'alternatif, de décalé. Entre le concert et l'animation, la nouvelle fanfare a saisi le créneau dit de la « musique festive », terme révélateur qui la condamne aussi à rester indissociable du contexte qui l'accueille et justifie sa présence.

Si elle s'en affranchit davantage pour devenir spectacle ou concert à part entière et autonome, la nouvelle fanfare pourra-t-elle encore porter cette appellation, devenant alors *un groupe de musique dans un style particulier*, entrant dans la nomenclature consumériste de toutes les musiques actuelles ?

A l'opposé, une musique devient « traditionnelle » quand une génération maintenant disparue l'a transmise à la suivante, qui la fait persister. Les nouvelles fanfares sont encore jeunes et ne comptent pas plus de trois générations. En plein boom démographique, leurs origines métissées les obligent presque à emprunter leur histoire aux autres, en attendant d'affirmer leur propre identité. Tiraillées entre le passé, dans lequel elles trouvent leurs racines et certaines sources d'inspiration, et la modernité qui leur donne un terrain d'action, une organisation sociale et finalement une raison d'exister, elles évoluent et s'inscrivent dans un mouvement, nouveau départ aux destinations encore inconnues. ■

agenda

Brabant Wallon

Ateliers en espagnol pour débutants
Méthode accélérée afin de parler et comprendre rapidement.
INFOS
Date(s) : les jeudis de 17h30 à 19h30
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 32€/mois

Ateliers en néerlandais pour les petits
Apprentissage du néerlandais de façon ludique.
INFOS
Date(s) : les mercredis : pour les 6-8 ans de 13h15 à 14h30. Pour les 3-5 ans : de 14h30 à 15h30
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 22€/mois

Ateliers en néerlandais pour le niveau secondaire
Aide scolaire.
INFOS
Date(s) : les mardis de 17h30 à 19h
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 26€/mois

BabbelKfé
Rencontre entre néerlandophones et francophones. Conversation en néerlandais autour d'une tasse de café et petits biscuits. Ambiance conviviale.
INFOS
Date(s) : les mardis de 19h à 20h30 et les jeudis de 13h à 14h30
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 2€/séance

Ateliers en anglais pour débutants adultes
Apprentissage de la langue.
INFOS
Date(s) : les lundis de 9h15 à 11h15
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 32€/mois

Club Pyramide, jeu d'énigmes et de lettres
Soirée divertissante entre amis en faisant quelque peu travailler ses méninges.
L'occasion de décompresser en fin de semaine et de passer deux heures agréables sans se prendre la tête.
INFOS
Date(s) : les vendredis (sauf vernissage) de 20h à 22h
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 1,25€/séance

Club des Chiffres et des lettres de Rixensart et du Brabant wallon
Le jeu comme à la télé : le compte est bon et le mot le plus long dans une ambiance détendue.
INFOS
Date(s) : les 2e et 4e mercredis du mois de 19h30 à 21h30
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : gratuit

Petit déjeuner convivial
1 croissant et 1 pistolet confiture avec café ou jus d'orange.
INFOS
Date(s) : le 1er samedi du mois de 8h30 à 10h
Lieu : Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles
Prix : 2€/personne, gratuit pour les moins de 10 ans.

Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente du Brabant wallon
7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles
Tél. : 067/21.21.66 - Gsm : 0477/666.794
Fax : 067/21.21.66
Courriel : mdlni@swing.be

Luxembourg

Initiation au traitement d'images
L'atelier dévoile les subtilités d'un programme de traitement d'images et l'utilisation de tous les outils graphiques. Les participants apprennent à retoucher des photos et à réaliser des compositions. Modules de 4 demi-journées.
INFOS
Date(s) : Les 20, 21, 23, 24 juin 2011 de 9h à 12h OU de 13h à 16h.
Lieu : Maison de la Laïcité - rue des Déportés 11 - 6700 Arlon
Prix : 40€ - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 20€

Atelier Multi'Art
Module pluridisciplinaire d'un semestre pour permettre de connaître plusieurs disciplines d'expression artistique (dessin, peinture, céramique, aquarelle, illustration, informatique).
INFOS
Lieux : Centre culturel, rue d'Hoffschmidt, 27 - Habay-la-Neuve
Fédasil, rue Croix-Le-Maire, 9 - A Virton
Prix : 10€/séance - pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 6,25€/séance

Renseignements et inscriptions :
Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon
Tél. : 063/21.80.81
Gsm : 0495/68.35.80
Fax : 063/22.95.01
Courriel : ateliersartligue@gmail.com
Paiement sur le compte n°000-3254490-43 de L.E.E.P.-Lux - IBAN : BE 66 0003 2544 9043 - BIC : BPOTBEB1

Mons-Borrinage-Centre

Exposition « Artisama 20 »
Pour la 20e année consécutive, la régionale de Mons de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente asbl et la Maison de la laïcité asbl organisent, en collaboration, leur traditionnelle exposition réservée aux artistes amateurs (dans le sens noble du terme !).
Pour cette année exceptionnelle, nous avons fait appel aux artistes primés durant ces deux décennies (prix du jury et prix du pulic).
INFOS
Date(s) : du mardi 14 au vendredi 24 juin 2011. Bienvenue au vernissage le vendredi 10 juin à 18h30
Lieu : Maison de la Laïcité de Mons, rue de la Grande Triperie n° 44

Stage d'une semaine complète : « Regards plastiques »
Pour mettre en valeur différents aspects du village de Bougnies et tout particulièrement le Théâtre de Verdure Louis Piérard. Photo, peinture, collages, impressions, assemblages…
Les œuvres réalisées feront l'objet d'une exposition collective à Bougnies les 10 et 11 septembre lors des Journées du Patrimoine 2011. Le stage est animé par Pierre Staquet, artiste polyvalent. Portez une tenue confortable qui peut être

salie. Apportez votre pique-nique. Ouvert à tous, dès 10 ans.

INFOS

Dates : du lundi 25 au vendredi 29 juillet de 10 à 16h
Lieu : Village de Bougnies, salle précisée lors de l'inscription
Prix : 32 euros moins de 18 ans, 46 euros adultes
Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut (D.G.A.C.)

Formation de week-end : « Le conte d'intervention »

Pour transmettre des « histoires » via une parole singulière qui met en scène notre corps, notre voix, notre sensibilité, tout en provoquant l'imaginaire du public.
Ouvert à toute personne qui recherche une formation « ludique » à la prise de parole.

INFOS

Groupe limité à 12 personnes. Portez une tenue confortable. Apportez votre pique-nique.
Lieu : Village de Bougnies, salle précisée lors de l'inscription
Dates : le W-E des 27 et 28 août 2011 de 10 à 18h
Formateur : Yvan Couclet, de l' ASBL « Parole Active », conteur, formateur
Prix : 65€ membres, étudiants, chômeurs, pensionnés, 74 euros non membres

Renseignements et inscriptions :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. : 081/22.87.17 - Gsm : 0475/62.57.79
Fax : 081/22.44.53 - Courriel : leepnamur@mlfbn.org

IN MEMORIAM

Nous apprenons le décès inopiné d'Harry Birkholz.

Né le 28 mars 1950 à Bergisch Gladbach en Allemagne, Harry animait avec talent, depuis de nombreuses années, de multiples ateliers artistiques à la Ligue (dessin, aquarelle, acrylique…) et, avec Marianne Obozinski, sa compagne, des stages de ressourcement créatif. Harry faisait partie de ces formateurs qui sont, avant tout, des éveilleurs.

Tous ceux qui l'ont rencontré se rappelleront le caractère rayonnant et la générosité qui faisaient de cet artiste et de cet enseignant, un homme merveilleux.

Il est décédé ce 26 mai 2011 et c'est un ami profond que nous perdons. La Ligue présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Cotisation et don 2011

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2011**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2011** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts).

A verser sur le compte n° BE19 0000 1276 64 12 de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl - 1000 Bruxelles - Communication : cotisation ou don 2011

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez contacter Laurent Bourgois : Tél. : 02/512.97.81 Email : admin@ligue-enseignement.be

Les formations à la Ligue… juillet -août 2011

Du samedi 2 au vendredi 8 juillet 2011
Formation d'animateurs de projets socioculturels

Du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2011
Formation d'animateurs de projets socioculturels
Carte de vie : J'ai rendez-vous avec moi-même
Chanter pour le plaisir !
Des sens à l'essence, méditation et création plastique
L'art du conte et du conteur

Du mercredi 24 au vendredi 26 août 2011
Carte de vie 2 : pour un nouveau départ
Développer son projet personnel
La pose de la voix
Le kit de survie du responsable d'ASBL
Prendre la parole en public : Des outils pour développer la confiance en soi
Ressourcement « Last minute »

Pour en savoir plus sur nos stages et tout notre programme de formations ; visitez le site de la Ligue
➥ *www.ligue-enseignement.be*
ou contactez le secteur formation au 02/511.25.87

Propos recueillis par **Valérie Silberberg,** *responsable du secteur Communication*

Roland Perceval, le nouveau président

Le 31 mai, Roland Perceval a quitté ses fonctions à la Ville de Bruxelles à laquelle il a consacré 38 ans de carrière. Il va dès lors pouvoir entièrement s'investir dans son rôle de président de la Ligue et développer ainsi les grands dossiers de l'enseignement qui lui tiennent à cœur.

Eduquer : Quel a été votre parcours professionnel ?

Roland Perceval : En 1971, j'ai obtenu l'AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur) en sciences chimiques à l'ULB. Mis à part quelques intérims, j'ai quasiment fait toute ma carrière à la Ville de Bruxelles, soit à partir du 1er septembre 1973. J'ai été professeur à l'Athénée Robert Catteau, à l'Institut commercial Léon Lepage, à l'Académie royale des Beaux-Arts, à l'Institut De Mot-Couvreur. J'ai été professeur en promotion sociale et dans l'enseignement supérieur, sous-directeur et directeur à l'Institut De Mot-Couvreur, proviseur à l'Athénée Robert Catteau, préfet du Lycée Emile Jacqmain, inspecteur de l'enseignement secondaire. Ma dernière fonction, qui s'est terminée le 31 mai, était celle d'inspecteur pédagogique général de la Ville de Bruxelles cumulée avec l'inspection de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, je suis encore formateur à l'ULB pour les futurs inspecteurs du Service général de l'inspection.

Eduquer : Quels sont vos centres d'intérêt ?

R. P. : L'enseignement, bien évidemment ! Mais aussi la lecture, la musique classique et l'opéra, le jazz, la cuisine et… le travail ! J'affectionne également tout particulièrement le cinéma en noir et blanc…

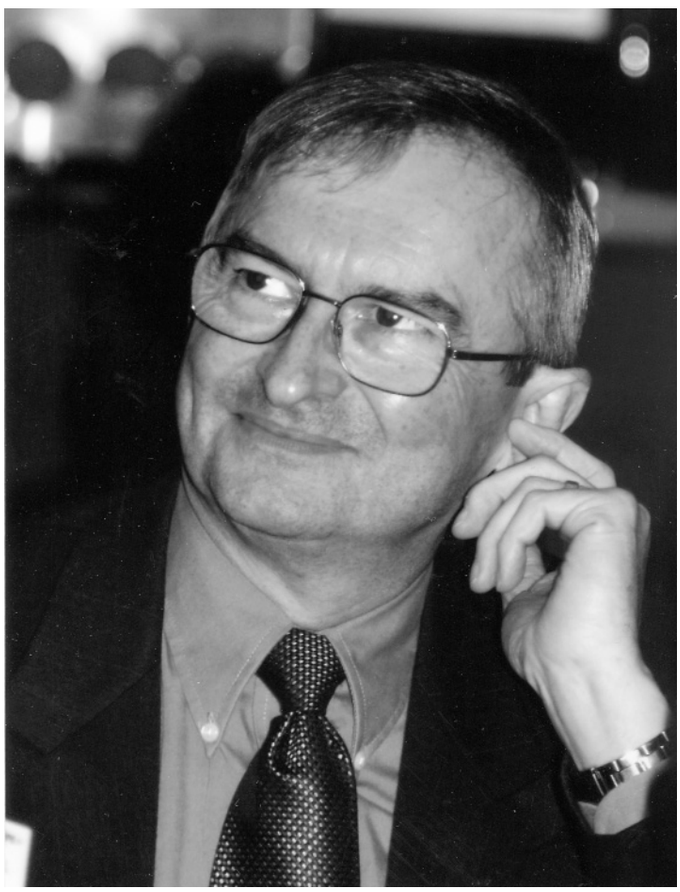

Eduquer : Dans l'enseignement, quels sont vos domaines de prédilection ?

R. P. : Il est difficile de répondre à cette question…parce qu'il y a tellement d'urgences… Mes premières amours sont les sciences et la chimie bien évidemment. Mais depuis un certain temps, je m'intéresse énormément à la formation des enseignants, à tout ce qui tourne autour des compétences et des méthodes pédagogiques, à la structure de l'enseignement… Dans la fonction d'inspecteur général, outre l'aspect administratif, je me suis investi dans ces différentes thématiques.

Eduquer : Vous portez une attention toute particulière à

l'enseignement qualifiant… Qu'en est-il ?

R. P. : J'ai en effet toujours défendu bec et ongles le qualifiant. En tant que professeur et directeur, j'ai passé 17 années sur le terrain dans ce type d'enseignement. Le qualifiant est mal aimé, mais il est, selon moi, de première importance. Ce n'est ni une filière de relégation, ni un enseignement de seconde zone. Malheureusement, par un effet que je qualifierais de pervers, l'orientation « forcée » d'élèves vers cette forme d'enseignement lui confère une image négative aux yeux de ceux-ci et souvent de leurs parents. La pénurie constatée dans de nombreux métiers y trouve son origine.

Il existe plusieurs types d'intelligence. Tous les élèves ne sont pas faits pour aller à l'université. Il faut prendre en compte « l'intelligence de la main » ; je sais que cette expression n'est pas partagée par tout le monde, mais pour moi elle correspond, non pas à une dévaluation des capacités intellectuelles des élèves, mais bien à une adéquation avec des métiers qui ont toute leur noblesse. D'ailleurs, on sait bien aujourd'hui qu'une formation qualifiante doit aller de pair avec une solide formation générale. Donc, tout ce qui peut rendre attrayant l'enseignement qualifiant est du pain béni. La valorisation du qualifiant par la modularisation afin de capitaliser les acquis est un grand défi à relever. Cette véritable révolution est en marche : c'est la certification par unité (CPU) et il est de toute première importance de la réussir.

Eduquer : Quels sont les grands enjeux pour l'enseignement aujourd'hui ?

R. P. : Indépendamment du refinancement de notre enseignement, je désire pointer quatre grands défis.

Le premier concerne le secondaire. Pour faire face au manque récurrent de moyens, il faudrait se poser la question de la mutualisation des infrastructures et des équipements et d'augmenter les relations entre les réseaux officiels.

Ensuite, la pénurie des enseignants est un immense problème. Je n'hésite pas à l'appeler le cancer de l'enseignement. Cette pénurie mange les forces vives et agit inévitablement sur la qualité de la formation de nos élèves. La Ligue a selon moi un rôle à jouer dans ce véritable défi

Le troisième enjeu concerne les élèves : quelle est et quelle sera la typologie des élèves qui sont nés après l'apparition des TIC (technologies de l'information et de la communication) ? Nos élèves sont nés avec l'informatique et réagissent en conséquence. L'information est parcellisée, il n'y a plus de réflexion, de recul, d'esprit critique par rapport à l'information. L'information n'est plus pensée, plus digérée… Le danger, c'est de réagir dans l'immédiateté. A ce sujet, j'ai assisté, lors de la dernière Journée des Préfets à l'ULB, à une matinée remarquable sur ce sujet

Enfin, dans la foulée des tables rondes organisées par le ministre Jean-Claude Marcourt, quel sera le paysage de l'enseignement supérieur en Belgique francophone ? Qu'en sera-t-il du sous-financement de l'enseignement supérieur ? Comment relever l'immense défi de la dérive vers laquelle s'engage la recherche fondamentale en Belgique et pallier la fuite inévitable des cerveaux si l'on ne prend pas des mesures urgentes en cette matière absolument essentielle.

Eduquer : En tant que nouveau président, quels sont vos projets pour la Ligue ?

R. P. : J'ai envie d'encore renforcer la position de la Ligue dans son ancrage de défense de l'« école officielle et publique ». La Ligue doit affirmer haut et fort la suprématie de l'école publique. Elle doit être à la pointe des grands dossiers de l'enseignement.

Je vais évidemment aussi « visiter la maison » et me mettre au courant de l'ensemble des activités de notre institution. J'aimerais aussi visiter sur le terrain les actions entreprises.

Je souhaite également mieux faire connaître la Ligue, auprès des enseignants, des étudiants… notamment par des actions dans les écoles. De nombreuses actions existent déjà bien entendu dans les domaines qui sont de son ressort grâce au travail permanent des instances : l'enseignement et la formation permanente. Développons-en encore de nouvelles !

La célébration des 150 ans de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente en 2014 sera certainement l'occasion de nouvelles impulsions mais le travail doit commencer dès maintenant… ■

Karine Chave, *animatrice au secteur Interculturel*

Diversité : mode d'emploi

À l'école primaire Charles Buls, les élèves de 5e et de 6e sont engagés dans un projet pour lutter contre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination. Récit.

Depuis le mois d'octobre 2010, à raison d'une fois par quinzaine, les élèves de 5e et de 6e vivent en classe des activités issues du programme **«A Classroom of Difference©»**. Ce programme aborde et permet de travailler les notions de stéréotype, de préjugé et de discrimination par la mise en situation. Les élèves «formés» à ce programme sont appelés à devenir, à leur tour, formateurs pour les plus jeunes. C'est le système du «peer to peer» (de pair à pair).

Pourquoi un tel projet ?

À l'origine de ce projet, un constat difficile : le vivre ensemble des élèves parmi les plus grands, issus d'origines diverses, pose problème, voire s'avère générateur de violence et de phénomène de rejet. Le poids de la monoculture (maghrébine et musulmane) pèse lourd pour certains qui le subissent. Intolérance, bagarres, rejet, souffrance de part et d'autre, Madame Di Donato, directrice de l'établissement, décide de réagir. Un premier projet «d'activités en classe» est lancé mais n'atteint pas les objectifs escomptés. Aux dires de la directrice, les élèves vivent «docilement» les séquences proposées par des animateurs de maisons de jeunes, mais ne mènent pas de réflexion plus profonde.

Madame Di Donato fait alors appel à la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente et à l'animatrice qui, grâce à une subvention et au soutien du FIPI (Fond d'Impulsion pour la Politique des Immigrés), donne un cours de français aux mères d'élèves de son école.

Elle souhaite un projet porteur pour les élèves des classes où les problèmes se posent de façon récurrente. Un projet dans lequel ils peuvent se reconnaître, s'investir sur le moyen et le long terme, vivre et expérimenter ces notions et les phénomènes qui ruinent l'ambiance, mais qui font pourtant partie de toute vie en société, de toute éducation.

Stéréotype, préjugé, discrimination : késako ?

Stéréotype, préjugé, discrimination, autant de notions difficiles à définir et qui font pourtant partie de nous, de notre vie. Comprendre et développer un langage commun autour de ces notions est un préalable au programme «A Classroom of Difference©». Mieux comprendre pour mieux combattre. Le «plus» de ce programme réside dans le système du «peer to peer». La réappropriation du contenu par les élèves, sa «digestion» et se retranscription dans leur vocabulaire propre, tout cela permet aux élèves de vivre les activités de manière plus concrète, d'engager une réflexion plus profonde.

Une image leur parle alors : celle des lunettes. Ils comprennent que les stéréotypes que nous avons tous («tous les garçons aiment le foot», «toutes les filles aiment la lecture») agissent comme des lunettes à travers lesquelles nous voyons l'autre. Ôter ces (ses !) lunettes, les mettre momentanément de côté permet de prendre conscience de ses propres stéréotypes et de voir les choses ou les autres sous un autre jour. C'est tout l'enjeu du projet.

Le vécu des séances.

Au fil des séances, à travers le vécu des activités proposées, il s'agit d'aller à la découverte de l'autre, parfois assis juste à côté, et de se rendre compte qu'il n'est pas si différent de soi.

L'apport de chaque élève a, quelque fois, fait voler en éclats quelques stéréotypes et idées toutes faites.

Ajar : - « Moi, j'aime bien le foot et Zidane. »

Hamza : - « J'aime bien les films romantiques. Ma mère, elle, elle aime les films de bagarre. »

Lors d'une activité proposant aux élèves de donner des détails sur son prénom, Soufiane a été « choqué » (Ndr : « agréablement surpris » !) lorsque Emmanuel, élève de sa classe, a expliqué que son prénom signifiait « proche de Dieu ». Soufiane semble alors voir Emmanuel sous un jour nouveau. Et si le référentiel religieux est déjà très prégnant chez ces jeunes, il agit surtout comme un filtre très puissant. Leur sera t-il possible d'ôter ces lunettes, même momentanément ?

Perspectives

Vivre cette aventure en commun a certes permis aux groupes classes de se (re)découvrir, de se souder. Et si le déroulement du projet s'étire sur deux années scolaires pour les 5es (amenés à former les plus jeunes), il convient de les faire réfléchir à une réalisation commune.

L'idée de laisser une trace tangible dans l'établissement s'est rapidement imposée. Les élèves de 5e ont choisi de réaliser trois affiches illustrant chacune la notion de stéréotype, de préjugé et de discrimination. Les 6es ont choisi de réaliser trois clips vidéo sur le même principe. Ils ont écrit ensemble les scénarios sur base de ce qu'ils ont vécu et vu. Une véritable concertation au sein de chaque classe s'est déroulée pour convenir des rôles que chacun tiendrait. La visite du Palais du Normal et de l'Etrange à Molenbeek les a beaucoup aidés à comprendre ces trois notions ténues.

Chaque réalisation a été présentée lors de la fête de l'école en mai dernier. Puis, les affiches ont couvert les murs des couloirs de l'école et les clips ont été visibles sur le site Internet de l'établissement.

Tout cela n'aurait pas été possible, n'aurait pas eu un tel retentissement sur les jeunes, sans le concours et l'investissement dynamique et infaillible des titulaires de classe : Mme Sujey Diaz (5e) et Mme Marie Schmidt (6e). Un grand merci à elles d'avoir cru et porté ce projet au-delà des séances.

Le mot de la fin pour **Adam**, élèves de 5e, lors d'une évaluation en fin de séance : - « Madame, j'aime bien parce que vous nous parlez comme à des adultes. » ■

bref

« A classroom of difference »

Objectifs du programme

L'ensemble des activités Classroom visent différents objectifs qui concernent tant l'équipe éducative que les élèves.

Les élèves et les enseignant(e)s seront amené(e)s à :

- Développer un vocabulaire commun en matière d'éducation à la diversité, englobant des concepts relatifs aux stéréotypes, aux préjugés, au racisme et à toutes les formes de discrimination ;
- Développer la capacité à reconnaître les préjugés et les comportements discriminatoires chez eux-mêmes et chez les autres ;
- Développer et mettre en pratique des compétences pour faire face aux préjugés et aux comportements discriminatoires chez eux-mêmes et chez les autres ;
- Faire preuve d'esprit critique et examiner les politiques et pratiques du milieu scolaire en matière d'égalité de traitement ;
- Contribuer à créer un environnement qui respecte les différences culturelles et l'équité, valorisant la prise de responsabilité de chacun.

La communauté scolaire sera amenée à :

- Développer une approche transversale de l'éducation à la citoyenneté dans son projet d'établissement, conformément aux exigences des Socles de compétence et des Compétences terminales ;
- Adapter les pratiques scolaires à des objectifs d'éducation à la diversité ;
- Contribuer à créer un environnement qui légitime les différences pour légitimer le respect de normes communes ;
- Favoriser la prise de responsabilité.

Méthodologie

Le Programme Classroom repose sur différents principes méthodologiques, issus de nombreux travaux de recherche, menés aux Etats-Unis et en Europe, concernant l'acquisition des préjugés et la manière de les combattre.

Ces principes méthodoloqiques sont :

- La prise de responsabilité dans le processus d'apprentissage : les relations sociales sont moins tendues lorsque les individus achèvent avec succès un projet de groupe durant lequel ils « découvrent ensemble » ;
- Le développement de l'empathie : le programme privilégie les activités qui créent des relations positives dans le groupe, améliorent l'estime de soi et celle des autres, notamment à travers des jeux de rôles, des simulations et des mises en situation ;
- Le développement de l'esprit critique : dans un cadre sécurisant, la prise de conscience de ses propres préjugés permet de développer une perception plurielle de la réalité.

Ces principes s'articulent autour de :

- Réflexions sur le concept d'identité personnelle, sur les relations interpersonnelles, sur les grilles de lecture qui influencent notre manière de voir le monde ;
- Exercices de développement de l'empathie ;
- Exercices de découverte de soi et de l'autre ;
- Exercices d'exploration des préjugés ;
- Auto-évaluation personnelle et institutionnelle ;
- Plan d'action personnel et institutionnel.

René Robbrecht, *administrateur et membre du Bureau exécutif de la Ligue*

En réaction à la loi Jacobs

La Ligue et les écoles de défense laïque

Si l'aide aux instituteurs lésés constitua un des premiers soucis de la Ligue en cette période difficile, il fut aussi décidé de porter secours aux écoles de défense laïque qui se créèrent entre 1884 et 1894 dans plusieurs localités en raison de la fermeture d'écoles officielles.

Entre 1884 et 1892, la Ligue fut ainsi conduite à subsidier une quarantaine d'institutions réparties dans toute la Belgique, parmi lesquelles une majorité d'écoles primaires et gardiennes mais aussi une école normale d'institutrices à Namur, des écoles moyennes et des écoles d'adultes. Toutes ces écoles avaient été créées ou reprises en charge par des associations privées laïques pour pallier l'absence d'établissements non confessionnels dans les localités concernées.

La Ligue accorda également une aide financière à des établissements officiels situés soit dans des localités à majorités catholiques qui n'avaient pas supprimé l'école mais lui menaient la vie dure, soit dans des communes à majorités libérales connaissant des difficultés de trésorerie.

La lettre suivante est une des centaines de demandes envoyées par des écoles en difficulté à cette époque[1] :

Dourbes, le 7 novembre 1892

Monsieur le Président de la Ligue de l'Enseignement à Uccle,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite de l'entrevue que vous avez bien voulu m'accorder et dans laquelle vous m'avez laissé espérer que notre demande de subside serait accueillie. Ce dont j'ai fait part aux membres du comité scolaire. Notre école libre et libérale a été aussitôt ouverte et fréquentée par ses anciens élèves. Elle est maintenant dirigée par Mr Chéda, de Rosée, élève diplômé sorti de l'école normale de Couvin, un libéral convaincu.

Je réponds au désir que vous avez exprimé de savoir l'époque à laquelle la Ligue nous avait accordé un subside de 500 fr pour une école de filles et dont nous n'avons pas disposé. C'est le 15 mai 1885 que Mr le Secrétaire de la Ligue nous en informe, après l'avoir demandé en 1884. Voyez aussi nos lettres des 17 et 29 janvier 1885.

Mr Ronvaux qui représentait la Ligue à Namur avait appuyé notre demande, comme Mr Jean Châlon, littérateur a dû recommander celle que nous avons faite fin de l'année 1891 et pour laquelle nous avons écrit une demi-douzaine de lettres dans lesquelles nous exposions les raisons sérieuses qui militent en faveur de l'octroi de ce subside ainsi que les comptes de l'année écoulée et le budget de 1892-93.

L'insistance que nous mettons dans nos sollicitations prouve l'importance de notre œuvre. C'est pourquoi nous osons espérer que la Ligue se montrera aussi généreuse en 1892 qu'en 1885 et qu'elle nous enverra enfin un mot de réponse favorable.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer mes civilités respectueuses

Thiry
membre du comité scolaire
échevin

L'école primaire de Dourbes était une des huit écoles que la Ligue essaya d'aider dans la province de Namur.

Alexis Sluys était à l'origine de la création du « Denier des Instituteurs », au sein de la Fédération générale des instituteurs, une association de secours mutuel. Les membres de l'association devaient payer une cotisation mensuelle de 1 franc pour alimenter la caisse de secours. Le secrétariat du « Denier » fut confié à Alexis Sluys, membre actif de la Ligue de l'Enseignement. A ce titre, il fut chargé de coordonner l'ensemble de la répartition des aides recueillies tant par le Denier que par la Ligue.

Les sommes recueillies, d'abord importantes, allèrent en diminuant après quelques années. Le Denier des instituteurs se trouva à bout de ressources en 1890, tandis que la Ligue dut cesser ses interventions en 1892. La Ligue ne soutenait plus qu'une dizaine d'écoles à la fin de la période considérée. ■

1. Le président de la Ligue ucclois auquel cette lettre est adressée est Léon Vanderkindere (1842-1906). Professeur éminent d'histoire médiévale à l'ULB, député libéral, bourgmestre d'Uccle, recteur de l'ULB, il présida la Ligue de l'Enseignement de 1883 à 1893.

Sources

- *Uyttebrouck A., Les grandes étapes d'une histoire de cent vingt-cinq années, dans Histoire de la Ligue de l'Enseignement (1864-1990), Ed. Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, Bruxelles, 1986, p.24 ;*
- *Massart A., Quelques aspects de l'action éducative de la Ligue à travers ses finances, dans La Ligue de l'Enseignement et la défense de l'Ecole publique avant 1914, Ed. Ligue de l'Enseignement..., p.18 ;*
- *Archives de la Ligue de l'Enseignement, 1892.*

La loi Jacobs…

Dès l'arrivée des catholiques au pouvoir en 1884, le gouvernement s'efforça de subsidier le réseau catholique, et par la « loi Jacobs », autorisa les communes qui le souhaitaient à adopter une école confessionnelle et à supprimer l'école communale, à y rétablir le cours de religion, à remplacer les enseignants laïques par des diplômés de l'enseignement catholique.

Après le vote de la loi Jacobs, l'action de la Ligue se porta dans deux directions :

- soutien aux personnes lésées par les nouvelles dispositions législatives et par leur application ;
- soutien à une nouvelle génération d'écoles libres laïques.

Des comités de défense se constituèrent un peu partout dans le pays à l'initiative notamment des loges maçonniques.

La Ligue, quant à elle, créa en son sein un « Comité de consultation et de défense » chargé d'intervenir afin d'assurer la défense, le cas échéant devant les tribunaux, des enseignants lésés par une application injuste de la loi de 1884.

Sous l'impulsion de personnalités actives de la Ligue, comme Buls, Couvreur, Bergé et Jottrand, divers organismes de défense locaux se regroupèrent dans « l'Œuvre nationale de la Défense scolaire » pour récolter des fonds distribués par l'intermédiaire de la Ligue et subsidier des écoles qui à cause de leur caractère laïque n'étaient pas ou n'étaient plus subsidiées par l'Etat.

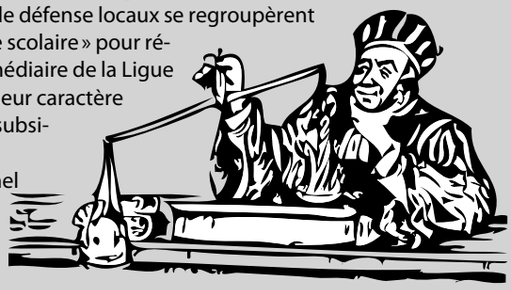

Pour aider les membres du personnel enseignant mis en difficulté par la suppression de leurs écoles ou la réduction de leurs traitements, Alexis Sluys créa le « Denier des instituteurs ».

Laurent Bourgois, *permanent au secteur Administration*

Quand le commerce équitable s'invite en classe

Le vendredi 13 mai 2011 avait lieu la journée mondiale du Commerce Equitable (Fair Trade). A cette occasion, les acteurs du « Fair Trade », comme Max Havelaar ou Oxfam, invitaient entreprises comme établissements scolaires à mettre à l'honneur aussi bien les produits labellisés « Fair Trade » que les valeurs qu'ils sous-tendent. « Commerce équitable », que recouvre-t-il ? Est-il vraiment « environnemental » ? Comment les établissements scolaires peuvent-ils agir pour la promotion de ce type de commerce ?

En 2001, le réseau FINE[1] définit le commerce équitable comme « *un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel* ».

Trois piliers permettent de qualifier ce type d'échange « d'équitable » :

- un prix juste pour vivre dignement, à entendre comme la capacité à subvenir à ses besoins primaires (se nourrir, se loger, s'habiller) mais aussi secondaires (accès à l'instruction et l'enseignement pour les enfants) ;
- un partenariat commercial dans la durée entre le fournisseur et le revendeur, afin d'assurer une stabilité de revenus aux fournisseurs. Voilà pourquoi, dans ce type d'échange, les parties sont souvent appelées « partenaires » ;
- le préfinancement : généralement, les producteurs peuvent demander aux acheteurs du commerce équitable d'avancer jusqu'à 60% du prix de leur future récolte. Cette avance s'opère dans l'optique du non-endettement des producteurs.

Néfaste pour l'environnement ?

La place de l'environnement dans le commerce équitable est actuellement au centre de débats et de travaux des acteurs de la filière. En témoigne, par exemple, la 9e Quinzaine du Commerce Equitable de Grenoble en 2009 portant essentiellement sur cet aspect. A noter : les cahiers des charges des labels équitables imposent autant des contraintes sociales qu'environnementales.

Outre cet aspect, un produit qui vient de loin n'est pas forcément un produit plus « polluant ». L'agriculture sous serre et les produits transportés par camions sont plus émetteurs de CO_2 que certains produits venant de l'autre bout du monde, grandissant en plein soleil et transportés par bateau.

Ecoles « équitables » ?

Proposer à un maximum d'élèves, de professeurs et de membres du personnel d'établissements scolaires de déguster un snack ou une boisson du commerce équitable s'avère être une idée plus que fructueuse, dont les avantages sont multiples.

Pour l'école, cela constitue une opportunité d'ouverture à de nouvelles problématiques, à une gestion plus « équitable » des établissements, en sensibilisant l'ensemble de la communauté scolaire.

Pour les étudiants, tout programme visant la promotion du commerce équitable est une occasion de prendre part à un mouvement international. Outre cet aspect, les enfants et les jeunes s'ouvrent à une autre vision du commerce mondial. Cette nouvelle vision nécessite l'acquisition préalable de connaissances et de savoirs. Plus que de connaissances et savoirs, il est nécessaire pour l'étudiant de disposer d'un esprit libre lui permettant de se forger un esprit critique sur les mécanismes qui régissent les échanges internationaux.

Pour les enseignants, ces initiatives constitueront un moyen d'aborder les matières sous un angle plus concret, proche des réalisations quotidiennes des étudiants. En effet, l'ouverture d'un comptoir de vente de produits équitables (JM Oxfam par exemple) nécessite de maîtriser diverses compétences, comme la gestion de stock, la comptabilité, la relation commerciale avec les clients et les fournisseurs … Mathématiques, lecture, écriture, sciences sociales et humaines sont donc indispensables ! De plus, le commerce équitable est une occasion intéressante pour explorer la citoyenneté dans une perspective globale.

> *« Pour les étudiants, tout programme visant la promotion du commerce équitable est une occasion de prendre part à un mouvement international. »*

Concrètement

Une des possibilités consiste en la création d'un JM. Les Jeunes Magasins-Oxfam (JM-Oxfam) sont des équipes actives dans les écoles secondaires, composées d'au moins 8 jeunes (de 14 à 18 ans) et de 2 profs. Ils vendent les produits équitables : snacks à la récré, café à la salle des profs... Outre la vente, les JM mènent des actions de sensibilisation. Ces actions visent autant à promouvoir les thèmes de campagnes portés par Oxfam qu'à développer la citoyenneté mondiale et l'esprit critique. A l'heure actuelle, il existe environ 120 Jeunes Magasins du Monde en Communauté française.

Quant au concours Fairtrade@School, organisé par Max Havelaar, il vise à réunir quelques élèves et professeurs motivés dans chaque établissement scolaire afin d'imaginer ensemble une action pour mettre en avant le commerce équitable dans l'école. Il peut s'agir d'un dîner équitable à la cafétéria, de la projection d'un documentaire sur le commerce équitable durant les cours, d'une dégustation de café équitable en salle des profs, d'une vente de jus équitable en musique à la récré… ou de n'importe quelle autre idée !

Une fois l'idée lumineuse en tête, il suffit d'enregistrer une description de celle-ci sur le site www.fairtradeday.be et de commander les produits issus du commerce équitable nécessaires en vue de la réalisation de l'action. Dernière étape, faire quelques photos lors de l'événement et les poster sur le site Internet. Dans chaque province, une action sera sélectionnée et recevra le Fairtrade@School award.

Le site http://www.fairtradeday.be/, via la campagne « Commune du Commerce Equitable », propose du matériel de sensibilisation et du matériel éducatif ■

1. Le réseau informel « FINE » regroupe les organisations suivantes du Commerce équitable : EFTA (European Fair Trade Association ; « Club » composé exclusivement d'organisations importatrices du Commerce équitable), NEWS (Network European Worldshops ; réunit momentanément environ 5000 magasins du monde), FLO INTERNATIONAL (Fair Trade Labelling Organization, Max Havelaar International), IFAT (International Federation for Alternative Trade ; forum pour tous les acteurs du Commerce équitable).

Michel Steyaert, *directeur du CVB*

Ateliers Urbains

Des ateliers vidéo en Région bruxelloise sur le thème de la relation des habitants à la ville

Ateliers Urbains #1 : Flagey et ***Ateliers Urbains #2 : Le grand Nord*** sont deux moyens-métrages, deux films à caractère documentaire, résultats de deux ateliers vidéo menés par le Centre Vidéo de Bruxelles et l'asbl Plus Tôt Te Laat[1] dans deux quartiers de Bruxelles, Flagey et le quartier Nord, dans le cadre d'une réflexion sur le territoire urbain, la perception et l'usage qu'en font ses habitants.

Pendant plus de deux ans, de 2009 à aujourd'hui, une vingtaine d'habitants issus pour la plupart des quartiers concernés se sont réunis sous la houlette de deux animateurs-cinéastes pour réfléchir au moyen de l'outil vidéo à leur vision de Bruxelles et de leur quartier. Il nous a semblé intéressant, dans le cadre de cette série sur le cinéma documentaire, d'interroger ce type de pratique en rencontrant Gwenaël Breës et Axel Claes, les deux animateurs du projet.

Le point de départ

En mai 2008, une brochure intitulée « Jeunes en ville, Bruxelles à dos ? » a été publiée par plusieurs associations et acteurs académiques bruxellois (Samarcande, Inter-Environnement Bruxelles, SOS Jeunes – Quartier libre, Julie Cailliez de l'ULB). L'étude est le résultat d'une recherche-action sur la mobilité des jeunes à Bruxelles en fonction de leurs origines géographiques. La méthodologie choisie s'appuyait sur le concept des « cartes mentales », qui consiste à faire dessi-

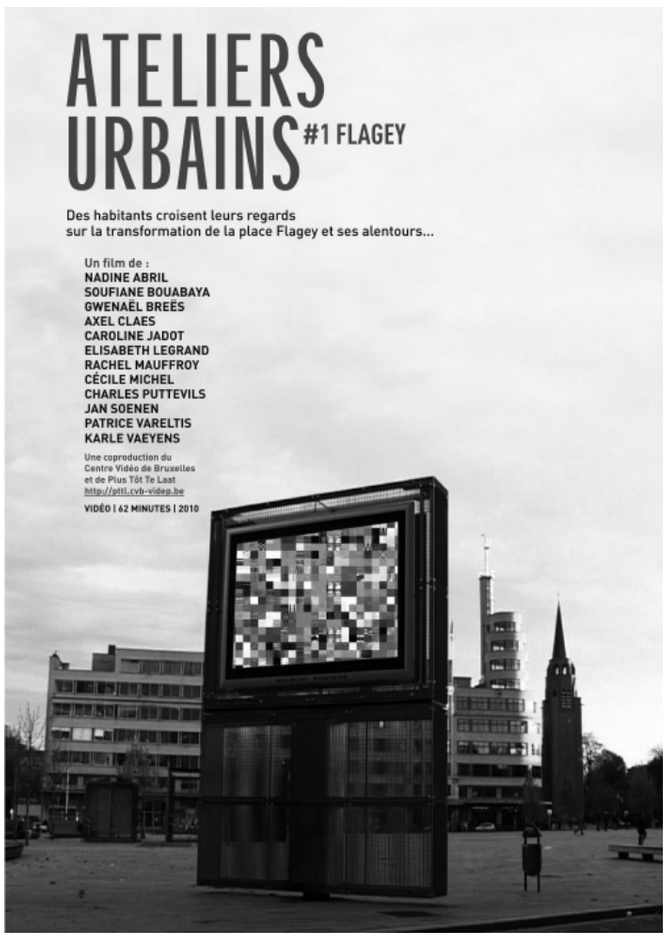

ner sur du papier blanc, à main levée et sans aucune aide extérieure, les lieux fréquentés ou censés être connus par un individu.

La parution de cette étude a fait grand bruit. Dans les médias tout d'abord, dans les milieux intellectuels, académiques et associatifs, ensuite. L'idée est alors née de proposer à deux animateurs-cinéastes actifs à la fois dans le domaine du cinéma et de la réflexion sur la ville de mener des ateliers vidéos avec des habitants.

Michel Steyaert : Comment avez-vous accueilli la proposition ?

Gwenaël Breës : La démarche poursuivie par les auteurs de l'étude, mais aussi les réactions nombreuses et contrastées suscitées par sa publication nous ont intéressés pour plusieurs raisons : elles manifestent le besoin de faire émerger un débat important sur la citadinité et les questions qui y sont liées ; elles révèlent l'absence d'une voix importante dans ces discussions : celle des principaux intéressés ; et elles font sentir le besoin de développer de nouveaux outils, transversaux et participatifs, pour penser la ville. Les dispositifs de participation existants, comme les enquêtes publiques, les commissions de concertation ou autres, moins obligatoires, n'ont souvent, comme seul objectif, que de légitimer des options déjà arrêtées sans créer une réelle dynamique de participation. Permettre à des habitants de s'exprimer et d'élaborer des opinions sur la ville, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, n'est pas fréquent. La plupart du temps, il s'agit d'une affaire d'experts. La proposition répondait donc à ce besoin. Par ailleurs, l'outil « cartes mentales » offrait un point d'accroche permettant de questionner les participants aux ateliers sur leurs rapports à l'espace urbain sans entrer immédiatement dans le travail vidéo.

Axel Claes : Par rapport à mon expérience d'ateliers vidéo, la possibilité de travailler dans un temps plus long me semblait intéressante à expérimenter. Au départ, l'objectif était de réaliser 4 ateliers sur 2 ans. On pensait donc travailler dans un certain luxe mais on s'est vite rendu compte qu'avec un public de participants non homogène et qui ne se connait pas, on allait devoir revoir nos ambitions.

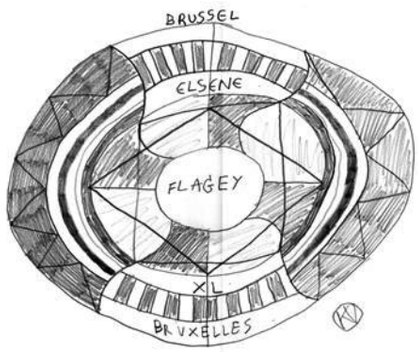

Michel Steyaert : On parle d'habitants, de participants. Qui sont-ils ?

Gwenaël Breës : Notre volonté était de réunir des individus provenant d'horizons très divers, qui ont en commun d'être concernés par le devenir d'un même territoire (espace de vie pour les uns, de travail ou de transit pour les autres), mais de différents âges, provenances et origines sociales. Le but était de faire se rencontrer des acteurs qui ne se connaissent pas ou qui n'ont pas l'habitude de dialoguer ensemble. Les deux ateliers ont permis la rencontre entre des jeunes, des plus âgés, des travailleurs, des chômeurs, des pensionnés, des personnes suivies dans des centres de santé mentale, des artistes... Des participants qui avaient donc des backgrounds très différents, à la fois par rapport à toutes ces questions sur la ville, mais aussi en matière de pratique audiovisuelle. Le choix était clairement celui de la complexité, de la multiplicité des points de vue, des vécus et des intentions, et de rassembler les gens autour d'un projet. Et même si, à la base, le projet peut paraître un peu flou ou trop large, c'était suffisant pour les garder ensemble un certain temps.

Axel Claes : Pour moi, ça fait partie d'une méthode. Si tu mets des gens avec des backgrounds très différents ensemble, ça crée automatiquement un cadre propice aux conversations polémiques sur les sujets

« C'est dans une optique de lutte contre l'exclusion sociale que le CVB mène, depuis longtemps, toute une série de projets audiovisuels. »

traités. Sur la place Flagey par exemple, on avait des participants qui ne voyaient pas d'un trop mauvais œil le rôle joué par le café Belga sur l'évolution du quartier alors que pour d'autres, il s'agit d'un vrai facteur de gentrification. Et inversement, le café le Bar du Marché, juste en face, était perçu, soit comme un café populaire en adéquation avec le quartier, soit comme un lieu à éviter. Cette différence de perception nous a permis de travailler sur les représentations d'un même espace.

Les objectifs

La ville est le lieu par excellence du « vivre ensemble ». Mais dans une métropole aussi mélangée socialement et culturellement que Bruxelles, on n'observe évidemment pas uniquement des métissages harmonieux, l'émancipation des différents groupes sociaux qui y cohabitent ou encore la réalisation de leur bien-être économique. Au contraire, il est unanimement reconnu que Bruxelles est une ville socialement segmentée, dont une partie importante de la population subit des phénomènes d'exclusion et de discrimination de plus en plus nombreux.

C'est précisément dans une optique de lutte contre l'exclusion sociale que le CVB mène, depuis longtemps, toute une série de projets audiovisuels. Ceux-ci prennent notamment la forme d'ateliers vidéo, principalement à destination de publics populaires, et dont les objectifs sont de favoriser l'émergence d'une expression, émanant plus spécialement de ces publics populaires ; de mener une démarche créative tout en développant l'esprit critique ; de procurer aux participants de nouvelles connaissances et un bagage théorique et technique ; de transmettre des notions de cinéma, un apprentissage des techniques audiovisuelles ; de mener un travail collectif dans un esprit de partage des savoirs et des savoir-faire ; et, dans le cas présent, d'élaborer un nouvel outil de réflexion sur la ville. Un outil participatif tant dans son processus d'élaboration que dans l'usage qui pourra ensuite en être fait par des habitants, des chercheurs, des urbanistes, des groupes d'action ou de réflexion…

Michel Steyaert : En quoi ces objectifs ont-ils été rencontrés dans les deux ateliers ?

Gwenaël Breës : L'idée maîtresse du travail était de donner la possibilité, la liberté d'avoir un avis critique et d'émettre des opinions personnelles en ne se limitant pas à la version officielle des choses ou à ce que la presse en dit. Le but était donc d'aller chercher, de se documenter, de rencontrer toutes sortes d'acteurs, d'élaborer les questions ensemble et de se demander comment on allait filmer. En tant qu'animateurs, nous nous donnions d'ailleurs également la liberté d'avoir des opinions personnelles et de filmer nous-mêmes un certain nombre de séquences, tout en étant très attentifs à garantir la dynamique de groupe et la multiplicité des points de vue. Il est clair que si nous avions réalisé ces films nous-mêmes, ils auraient été très différents… Nous aurions sans doute été beaucoup plus vite sur les enjeux qui nous semblent intéressants à pointer…

Il me semble en tout cas que certains participants ont, par exemple, découvert qu'on n'était pas obligé de travailler l'objectivité comme le font les journalistes en donnant la parole à toutes les parties concernées par le problème. Et pour ceux qui doutent jusqu'au bout, jusqu'à la fin du montage, de la pertinence de leur travail, les diffusions publiques sont essentielles. C'est là qu'ils peuvent se rendre compte que leurs points de vue, s'ils sont discutés, commentés ou éventuellement contestés, sont partageables et

pris en compte. Je crois également que ces deux expériences ont fait comprendre aux participants qu'après une transformation physique, urbanistique d'un lieu, il reste des questions. Celles-ci n'ont pas toutes d'un coup été vidées. L'aménagement d'une place ou d'un quartier, c'est quand même toujours un rapport de force qui laisse des traces et des questions.

Michel Steyaert : Comment envisagez-vous l'articulation entre le processus et le résultat ?

Gwenaël Breës : Sur les deux ateliers, on a d'emblée annoncé que la forme était totalement ouverte. Pour beaucoup de participants, faire un film ne résonne pas de la même façon que pour nous… Faire des images avec une petite caméra au milieu de la place Flagey et coller des sons dessus est assez éloigné de l'imaginaire du cinéma. On en discute. On parle de ce qu'est un reportage, un documentaire, faire un film, du sens du cadrage et ce genre de choses, même si le temps nous est un peu compté.

Axel Claes : Sur Flagey, la question de la forme est restée ouverte jusqu'au montage parce qu'il n'y avait pas de réel fil conducteur au tournage sur le choix des sujets. Beaucoup de participants se sont investis dans le filmage de l'espace public en laissant la place au hasard. Au montage, on avait alors une matière très éclatée. On s'est d'ailleurs demandé si on allait monter plusieurs petits films ou un seul en essayant d'articuler les séquences. Au final, on a un film plus lyrique, plus libre dans la forme. Sur Nord, on a été dès le départ plus précis sur les sujets à tourner et le groupe a très tôt décidé de réaliser un seul film en travaillant sur les contrastes inhérents au quartier. Ce dispositif a permis une plus grande maîtrise de la part des participants, ce qui était un plus sur le plan du processus et a rendu le travail plus tangible et plus enrichissant, mais a sans doute aussi donné un film plus classique dans sa forme.

Le sens de la démarche

La diversité des approches et la singularité des contenus, le frottement des genres, des pratiques et des regards ; l'hybridation, l'articulation d'une approche artistique avec celle plus sociale des enjeux de société, l'attention portée aux individus qui ne sont ni des experts, ni des hommes politiques,

ni des leaders mais des citoyens ordinaires, constituent quelques-uns des leitmotivs de la démarche du Centre Vidéo de Bruxelles.

Michel Steyaert : Quel sens donnez-vous à ce type de démarche participative ?

Gwenaël Breës : Pour moi, ces ateliers font sens à deux niveaux. En premier, par rapport à ce qui se pratique plus généralement dans les ateliers vidéo. Avec les Ateliers Urbains on a essayé de faire des films qui ont des qualités artistiques et un vrai propos qui permettent de dépasser un public confiné. Processus et résultat ont la même importance de manière à ce que les objets qui en découlent acquièrent un sens à être diffusés plus largement, à parler à un public plus nombreux, dans le but d'amener le débat, la rencontre. Ensuite, ces deux ateliers sont exemplaires dans le sens où ils montrent que pour avoir un réel impact sur la Cité, auprès des politiques, du monde académique, des milieux qui pensent la ville, des habitants bien évidemment, il en faudrait beaucoup plus, en parallèle dans plusieurs quartiers. On a montré qu'on peut trouver des gens très différents qui s'intéressent à ce type de dispositif, qui veulent s'exprimer à travers ce type de démarche et qui, pour une partie d'entre eux, ont envie de continuer. Ça les fait bouger. Il y a par ailleurs un chouette retour du public et un réel intérêt. On sent donc que si on veut augmenter l'impact de ce type de travail, c'est possible à condition de multiplier les formes, de combiner des durées variables, de s'inscrire dans un long terme, une certaine continuité en travaillant sur plusieurs territoires de la ville en même temps.

Les Ateliers Urbains ont, à ce jour, mobilisé une vingtaine de Bruxellois et fait l'objet de plusieurs diffusions rassemblant des centaines de personnes à Flagey, au Nova, aux Halles de Schaerbeek, dans différentes associations en Belgique et à l'étranger. Ils répondent à la volonté du CVB de travailler avec les gens et non sur les gens, d'aider à libérer une parole enfouie car trop souvent dénaturée, de susciter l'envie de partager ce regard, cet « avec » qui permet d'entendre et de voir autrement.

Disposer d'un espace de parole libre et créatrice dans un monde appelé village mondial et très cyniquement réduit à sa dimension consumériste reste un travail de tous les jours. Le principe des ateliers vidéo tels que conçus à travers les Ateliers Urbains participent, nous l'espérons, d'une société plus démocratique. ■

Adresse du blog « Ateliers Urbains » : pttl.cvb-videp.be

1. Née en 1998, à l'initiative de chômeurs et d'artistes, dans le bureau de pointage de Saint-Josse, cette association s'organise autour de deux pôles principaux : d'une part les ateliers vidéo, de l'autre l'édition d'affiches et de brochures imprimées en stencil. PTTL travaille toujours sur un mode collectif ou collaboratif. L'association a acquis une expertise certaine dans l'animation d'ateliers vidéo dans différents contextes urbains (comités de quartier, contrats de quartier…) et avec des groupes de participants hétérogènes.

« TÉMOIGNAGES » de Christian Van Cutsem
47 minutes - 2011.

Un documentaire déstiné au monde enseignant et associatif, disponible gratuitement sur simple demande à : philippe.cotte@cvb-videp.be / Tél : 02 221 10 67

Synopsis :
Lors d'entretiens, des jeunes évoquent leurs parcours scolaire et leur avenir professionnel. Ils nous livrent leurs interrogations, leurs attentes, leurs regards sur leurs difficultés et leurs réussites, leurs avenirs.

Attention : DVDs disponibles dans la limite des stocks disponibles.

Un film du Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) sur une initiative du Ministre Emir Kir en charge de la Formation professionnelle au sein de la Commission Communautaire Française. Avec l'aide de la COCOF, de la Communauté française - Centre du cinéma et de l'audiovisuel – et de la Loterie nationale.

Retrouvez-nous sur :
- notre Site : www.cvb-videp.be
- notre Chaîne-On-Line : dailymotion CVB-VIDEP
- nos Facebook Cvb Videp Documentaires Ateliers-associatifs & Cvb Documentaires Auteurs

publications

espace de libertés
MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

L'argent, en avoir ou pas
Le numéro de mai 2011

Toute la question est là ! La pauvreté fait peur, l'argent ne fait pas le bonheur… Autant de truismes mais qui demandent quelques nuances.
Quand certains de nos voisins européens, comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal, sont touchés par une crise sans précédent, la crainte est bien présente : pourrions-nous, nous aussi, tomber dans la pauvreté ? La mondialisation a fait bien des dégâts en matière d'emploi et là où l'État a cédé du terrain devant les exigences du capitalisme, les inégalités ne cessent de se creuser entre ceux qui « en » ont et ceux qui n'« en » ont pas. Pourtant la pauvreté n'est pas toujours la misère. On peut avoir un salaire ou une pension, mais trop médiocres pour se loger décemment, manger correctement. Suffirait-il dès lors, pour rétablir de subtils équilibres, de taxer moins le travail et plus le capital ? Délicat, quand on sait que la Belgique est un paradis fiscal pour les rentiers et ce chantier-là, s'il est ouvert, s'annonce titanesque, malgré un certain renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale sur le plan européen.
La finance éthique serait-elle susceptible de transformer la société ? Des coopératives à finalité sociale sont apparues : seront-elles à même d'inverser quelque peu la tendance, avec des investissements éthiques, solidaires ? On se gardera néanmoins d'une vision trop romantique...

INFOS

Prix de l'abonnement annuel : 20 €.
02 627 68 68 - email : espace@ulb.ac.be
En vente également en librairies (2€).

La Pensée et les Hommes vous annonce la parution de sa revue 79/80 :
Francisco Ferrer, cent ans après son exécution.
Les avatars d'une image

Présenté comme un « martyr de la libre pensée » dès le temps de son exécution par les autorités espagnoles le 13 octobre 1909, Francisco Ferrer a fait l'objet, dans les milieux de la gauche philosophique, d'un intérêt particulier.
Dans de multiples cités, son nom est attribué à des rues, à des places, à des boulevards... Aujourd'hui, ce patronyme ne dit peut-être rien au grand public.
L'objectif de notre numéro de la revue La Pensée et les Hommes vise à analyser l'image qu'a laissée le fondateur de l'École moderne dans diverses cultures : en Espagne, en Italie, en France, aux États-Unis.
Les diverses contributions à notre volume soulignent la perpétuation d'une image positive de Francisco Ferrer, principalement dans les milieux laïques et maçonniques.

INFOS

lapenseeetleshommes.be

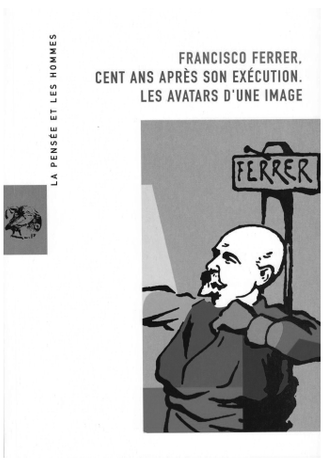

LES GUERRES PURITAINES
Signes religieux et vêtements pol(ys)émiques

de Bruno Martens

Il y a ceux qui disent que les femmes qui vont nu-tête exhibent leur corps. Il y a ceux qui disent que les femmes qui portent le foulard musulman exhibent leurs convictions. Entre le vêtement qui cache le corps et le signe qui manifeste la conviction, s'est tissée une intrigue pol(ys)émique qui a fait fortune en Occident. L'auteur tente de desserrer quelque peu le nœud gordien en interrogeant, dans le voile considéré comme « signe religieux », cette fois non tant la religion, que le signe.

INFOS

L'Harmattan - Collection Compétences interculturelles - Irfam - 2011

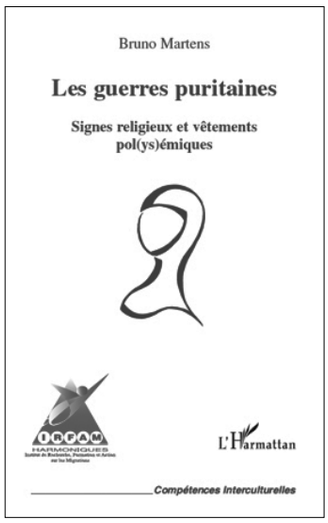

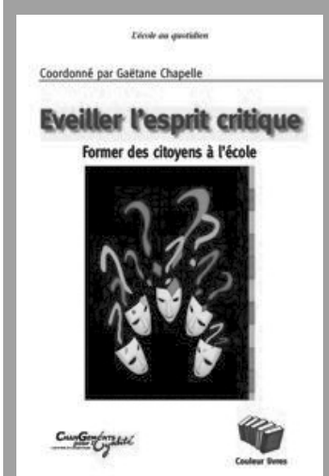

CHANGEMENTS pour l'Egalité
mouvement sociopédagogique
publie !

Désirs à prendre
Récits de Pédagogie Institutionnelle

par CHEVALIER Martine, DE SMET Noëlle, DIEZ Thérèse, LAMBERT Stéphane

Les récits de pratiques de cette étude tentent de montrer, afin de partager avec d'autres praticiens les richesses d'une pédagogie qu'ils travaillent chaque jour. Une pédagogie qui aujourd'hui plus que jamais offre des pistes de réponse aux défis liés au métier d'enseignant, d'éducateur, de directeur...

Éveiller l'esprit critique, former des citoyens à l'école

par CHAPELLE Gaëtane

Devenir citoyen nécessite de comprendre les enjeux de la vie démocratique et d'adopter une posture critique. C'est de cela qu'il est question dans cette étude.

INFOS

Découvrez les ouvrages CGé et la collection : L'école au quotidien éditée aux Éditions Couleur Livres.
www.changement-egalite.be

évènements

BULLES SOLIDAIRES
8 HISTOIRES POUR IMAGINER UN MONDE PLUS JUSTE

Avis aux instituteurs de 5e et 6e primaire

Oxfam lancera en septembre 2011 un nouveau projet pédagogique avec des classes de 5e et 6e. Il s'agit de mettre les enfants en projet autour des thématiques des inégalités mondiales et du commerce équitable, en leur proposant un défi créatif.

On ne vous en dit pas plus pour le moment, mais si vous voulez avoir une idée de ce qui a été réalisé dans le cadre du projet de l'an dernier, cliquez sur www.bulles-solidaires.be. Une expérience inoubliable à vivre en classe, sur l'année scolaire 2011-2012,

avec l'encadrement d'Oxfam.

Si vous êtes intéressés, manifestez-vous et surtout gardez l'œil ouvert !

INFOS

L'album de BD réalisé en 2010 est disponible gratuitement au service éducation.

Tél : 010 43 79 64

Email : oueducation@mdmoxfam.be

BIOPARK
CHARLEROI BRUSSELS SOUTH

Le Biopark de Charleroi ouvre les portes de ses laboratoires

Dans le cadre du week-end de la Chimie et des Sciences de la vie organisé par Essenscia, le Biopark Charleroi Brussels South ouvre ses portes ce dimanche 22 mai de 13h à 17h. L'occasion de venir visiter, en famille, un campus universitaire et industriel de pointe, dédié aux sciences de la vie. L'occasion aussi de découvrir des activités de recherche biomédicale menées sur l'Aéropole de Charleroi ainsi que la diversité des métiers qui y sont réunis.

INFOS

Tél : 071 37 86 58

Email : info@biopark.be

ww.biopark.be/

Les Rugissantes Pédagogiques d'été

ChanGements pour l'égalité, mouvement sociopédagogique, organise ses 40es Rugissantes Pédagogiques d'été (RPé). 10 ateliers de 4 jours seront proposés à tous les acteurs de l'éducation. Des activités « transverseront » tous les ateliers par des moments de partage sur nos pratiques pour plus d'égalité à l'école. Réflexion, débats, écritures, feront partie intégrante de la formation quel que soit l'atelier choisi et devraient faire l'objet d'une publication collective.

INFOS

Du 17 au 20 aout 2011,

Programme sur le site :

www.changement-egalite.be.

Tél. : 02 218 34 50

Email : rpe@changement-egalite.be

CONFERENCE FAPEO

Décision du Conseil de classe et recours

Comment ça marche ?

La fin de l'année scolaire approche à grands pas et certains appréhendent peut-être les résultats de leurs enfants. Passeront-ils leur année sans heurts ou seront-ils en échec ? Et, dans ce cas, un recours contre la décision du Conseil de classe se justifierait-il ?

A ce propos, vous vous posez certainement plein de questions : Qu'est-ce qu'un recours ? Qui peut l'introduire ? Quand ? Pour quels motifs ? A qui l'adresser ? Qu'est-ce que le Conseil de recours de la Communauté française ? Comment constituer un dossier ? Quelles sont les chances de voir le recours aboutir ? Dans quels délais ? Etc.

Thèmes que nous aborderons avec Monsieur Fabrice Aerts-Bancken, Directeur - Direction des affaires générales, de la sanction des études, des Jurys, de la Réglementation et des CPMS de la Communauté française.

INFOS

Le mercredi 22 juin 2011 à 18h30, à la FAPEO, avenue du Onze novembre 57 – 1040 Bruxelles

Inscription souhaitée avant le vendredi 17 juin 2011

Plus d'infos et inscriptions : secretariat@fapeo.be – 02 527 25 75 – www.fapeo.be

Journalistes en herbe

La Cellule Culture-Enseignement de la Communauté française lance pour l'année scolaire 2011-2012 la 4e édition de son concours de journaux (presse écrite) à destination des classes de 6e année de l'enseignement primaire, ainsi que de 1re et 2e années de l'enseignement secondaire obligatoire, organisé ou subventionné par la Communauté française (tous réseaux, types et formes d'enseignement).

INFOS

www.journalistesenherbe.be/

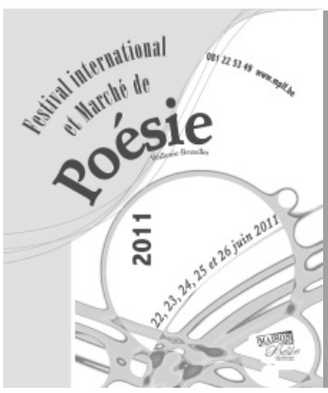

8e Festival international et Marché de Poésie Wallonie-Bruxelles

Nous vous convions à vivre une fois encore, et pour la huitième année consécutive, dans la proximité des poètes et de ceux qui donnent vie à leurs livres lors de la dernière semaine de ce mois de juin 2011. La Ville de Namur, en son coeur historique, écoutera battre la pulsation des poèmes dans les librairies, restaurants, bars, bibliothèques, galeries d'art, places publiques... Les paysages de la vallée mosane, un axe enchanteur de notre Province, entre Wépion, Profondeville et Dinant, seront la caisse de résonance une fois encore, au fil de l'eau, des paroles et des mélodies qui les accompagneront. L'équipe de la Maison de la Poésie vous souhaite d'ores et déjà un agréable Festival !

INFOS

Du 22 au 26 juin 2011 - www.maisondelapoesie.be/